Rapatriement des Algériens du Yémen

L'INCIDENT DIPLOMATIQUE AVEC RYADH ÉVITÉ DE JUSTESSE P. 4

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Tunisie

Quatre soldats tués et six blessés dans une embuscade P. 5

Education

PAS DE «ATABA», UN 10 EXIGÉ POUR RÉUSSIR SON BAC P. 2

Ph.: Arch.

UNE MÉDIATION ALGÉRIENNE AU YÉMEN ? P. 4

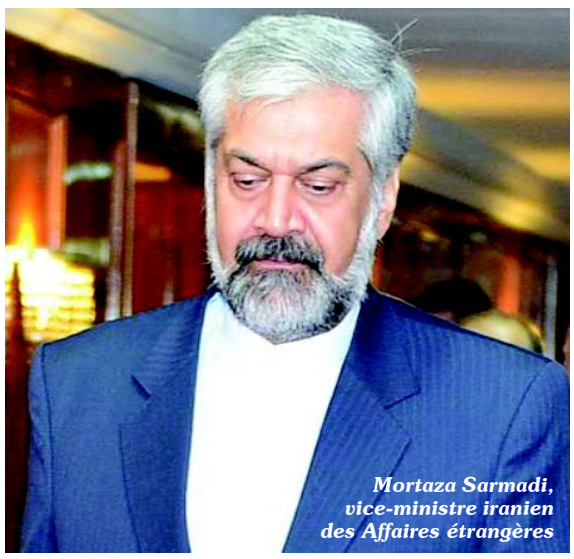

Mortaza Sarmadi, vice-ministre iranien des Affaires étrangères

Supplément TIC P. 12 à 14

- *Les technologies mobiles et la neutralité du Net sont inversement proportionnelles !*
- *Régulation du haut débit mobile, les Etats-Unis optent pour un Internet ouvert*
- *E-learning: la plateforme Moodle de l'INTTIC d'Oran a permis un gain de temps et d'efficacité*
- *«WSIS Project Prizes 2015»: l'Algérien Bourouis participe avec une application pour non-voyants*

P. 17

CAN 2017
Le pays organisateur connu aujourd'hui

Bras de fer entre l'Algérie, le Gabon et le Ghana

MERCREDI 08 AVRIL 2015 - 18 JOUMADA ETHANIA 1436 - N° 6195 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Education

Pas de «ataba», un 10 exigé pour réussir son bac

Il n'y aura pas de fiche de synthèse ni de seuil pour l'examen du baccalauréat cette année.

Yazid Alilat

C'est ce qu'a annoncé hier à la radio nationale M. Chaib Draa Thani, conseiller au ministère de l'Education nationale. Mieux, «le «10" sera exigé pour avoir son baccalauréat, a-t-il soutenu, affirmant que «il faut un 10 de moyenne pour aller à l'université. Le 10 ne sera pas touché, c'est une norme internationale», a encore précisé M. Chaib Draa, selon lequel les objectifs tracés pour l'examen du bac, fixés à 75% en 2014, n'ont pas été réalisés. «Pour le secondaire, notre objectif est de 75%, mais on est loin de cet objectif avec seulement 45% de réussite au bac», a-t-il déploré, avant de souligner que pour cette année les objectifs du ministère de l'Education nationale restent les mêmes: 75% de réussite au bac, mais la note de «10" sera maintenue pour décrocher cet examen. La suppression de la fiche de synthèse, selon lui, va obliger les élèves à ne pas déserter les classes et travailler jusqu'aux derniers jours précédant les examens.

Il a rappelé également que les dates des examens de fin d'année (bac, BEF et examen de fin de cycle primaire) restent inchangées.

Quant au seuil, il a indiqué qu'il «est interdit (au niveau du ministère) d'utiliser ce vocable. Il est banni même en termes de représentation», a précisé le conseiller, avant de relever sur cette question du seuil ou de la «ataba» que «nous sommes en train de toucher à la crédibilité de l'examen de l'Etat, le bac est le premier grade universitaire. Ce n'est pas convenable». Mais, il a concédé que le bac, tel qu'il est organisé actuellement, pourrait être revu. «Peut-être va-t-il falloir revoir le bac, avoir des disciplines anticipées». «Cinq jours d'examens c'est un peu trop», a-t-il estimé, avant de relever que «nous passons notre temps à gérer des conflits qui n'ont pas leur raison d'être, il est grand temps de revenir à la sérénité pour s'occuper des aspects pédagogiques». Pour rassurer les élèves qui vont passer des examens, il a par ailleurs annoncé que «les épreuves des examens porteront sur les cours dispensés en classe», estimant que le niveau des cours dispensés cette année est actuellement de 45% pour le bac, 70% pour le BEM et 82% pour l'examen de fin de cycle primaire, du fait des grèves à répétition qu'a connues le secteur depuis la rentrée.

Pour autant, il a estimé que «nous allons arriver dans les temps à terminer nos programmes pour éviter le rattrapage». Et, sur le volume horaire des cours, il a estimé que «l'Algérie est aujourd'hui hors normes, car dans les pays de l'OCDE les cours sont de 38 semaines par an, alors qu'en 2013 en Algérie, on a fait 24 semaines».

«Le volume horaire des cours n'est pas en adéquation, la loi exige un minimum de 32 heures par semaines», a expliqué M. Chaib Draa, qui a lui aussi estimé que l'école algérienne a enregistré «un retard de deux années de scolarisation durant les dernières années». «Cette année, on va atteindre les 32 semaines, et un dossier a été envoyé aux partenaires pour que cela soit 32 semaines en 2015 et 34 semaines en 2016''. Pour cela, a-t-il indiqué, «nous allons faire admettre à tous qu'il faut rentrer à l'école début septembre et en sortir début juin, pour atteindre les 38 semaines» exigées pour une bonne scolarisation.

POURSUITE DES DISCUSSIONS SYNDICATS-MINISTÈRE

Par ailleurs, M. Chaib Draa a annoncé, sur le front des relations avec les syndicats, que le ministère devait recevoir hier mardi 10 syndicats du secteur pour procéder à l'installation «de la commission nationale pour examiner les dysfonctionnements du statut particulier de l'enseignant». La révision du statut particulier de l'enseignant et du fonctionnaire du secteur de l'éducation nationale a été l'une des principales revendications des syndicats lors des grèves cycliques qu'ils avaient observées en janvier et février derniers. «Malgré sa révision à deux reprises (2008 et 2012), le statut particulier est à l'origine de l'instabilité du secteur. Il pose encore problème, et maintenant il faut prendre son temps pour arriver à solutionner les dysfonctionnements de ce statut», a-t-il reconnu, estimant qu'il est «grand temps d'arriver à un statut à la hauteur de tous les fonctionnaires du secteur, pour qu'on s'occupe de l'essentiel, dont la pédagogie».

Ce statut, qui «n'est pas équitable à toutes les catégories de personnels, dont certaines ont eu la part du gâteau, doit avoir le principe de mobilité professionnelle», a-t-il suggéré, avant de préciser qu'il s'agit «de régler ces dysfonctionnements».«Il faut établir un statut qui dure longtemps, au moins 15 ans, il faut donc revoir tous les dysfonctionnements de ce statut. On prendra le temps qu'il faudra», a-t-il encore souligné.

Pour M. Chaib Draa, «on ne peut arriver à une école de qualité sans le calme, la sérénité et l'adhésion de tous les partenaires». «C'est pour cela que nous avons proposé une charte de stabilité et d'équité. On va présenter un avant-projet de cette charte aux syndicats pour qu'ils l'examinent». Ce projet de charte «porte sur deux choses: le droit de grève et le droit de l'enfant à l'éducation». «Donc, il s'agit de garantir le droit de l'enfant à l'éducation, et nous veillerons à ce qu'il ne soit pas touché, tout en respectant le droit à la grève des travailleurs. «Nous allons travailler sur ces deux points» avec les syndicats, a-t-il laissé entendre, car «nous voulons éviter au maximum le recours à la grève grâce à la concertation avec nos partenaires». Le ministère de l'Education nationale multiplie ces dernières semaines les gestes de bonne volonté en direction des syndicats, en particulier à l'approche des examens de fin d'année. Le gros dossier actuellement sur la table des discussions entre les deux parties est la question de la révision du statut particulier des personnels du ministère de l'Education nationale.

ANALYSE

Dans le brouillard

A. Walid

Le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), M. Nebbou, a beau tenter de rassurer en soulignant la détermination de son parti à «poursuivre la mobilisation» pour faciliter la rencontre des bonnes volontés autour d'un « Smig politique » à même de sortir le pays de sa dangereuse léthargie, la Conférence nationale du consensus risque de ne jamais voir le jour. On s'en doutait, les obstacles et les résistances sont coriaces. D'abord parmi les partis de l'opposition même qui occupent la scène médiatique. Une farouche opposition sur le principe même de dialogue avec le pouvoir. Au moment où le FFS considère que le consensus est « la seule voie pour un changement réel dans le pays», la CNLTD (Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique) adopte une position excluant tout dialogue avec les tenants du pouvoir. De même des partis de ce même pouvoir avaient cautionné la démarche du FFS, avant de la remettre complètement en cause. Ceci pose la question de leur indépendance et le poids des jeux de coulisses.

Du fait de scrutins dont la crédibilité est à chaque fois remise en cause, la représentativité pose un gros problème. Opposition et pouvoir se targuent de bénéficier d'un large soutien de la population. Mais quel est le poids réel des uns et des autres ? La question n'est pas anodine. Si Louisa Hanoune estime que l'APN actuelle n'est «pas habilitée» à adopter le projet de révision de la Constitution «eu égard à la nature des élections dont elle est issue», le FFS, lui, en appelle aux militants pour «la consolidation du parti et la poursuite de sa démarche au service de notre pays», lors d'un meeting prévu le 18 avril prochain à Alger. C'est dire la difficulté des différents acteurs de se situer sur l'échiquier politique.

La recherche d'un consensus est devenue presque une utopie. Et les ballons-sondes, concernant des questions de première importance, se multiplient ces derniers temps. Des étalages dans la presse sous le sceau de l'anonymat, laissant place ainsi aux spéculations les plus farfelues. Une manière de faire, détestable, qui finit par lasser des Algériens auxquels on annonce des années à venir pleines d'incertitudes, avec la chute drastique de la rente pétrolière et l'absence d'alternatives viables. Point de débat serein mais des sorties médiatiques «calculées», rendant plus épais le brouillard.

L'Algérien lambda qui ne fréquente pas les salons feutrés d'Alger a toutes les peines du monde à se retrouver. Pourtant en dernier lieu, le dindon de la farce demeure ce même citoyen vers lequel l'on se tourne à chaque fois que la situation se détériore. S'il est réellement le destinataire de ces messages qui sont envoyés par médias interposés, il faudrait que cela soit plus explicite. Bien évidemment cela ne semble pas être le cas. La multiplication des messages codés destinés à des adresses tapies dans l'ombre n'est jamais un bon signe. Ce qui hypothèque davantage une issue à la crise que traverse le pays.

Tlemcen

Plus d'une tonne de kif saisie

Plus de 1.000 kg de kif traité ont été saisis lundi par les gardes-frontières du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème Région militaire) en coordination avec la Gendarmerie nationale, a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème Région militaire), et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont saisi, hier le 6 avril, 1.084 kilogrammes de kif traité, suite à une opération de recherche menée près de la commune de Beni Boussaïd», précise la même source. «Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji-Mokhtar et d'In Guezam (6ème Région militaire) ont arrêté, lors de différentes opérations, 16 contrebandiers de plusieurs nationalités africaines et ont saisi 2 camions, un véhicule tout-terrain, 12 tonnes de produits alimentaires, 9.200 litres de carburant, 18 détecteurs de métaux, 2 téléphones portables et d'autres objets». Dans le même contexte, au niveau de la 4ème Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa, a arrêté dans un barrage fixe, 5 immigrants clandestins de diverses nationalités africaines, a-t-on ajouté.

Tirage du N°6194 — 119.069 exemp.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président Directeur Général Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Hamid Grine aux journalistes à partir de Batna

«Fédérez-vous !»

El Yazid Dib

Hamid Grine, le ministre de la Communication a effectué une «visite de travail et d'inspection» dans la wilaya de Batna. Une virée dans la commune de Tilato où l'émetteur de TDF installé sur les hauteurs féeriques du mont Metlili à 1484 mètres d'attitude a été l'un des axes du programme de cette « inspection ». « Vous êtes le premier ministre à venir ici depuis 40 ans ! », cette sentence non dénuée d'amertume est lancée au cours d'une présentation du site par l'un de ses gestionnaires. Le ministre s'en est un peu enorgueilli. Le second point, devenu habituel est la radio locale. Le dernier point, tout aussi habituel, demeure la conférence de presse, un point de situation avec les gens du métier, une sorte de séance d'échange et d'information tenue en début d'après-midi à la salle de la wilaya. Sans amorce liminaire, le ministre a voulu répondre aux divers questionnements de l'assistance forte en nombres et en titres. « Il n'y a pas de projet pour une chaîne dédiée aux sports », a tranché net Hamid Grine en réponse à une question pour un tel projet dont « il n'a pas connaissance », disait-il. Abordant le volet de la gestion de la manne publicitaire, le ministre était plus que tranchant. « Je ne vais pas donner des munitions à quelqu'un qui m'attaque » tout en plaidant par éloquence « que la publicité aussi doit obéir à des critères d'éthique ». Il affirmera dans le sillage de sa parole l'impartialité qui l'anime dans le traitement de ce volet pour clamer d'un air serein, « je rassemble tout le monde sans haine ni passion ».

Le ministre à développé au cours de ces questions-réponses les vertus de la « carte du journaliste » en indiquant que le nombre des cartes délivrées est conséquent et que les conditions de son octroi auraient à connaître une flexibilité. A ce propos et en guise de réponse à une question sur l'ancienneté exigible que nombreux journalistes ne peuvent en produire la preuve, il aura cette mise en confiance, ce jet d'espoir pour dire « nous sommes humains, nous ne sommes pas insensibles à la détresse humaine », que fera-t-il pour ces « soldats » de la plume qui sont au front loin des QG ?

Les gens de la presse sous toute forme de qualité, le ministre semble les avoir en bonne sainteté. Au moins celle de son écoute. Il semble aussi savoir leur désarroi. D'où son invitation à «se fédérer » pour mieux se défendre. Il lancera « qu'il ne peut y avoir de promotion de la presse sans celle du journaliste ». Ce dernier se devait d'acquérir les outils nécessaires pour la pratique d'un métier exaltant. Si le ministre, abordant la conjecture relationnelle journaliste-autrui, déclare que « la gratitude n'exclut pas le professionnalisme » ou l'inverse, nous dirons que le professionnalisme et l'expérience demeurent toutefois insuffisants lorsque le talent, la contenance et l'objectivité viennent à manquer.

Rappelés entre 1995 et 1999

Près de 17.000 cas ouvrent droit à une indemnisation

Plus de 50.000 militaires rappelés entre 1995 et 1999 ont été convoqués, dont 38.000 se sont présentés aux bureaux régionaux des pensions militaires et sont passés devant les différentes commissions médicales depuis le début de l'opération en septembre 2014, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le MDN «porte à la connaissance des militaires rappelés entre 1995 et 1999 dans le cadre de la mobilisation et rayés des contrôles, que dans la poursuite des efforts consentis pour la prise en charge de leurs doléances et conformément aux instructions du Haut Commandement de l'ANP édictées au mois de septembre 2014, il leur a été demandé de se présenter, munis de leurs dossiers, aux bureaux régionaux des pensions militaires territorialement compétents pour les soumettre à l'étude et régulariser leur situation», lit-on dans le communiqué.

A ce titre, la même source précise que «depuis le début de cette opération le 4 septembre 2014 jusqu'à aujourd'hui, le nombre de citoyens convoqués s'élève à plus de 50.000, dont 38.000 se sont présentés aux bureaux régionaux des pensions militaires et sont passés devant les différentes commissions médicales, où 29.154 éléments ont subi des expertises médicales, selon chaque cas, y compris ceux ayant contracté des maladies après leur libération des rangs».

Ces expertises «ont reconnu 16.769 cas ouvrant droit à une indemnisation pour invalidité, dont 5.135 cas ont déjà bénéficié d'une indemnisation, 4.581 cas sont en cours de satisfaction et 7.053 cas sont en phase de constitution et de recomplètement de dossiers pour bénéficier de l'indemnisation», relève la même source.

Quant aux 12.385 cas restants, les commissions médicales «les ont déclarés en bonne santé et ne présentent aucune pathologie», affirme le communiqué du MDN.

Par ailleurs, il est à signaler que de «grands efforts sont accordés pour la prise en charge des différentes catégories des militaires rayés des contrôles pour des raisons médicales non-imputables au service», ajoute la même source.

Il est à signaler que depuis le début de cette opération qui est toujours en cours, plus de 7.400 dossiers ont été régularisés, précise le communiqué.

En outre, le MDN, rassure tous les éléments de ces catégories, que leurs dossiers «seront traités équitablement dans les meilleurs délais, et que chacun bénéficiera de ses droits selon le taux d'invalidité défini par les commissions d'expertises médicales».

«Quant aux cas déclarés en bonne santé, ils ne peuvent prétendre à aucune indemnisation», explique le MDN.

Afin de régulariser le reste des dossiers de la catégorie des rappelés dans le cadre de la mobilisation, ayant reçu des convocations pour une visite médicale, le MDN les invite à se rapprocher des bureaux régionaux des pensions militaires territorialement compétents.

D'autre part et concernant les retraités de l'ANP, il y a lieu de signaler qu'ils ont fait «l'objet d'une régularisation dans le cadre de la modification du code des pensions militaires, conformément à la loi n°13-03 du 20 février 2013", poursuit la même source.

Les bureaux régionaux des pensions militaires «demeurent à leur disposition pour répondre à toute demande de clarification», conclut le communiqué du MDN.

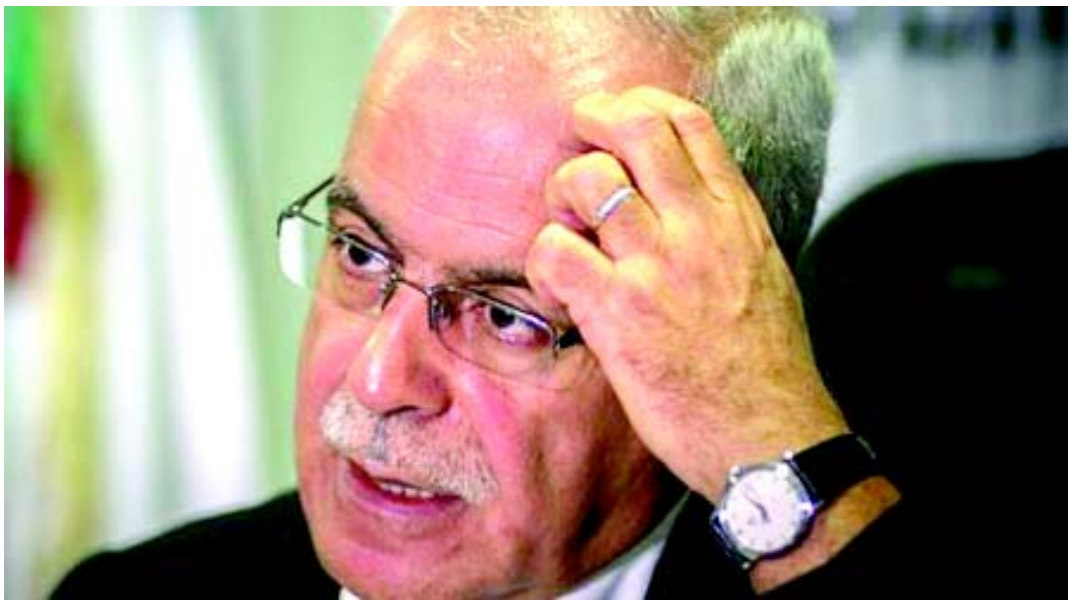

Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

Benyounès face à la contradiction du système qu'il soutient

Benyounès est bien seul aujourd'hui. Entre la suppression d'autorisation pour les commerçants grossistes pour les boissons alcoolisées et l'inquisition du système binaire national hallal/haram. Il est pris entre le Daech culturel et la nécessité d'organiser ce commerce. Et c'est tout le paradoxe que vit cet homme : il soutient un système politique, un Président qui a passé un deal avec les islamistes au point de composer avec eux jusqu'à la compromission et en même temps, il en fait les frais sous la confusion institutionnalisée entre péché et délit. Benyounès veut incarner un courant moderniste, une vision, mais à l'intérieur d'un système qui produit ces Daech en mode journaux, TV, sectes, imams et salafistes. Ce même système qui offre d'une main à Benyounès la possibilité de régenter un commerce, et de l'autre accueille en tenue afghane un assassin de l'AIS qui avoue ses meurtres à la télé, en live, en direct et avec un bras d'honneur dans les yeux et un thé offert par Ouyahia.

Dans le tas, c'est le Benyounès qui sera sacrifié bien sûr. Les islamistes sont désormais forts et se sentent impunis. Ils brament dans les parlements, menacent dans les rues, imposent lois et us. Ils ont même des journaux avec des stratégies qui nous mènent vers la guerre civile à la manière de la radio des mille collines du Rwanda : appels à la haine, violences, mensonges, diffamations et impunité, manipulations et bourrage de crânes. Quand il s'agit de discuter des lois, ces journaux recourent désormais aux imams, zaouïas et pseudo-savants placés comme source de souveraineté et d'autorité, et posés en contrepoids de la décision publique, républicaine et de citoyenneté. La république se talibanise et on laisse faire. Arrêté à Relizane, à l'Ouest, un charlatan a été relâché après soupçon de meurtre et a été accueilli par un cortège en klaxons et des youyous comme un prophète.

Benyounès a raison de croire que l'on doit défendre ce qui reste de républicain dans ce pays, mais il se trompe d'arène : cela est impossible de défendre Bouteflika et de subir son œuvre avec les islamistes. Benyounès payera la contradiction : le FIS a pris le pouvoir et Benyounès sera soumis au sort de Chadli un jour ou l'autre. Le Daech algérien est presque désormais irréversible : il fait subir l'inquisition à ses ennemis, le lynchage médiatique, il soumet les lois et les économies, installe les « imams » et les chouyoukh comme source d'autorité politique et morale et défend des modèles sociaux : femmes talibanisées, chanteurs repentis, modèles tchador, attaques en meutes contre ceux qui pensent autrement et régence de la vie quotidienne : couple, sexe, femmes, code de la famille, vêtements, calendrier des fêtes, etc. Et ce Daech fait son chemin, criminalise les laïcs, la Kabylie, les autres religions d'Algérie, joue sur la division sunnites/chiites, calomnies et installe la violence.

Bienvenue donc à la république Daech algérienne pour ce ministre qui a fermé un peu trop les yeux sur cette monstrueuse contradiction du système Bouteflika. Ceci en attendant l'annexion à l'empire de Baghdadi. Et dans ce jeu, Benyounès est l'incarnation de cette illusion qui croit que l'on peut sauver quelques meubles de l'intérieur. Il résiste mais il n'a pas les moyens d'une Arabie saoudite ni la couverture d'une loi sur la réconciliation. C'est le poids d'un colorant alimentaire contre un califat rendu insolent.

Conclusion ? Des journaux lâchés en meurtres islamistes ne vont pas le lâcher. Ce ministre sera mangé vif. Et entre lui et le Daech, leurs journaux, habits et « imams », Bouteflika fera son choix selon ses intérêts à lui. Car Bouteflika, en politique, est grossiste, pas détaillant.

Banlieue d'Alger

Le trafic ferroviaire perturbé

La rupture d'un câble de caténaire a perturbé le trafic ferroviaire dans la banlieue algéroise mardi, a-t-on appris de source proche de la société nationale des transports ferroviaires (SNTF). La perturbation du trafic des trains de banlieue notamment est due à la rupture d'un câble de caténaire (électrique) survenue dans les installations ferroviaires de la gare d' Hussein-Dey, a indiqué M. M. Abdelwahab Aktouche, assistant du DG de la SNTF. « Cette situation est due à la rupture d'un câble porteur de la caténaire à l'entrée de la gare d' Hussein-Dey, lieu où s'est déroulé l'accident de train de novembre dernier », a-t-il précisé à l'APS. Il a ajouté que « ce câble a été rompu par les vents puissants de la semaine », assurant que ce câble sera réparé « provisoirement » dans « peu de temps » pour la reprise du trafic des trains. Quant aux travaux provisoires effectués à la gare d' Hussein-Dey après l'accident de train, il a précisé que les câbles électriques ont été remis « provisoirement » pour assurer le trafic sur les deux voies principales notant que les vents puissants pouvaient encore les rompre. « En plus de ces travaux provisoires nous menons en parallèle des travaux définitifs touchant les fondations et les poteaux supportant les câbles caténaires alimentant les trains en énergie électrique à la gare d' Hussein-Dey », a-t-il encore expliqué. Les travaux définitifs qui seront terminés dans quelques semaines assureront à l'avenir un trafic ferroviaire fluide sans aucune perturbation, a-t-il assuré. Mardi, les trains de banlieue Alger-El Affroun et Alger-Thénia fonctionnant à l'énergie électrique dans les deux sens avaient enregistré d'importants retards. Seuls les trains roulant au Diesel assuraient leurs dessertes normalement, notamment les rapides Alger - Oran et Chlef - Alger.

El-Tarf

2 tonnes de sardines avariées saisies

Deux tonnes de sardines impropres à la consommation ont été saisies lundi à Berrihane (El-Tarf) à bord de deux véhicules utilitaires en provenance d'El-Kala, a-t-on appris hier auprès des services des douanes algériennes. Cette prise a été réalisée au niveau d'un barrage dressé à la sortie de cette localité frontalière. Les sardines qui devaient être acheminées à Alger pour y être écoulées, étaient «avariées à 100%», a ajouté la même source. Les deux véhicules ayant servi au transport ont été saisis et les poissons avariés ont été incinérés près de Ramel El Souk. Une amende de 20 millions de dinars a été infligée aux contrevenants, a-t-on affirmé.

Rapatriement des Algériens du Yémen

L'incident diplomatique avec Ryadh évité de justesse

Moncef Wafi

L'information rapportée, samedi dernier, par l'APS concernant le rapatriement des ressortissants algériens du Yémen, en guerre, aurait pu être anodine malgré son caractère exceptionnel mais les informations rapportées, quelques jours après l'atterrissage de l'Airbus A330 d'Air Algérie sur le tarmac de l'aéroport international 'Houari Boumediene' donnent un nouvel éclairage sur cette opération d'exfiltration. Selon certains comptes-rendus de la presse, on serait passé à un cheveu d'un incident diplomatique entre Alger et Ryadh dont les conséquences auraient pu être désastreuses pour les 200 passagers et le personnel naviguant algériens. Et c'est à la lumière de ces révélations que le message sibyllin du chef de la diplomatie algérienne prend tout son sens lorsqu'il a tenu à remercier l'équipage de l'A330, en soulignant le caractère dangereux de la mission et les risques encourus. De prime abord, on a estimé que Ramtane Lamamra félicitait les pilotes pour avoir survolé un pays en guerre et atterri à l'aéroport de Sanâa, malgré tous les dangers, mais en fait, il aurait fait allusion à l'attitude, à la limite de l'hostilité, des Saoudiens dans cette opération. Pour comprendre la réaction de l'Arabie Saoudite, il faut revenir à l'offensive aérienne «Tempête décisive» lancée, le 25 mars dernier, par une coalition arabe, menée par Riyad, contre les rebelles houthis, au Yémen et le refus argumenté d'Alger de rejoindre cette croisade anti-chiite.

Un refus exprimé d'autant plus par l'Algérie en plein sommet de la Ligue arabe à Charm el-Cheikh et perçu comme un affront par l'axe égypto-saoudien. Les Algériens sont, alors, dans l'obligation de rapatrier leurs ressortissants estimés à plus d'une centaine dont les diplomates et leurs familles. En tout 160 Algériens figurent sur la liste des personnes à évacuer, une liste ouverte aux ressortissants des pays voisins qui n'ont pas pu quitter le Yémen. Ainsi 40 Tunisiens, 14 Mauritaniens, 8 Libyens, 3 Marocains et 1 Palestinien seront du voyage. L'opération est pilotée par la présidence de l'Etat et à Alger, on décide d'envoyer le plus gros appareil civil de la compagnie nationale aérienne, un Airbus A330. Pour les Algériens, le plus grand danger de cette mission reste la dangerosité de l'espace aérien yéménite avec d'un côté, plus d'une centaine de chasseurs de la coalition arabe et de l'autre, une rébellion qui dispose de missiles anti-aériens de différentes portées. Un plan de vol est établi mais c'était sans compter sur la réaction des Saoudiens qui viendront tout remettre en cause. L'aéroport de Sanâa, qui n'est pas desservi par Air Algérie, se trouve à une altitude de plus de 7.300 pieds, rendant le décollage d'un avion à pleine charge de carburant très périlleux. L'équipage est donc obligé de faire l'ensemble du trajet avec un seul plein, un scénario probable, à condition de survoler l'espace aérien saoudien. Avant le début de l'opération, le ministère algérien des Affaires étrangères prévient Ryadh et Le Caire de la mission et partage le plan de vol avec l'ensemble des pays qui seront traversés ou qui risquent de l'être, par l'appareil d'Air Algérie. Précautions d'usage pour un vol qui décolle d'Alger, le jeudi dernier, et qui se passe, normalement, jusqu'à l'approche du ciel saoudien. Alors que l'équipage s'attendait à une escorte militaire à partir de l'Arabie Saoudite, ils sont surpris par l'attitude des chasseurs envoyés pour les dissuader de pénétrer dans l'espace aérien. Le contrôle saoudien prend le relais et prévient l'équipage de l'interdiction et le somme de rebrousser chemin. Surpris, les Algériens demandent un déroutement vers Dubaï. Mais là encore, le ton de la tour de contrôle est sans équivoque : l'espace saoudien est fermé à l'ensemble des appareils algériens. L'équipage n'a d'autres choix que de se rabattre sur l'aéroport du Caire où l'A330 atterrit, moins d'une heure et demie plus tard. Mais là non plus rien ne se passe comme prévu. La délégation algérienne est malmenée et ses membres sont dirigés vers l'hôtel habituel où logent les équipages d'Air Algérie puis y sont assignés à résidence, pour 48 heures, avec interdiction de quitter l'établissement. A Alger, les plus hautes instances réagissent et on prévient Ryadh que la mission sera menée jusqu'au bout. Pourtant, l'avion ne décollera du Caire que deux jours plus tard, piégé par les conditions climatiques. Il se posera, samedi, à Sanâa pour embarquer, en toute sécurité, les personnes concernées par le rapatriement. A l'arrivée de l'A330 à l'aéroport d'Alger, rien ne filtrera sur les péripéties de cette exfiltration ni sur l'attitude négative des Saoudiens et des Egyptiens.

La diplomatie aurait repris ses droits et l'incident diplomatique évité.

Une médiation algérienne au Yémen ?

M. Aziza

L'Iran s'est dit favorable à un dialogue politique au Yémen, réunissant les différentes sensibilités politiques et différents courants, hormis les groupes terroristes. Les Iraniens sont pour une solution politique, à travers une médiation d'une tierce partie, à condition qu'elle soit neutre. Mais Téhéran appelle, avant tout, à «une cessation immédiate de toutes les agressions militaires et frappes aériennes contre le Yémen et son peuple pour que le dialogue soit efficace».

C'est ce qu'a affirmé, hier, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Mortaza Sarmadi, lors d'une conférence de presse, tenue au siège de l'ambassade de la République islamique d'Iran en Algérie. Le responsable iranien, porteur d'un message «spécial» du président iranien, Hassan Rohani, à son homologue algérien Abdelaziz Bouteflika, a précisé que sa visite permettra d'aborder le développement des relations bilatérales qui sont déjà «excellentes» entre les deux pays et d'apporter certains éclaircissements sur la position de l'Iran par rapport à ce qui se passe au Yémen. Il souligne, dans ce sens, qu'il n'y a aucune entrave, ni problème qui empêchent l'Iran d'engager un dialogue avec l'Arabie Saoudite. Mais pour le conférencier, les frappes de la coalition arabe conduite par l'Arabie Saoudite doivent cesser, «car le dialogue dans ces conditions ne peut pas être fructueux».

L'Iran veut-il une médiation algérienne pour une sortie de crise au Yémen ? Le vice-ministre iranien affirme que l'Iran soutient les efforts de tous les pays amis, y compris l'Algérie, en faveur du rétablissement de la paix au Yémen. Le responsable iranien a nié l'implication directe de son pays dans le conflit yéménite et a réfuté catégoriquement les accusations de soutien direct de son pays aux insurgés houtis. «On a soutenu le peuple houti, car l'Iran a toujours soutenu les revendications populaires partout dans le monde», a-t-il dit.

En ce qui concerne le malaise arabe par rapport à l'influence de l'Iran chiite et le supposé problème entre les sunnites et chiites, le vice-ministre iranien a affirmé que cette image de l'«Iranphobia» a été alimentée par Israël. Et de préciser que certains pays ayant échoué dans leur politique et stratégie en alimentant des groupes radicaux, qui les menacent aujourd'hui, justifient leur échec par le soi-disant problème entre les sunnites et chiites.

A propos des avancées réalisées dans le dossier du nucléaire iranien, Mortaza Sarmadi a affirmé que l'accord-cadre signé à Lausanne entre l'Iran et les 5+1 reflète la nouvelle vision du nouveau gouvernement iranien, «une vision qui repose sur le principe gagnant-gagnant». Il a expliqué que la priorité principale du gouvernement iranien était de préserver le programme nucléaire industriel de A à Z. Et c'est sur cette base «qu'on est arrivés à se mettre d'accord». Il poursuit en affirmant que la partie iranienne a fait quelques concessions sur quelques points qui ne sont pas inscrits dans les priorités du gouvernement iranien pour le moment. Bien qu'il s'agisse d'un accord-cadre, le responsable iranien a qualifié cette démarche « de grande réussite » pour les Iraniens, en attendant, bien évidemment, la mouture finale de cet accord. Il précise, dans ce sens, que certains détails de l'accord ne sont pas encore abordés, mais, dit-il, «il y a une intention pour que les choses avancent bien».

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Akram Belkaïd, Paris

L'emblématique essor des zones économiques spéciales

Dans une livraison récente, l'hebdomadaire The Economist est revenu sur ce qui fut -et qui visiblement reste- l'un des emblèmes de la mondialisation (*). Il s'agit des zones économiques spéciales (ZES, en anglais special economic zones, ou SEZ) que l'on désigne aussi parfois par l'expression «zones franches». Ce sont de véritables enclaves -parfois même des villes- où les législations nationales, notamment fiscale et sociale, ne s'appliquent pas afin d'attirer l'investisseur étranger. Au début des années 1990, chaque pays qui entendait signifier au monde qu'il entrait de plain-pied dans la globalisation se devait d'avoir « sa » zone économique spéciale, voire plusieurs.

UN SUCCÈS TRÈS CONTRASTÉ

L'hebdomadaire rappelle ainsi que l'intérêt pour les ZES (la première a été créée en 1959 en Irlande) provient surtout du succès de la zone de Shenzhen où le gouvernement chinois a testé -avec le succès que l'on sait- son ouverture économique au début des années 1980. Une réussite qui s'est imposée comme une référence en la matière. En 1990 on ne comptait ainsi qu'un demi-millier de zones de ce type. Elles sont aujourd'hui 4300 et les projections établissent qu'elles devraient rapidement atteindre le chiffre de 5000 tant sont nombreux les projets en cours, qu'il s'agisse de pays africains, du Qatar, du Myanmar ou même du Japon qui promet des « zones révolutionnaires ».

Mais ce que reconnaît The Economist c'est que la grande majorité de ces zones spéciales sont des échecs. Si des localisations comme Jebel Ali à Dubaï sont de véritables réussites, c'est loin d'être le cas partout. Annoncées à grands renforts de publicité, ces enclaves n'attirent pas toujours les investisseurs, victimes le plus souvent d'un mauvais positionnement géographique, d'un manque d'infrastructures ou bien encore d'une bureaucratie trop envahissante. Parfois aussi, elles entrent en compétition avec les économies locales -plus régulées qu'elles- et peuvent même servir d'outils pour blanchir de l'argent (via des factures d'exportation gonflées).

Le plus intéressant dans l'affaire est l'une des conclusions de The Economist quant à cette situation d'échec relatif. Pour lui, certains pays se trompent en pensant qu'il suffit d'avoir une ZES pour doper son économie (ce qui est vrai) et que le mieux serait… d'étendre la législation spéciale à tout le pays. En somme, les zones franches n'auraient d'intérêt que si elles préfigurent ce que sera le monde de demain. C'est-à-dire un monde avec des recettes fiscales qui ne cessent de baisser et avec des législations sociales réduites à leur strict minimum. Car, ce que ne dit pas le grand chantre du néolibéralisme c'est que dans une ZES sur deux, les syndicats ne sont pas autorisés…

DES ZONES DE NON-DROIT SOCIAL

De fait, on parle beaucoup du scandale des paradis fiscaux qui servent, entre autre, à priver nombre d'Etats de recettes fiscales qui leur reviennent mais on n'aborde guère la question de ces zones franches et de ce qui s'y passe. En 2011, après la chute du régime de Ben Ali, l'opinion publique tunisienne a découvert, parfois avec surprise, la manière inacceptable avec laquelle se comportaient certains employeurs étrangers à l'égard de leurs ouvriers, notamment dans le secteur du textile. De tels exemples sont légion et concernent le monde entier. Une fiscalité minimale, pas ou peu de syndicats, des infrastructures financées par l'argent public au service des investisseurs (et au détriment d'autres dépenses comme celles de l'éducation), des productions et des services tournés vers le marché extérieur - trop souvent sans lien avec l'économie locale : les ZES sont bel et bien l'emblème de la dérégulation triomphante et mériteraient peut-être un peu plus d'intérêt…

(*) Special economic zones, not so special, 4 avril 2015.

Algérie-France

Deux ministres français en mai à Annaba

R. N.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été reçu hier à Paris par son homologue français, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du développement international. L'entretien entre les deux chefs de la diplomatie «a permis de faire le point sur les questions bilatérales, notamment dans la perspective de la visite de suivi du comité mixte économique franco-algérien qu'effectueront MM. Fabius et Macron à Annaba le 12 mai», ainsi que «sur les enjeux politiques et sécuritaires dans la région sahelo-saharienne», indique un communiqué de l'ambassade de France à Alger. M. Fabius a «réitéré le plein soutien de la France à la médiation que l'Algérie conduit au Mali en vue de la signature rapide par l'ensemble des parties de l'accord de paix paraphé le 1er mars à Alger». Les deux pays partagent aussi «une grande préoccupation face à la dégradation de la situation en Libye» et continuent à échanger «sur les manières de soutenir la médiation de M. Bernardino Leon, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, en vue de la formation rapide d'un gouvernement d'union nationale», indique-t-on. Il a été également question lors des discussions entre MM. Fabius et Lamamra, de la coopération entre les deux pays «pour préparer la conférence de Paris Climat 2015».

Sétif

Un membre du gouvernement français à la commémoration du «8 mai 45 »

Le secrétaire d'Etat français chargé des Anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, se rendra à Sétif pour le 70e anniversaire du massacre de milliers d'Algériens sous la colonisation française, une première à ce niveau de représentation, a-t-on annoncé hier dans son entourage. M. Todeschini effectuera un «voyage mémoriel» du 19 au 21 avril à Sétif puis Mers El-Kébir et Alger, a indiqué son cabinet à l'AFP. «Le message du gouvernement sera : aucune mémoire n'est oubliée, on est dans une mémoire apaisée », a-t-on ajouté de même source.

Le massacre de Sétif reste l'une des pages les plus noires. Le 8 mai 1945, alors que la France célébrait la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, les festivités tournèrent au drame à Sétif, Guelma et Kheratta, où des Algériens défilèrent drapeaux à la main. La répression des manifestations fit plusieurs milliers de morts parmi les Algériens, jusqu'à 45.000, victimes de la police, de l'armée ou de milices de colons.

Le 27 février 2005, l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière, a reconnu une responsabilité de la France dans ces massacres en évoquant une «tragédie inexcusable». Mais aucun membre du gouvernement français ne s'est jusqu'ici rendu à Sétif pour commémorer cette page sombre de l'histoire commune franco-algérienne, a-t-on indiqué dans l'entourage de M. Todeschini. Malgré les déclarations de dirigeants français, notamment du président François Hollande qui a reconnu en décembre 2012 les «souffrances que la colonisation a infligées» aux Algériens et dénoncé un «système (colonial) profondément injuste et brutal», le travail de mémoire reste compliqué entre les deux pays.

L'Algérie souhaiterait que la France aille au-delà de cette politique des «petits pas» et s'excuse pour son passé colonial. Paris se refuse pour l'heure à faire acte de «repentance» tout en reconnaissant que la relation franco-algérienne doit reposer sur un «socle de vérité». «Le but du voyage, c'est de mettre en lumière la mémoire partagée», a-t-on relevé dans l'entourage du secrétaire d'Etat qui se recueillera à Sétif en mémoire des victimes de la répression. Il s'y rendra en avril plutôt qu'en mai non pour éluder les commémorations officielles algériennes mais pour des raisons d'agenda, la France célébrant de son côté le 8 mai le 70e anniversaire de la fin de la guerre de 1939-1945, a-t-on précisé de même source. A Mers El-Kébir, M. Todeschini commémorera le 75e anniversaire de l'attaque de la marine française par la marine britannique, en juillet 1940, peu après la signature de l'armistice franco-allemand avec le Troisième Reich.

Selon un rapport français

Possibilité d'exploitation du schiste sans fracturation hydraulique

Un rapport français sur les hydro carbures non conventionnels a conclu à la possibilité de l'exploitation du gaz de schiste, à travers une extraction alternative, sans recourir à la fracturation hydraulique, a indiqué, hier, un journal français. «Ce rapport conclut à la faisabilité d'exploiter des gaz de schiste, sans recourir à la fracturation hydraulique (...). C'était le premier rapport officiel qui validait la technologie de stimulation au fluoropropane», rapporte «Le Figaro», citant ce document commandé par Arnaud Montebourg, en 2012, peu après son installation à Bercy comme ministre du Redressement productif. Le document conclut que la technique de stimulation au fluoropropane «présente une réelle alternative, permettant de répondre aux problèmes environnementaux posés par la fracturation hydraulique», précise le document. Le rapport sur «les nouvelles technologies d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels » a été rédigé par les «meilleurs experts» de Bercy, ceux du CGEIET (Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies), un nid de brillants ingénieurs des mines de la DGCIS (direction générale de l'Industrie), du Trésor mais aussi de l'IFP (Institut français du pétrole), selon le quotidien français. L'utilisation du propane dans la fracturation des puits de schiste est une technologie défendue, de longue date, par la société américaine «eCorp», un vieux routier du secteur pétrolier et gazier aux Etats-Unis. Cette technique n'utilise pas d'eau, ce qui offre un avantage en termes d'économie d'eau, mais s'avère, cependant, très dangereuse car le propane est inflammable. D'où l'idée développée, en 2013, avec la Rice university (Houston) d'utiliser le Fluoropropane, inoffensif puisqu'il est utilisé dans les extincteurs et même les inhalateurs, explique le même quotidien. «Injecté dans la roche pour réaliser la fracturation à la place de l'eau et des additifs chimiques qui font la mauvaise réputation de la fracturation hydraulique, le fluopropane aurait l'avantage de pouvoir être récupéré plus facilement que l'eau, et donc d'être réutilisé», assurent les promoteurs de cette nouvelle technologie. La stimulation au fluoropropane «coche toutes les cases: pas d'eau, pas d'additifs et moins de nuisance», précise le rapport. En outre, cette technologie «s'accommoderait de micro-forages, moins destructeurs de l'environnement et des paysages».

Tunisie

Quatre soldats tués et six blessés dans une embuscade

Quatre soldats tunisiens ont été tués hier et six autres blessés, dans une embuscade dans la région de Kasserine, une zone d'activité de djihadistes dans le centre-ouest du pays, a annoncé la Télévision nationale, citant le ministère de la Défense. «Quatre soldats sont morts en martyrs et six autres blessés, dans une embuscade contre une patrouille militaire, à Sbeïtla, selon le porte-parole du ministère de la Défense», ont annoncé les chaînes d'Etat 'Wataniya 1 et 2, sur un bandeau s'affichant à l'écran. Le ministère de la Défense était injoignable, dans l'immédiat, et aucune indication n'a été donnée sur les circonstances de l'embuscade. Selon une source militaire, interrogée par l'AFP, l'attaque a eu lieu non loin de la ville de Sbeïtla et près du Mont Mghilla. Plusieurs médias tunisiens ont indiqué, sans citer de source, que les militaires avaient été visés par un tir de RPG.

La région de Kasserine, frontalière de l'Algérie, est le théâtre de heurts armés réguliers entre des djihadistes et les forces tunisiennes. Depuis décembre 2012, une soixantaine de policiers, gendarmes et soldats ont, ainsi, été tués dans des embuscades où des explosions de mines. La majorité ont péri dans cette région. La plus sanglante, en juillet 2014, a coûté la vie à 14 soldats sur le mont Chaambi, un massif, à la frontière avec l'Algérie, considéré comme la principale base-arrière du maquis djihadiste. Le groupe armé actif dans la zone est la phalange «Okba Ibn Nafaa» liée à «Al-Qaïda». Selon les autorités, il est, aussi, responsable de l'attaque sanglante contre le musée du Bardo, le 18 mars à Tunis. C'est pourtant un autre groupe, lié à l'organisation Etat islamique (Daech), qui a revendiqué l'attentat. La Tunisie a annoncé, fin mars, avoir tué l'Algérien Abou Sakhr, l'homme qu'elle considérait comme le chef de «Okba Ibn Nafaa» et l'organisateur de l'attaque du Bardo. Tunis est confronté, depuis la révolution de 2011 à l'essor d'une mouvance djihadiste armée toujours plus violente. Par ailleurs, quelque 3.000 Tunisiens sont partis combattre dans les rangs de groupes radicaux, en Syrie et en Irak. Environ 500 de ces vétérans sont rentrés en Tunisie et les autorités les considèrent comme l'une des principales menaces sécuritaires pour le pays. Enfin, le chaos en Libye voisine a, aussi, favorisé l'émergence de groupes djihadistes qui forment, notamment, des Tunisiens au maniement des armes, à l'instar des deux assaillants du musée du Bardo qui ont tué 21 touristes étrangers et un policier tunisien.

Biskra

Trois morts et deux blessés dans une collision

Trois personnes, dont un bébé de 5 mois, ont péri et 2 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi soir sur la route nationale n° 83 (Biskra-Khenchela), dans la commune de Zeribet El Oued (Biskra), a appris l'APS auprès de la Protection civile. L'accident, une «violente» collision entre deux véhicules de tourisme a provoqué le décès sur place des trois victimes et occasionné des blessures aux 2 occupants de la seconde voiture, a précisé cette source. Le même jour, sur la RN 46 (Biskra-M'sila), six personnes ont été légèrement blessées dans une collision similaire qui s'est produite près de la commune de Bouchagroun, ont ajouté les services de la Protection civile, signalant que des enquêtes ont été ouvertes pour établir les circonstances de ces deux accidents.

Selon un bilan établi hier par la Protection civile, 35 personnes sont mortes et 1.414 autres ont été blessées dans 1.180 accidents de la circulation, survenus dans plusieurs wilayas du pays durant la période allant du 29 mars au 4 avril. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 28 accidents de la route, 4 morts et 49 blessés. Ces derniers ont été prises en charge et évacuées vers les structures hospitalières.

Blida

17 véhicules volés récupérés, deux arrestations

Dix sept (17) véhicules volés qui faisait l'objet de recherches ont été récupérés dernièrement par les services de la sûreté urbaine de Chiffa qui ont également arrêté les voleurs, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de la wilaya de Blida. Les deux voleurs louaient des voitures auprès d'agences de location de véhicules, sises à Alger (Baraki, Bordj El Kiffane, Draria, Saoula, Ben Telha, entre autres), a-t-on ajouté de même source. L'affaire a été dévoilée suite à une plainte déposée par un citoyen à la Sûreté urbaine de Chiffa pour signaler la présence d'un véhicule touristique dans la ville, qui a été loué le 2 avril courant auprès d'une agence de location sise à El Harrach (Alger), mais n'a pas été restitué après l'expiration du délai de location, a-t-on indiqué.

Une fois arrêté, le propriétaire de la voiture en question a déclaré à la police l'avoir acheté «auprès d' un individu qui prétendait être médecin».

Suite à quoi il a été procédé à l'arrestation du premier suspect dans la ville de Chiffa en possession de nombreux contrats de location de véhicules, et du sceau d'un spécialiste en diabétologie. La fouille de son domicile a conduit à la découverte de six (6) véhicules touristiques volés, en plus de la restitution de 11 autres, vendus auparavant, parallèlement à la récupération d'une somme de 300.0000 Da, a-t-on détaillé de même source. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Afroune, les deux suspects ont été placés en détention préventive pour les chefs d'inculpation de «falsification de documents administratifs», «usage de faux et usurpation d'identité», «escroquerie» et «abus de confiance».

Boumerdès

Un étudiant meurt percuté par un train

O. M.

Un étudiant en Biologie a été percuté, hier, aux environs de 12h40, par un train, à la gare centrale de Boumerdès. La victime, âgée de 21 ans, résidant à Rouiba, a été surprise par l'entrée en gare du train électrique Thenia-Alger, au moment où il essayait de traverser la voie ferrée pour rejoindre le quai. L'impact du choc n'a laissé aucune chance de survie à ce dernier. Les éléments de la Protection civile se sont dépêchés sur les lieux. La dépouille de la victime a été transférée à la morgue de l'hôpital de Thenia. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame et situer les responsabilités. Pour rappel, le 17 mars dernier un jeune collégien a été percuté, mortellement, par le train Alger-Thenia, à quelques mètres de la gare centrale de Boumerdès.

600 stations de services seront réalisées

Le GPLC pour lutter contre le trafic de carburant

L'entreprise Naftal réalisera quelque 600 stations de services destinées à commercialiser, exclusivement, le Gaz de Pétrole Liquéfié carburant (GPLc), un produit propre et écologique qui permettra, notamment, de limiter le trafic de carburant dans les zones frontalières, a-t-on appris mardi de l'entreprise Naftal.

Pour limiter le phénomène de la contrebande et soulager, durablement, les usagers, résidant dans les zones frontalières, Naftal vient de lancer un projet de réalisation de 600 stations de services dédiées, exclusivement, au GPLc, dont 200 seront implantées dans les zones frontalières du pays», a déclaré, dans un entretien téléphonique, à l'APS, le responsable de la communication à la direction générale de Naftal. «Une fois opérationnelles, ces stations permettront aux automobilistes des zones frontalières de s'approvisionner, en permanence, de ce genre de carburant» a expliqué Djamel Cherdoud, en faisant remarquer que «ce produit de substitution de carburant, outre l'avantage qu'il présente au plan environnemental, a, également, cette particularité, une fois le réservoir rempli, on ne peut plus le vider et donc le revendre ». Le Gaz de Pétrole Liquéfié carburant (GPLC) est un mélange de gaz butane et propane, gaz obtenus lors de la distillation du pétrole. Le GPLc est destiné aux transports routiers.

Des milliers de litres des différents carburants sont saisis, au quotidien, dans les zones frontalières par les différents services de Sécurité et des Douanes dans une lutte implacable contre ce phénomène de la contrebande qui représente une véritable saignée pour l'économie nationale, rappelle-t-on.

BLIDA

Un receveur du bureau de poste sous les verrous

Tahar Mansour

En date du 31 mars écoulé, la Brigade de gendarmerie de Ouled Yaiche reçut un appel de l'Université 'Saad Dahleb' concernant le receveur du bureau de poste situé à l'intérieur de l'Université qui avait été agressé et blessé par deux inconnus qui lui ont volé la somme de près de 380 millions de centimes après l'avoir aspergé de gaz lacrymogène et roué de coups. A l'arrivée des gendarmes sur les lieux de l'agression, le receveur avait déjà été évacué vers le secteur sanitaire pour y recevoir les soins nécessaires. L'enquête diligentée, aussitôt, permit de découvrir que les caméras de surveillance n'avaient enregistré aucun mouvement suspect aux abords du bureau de poste, au moment de l'agression. Devant les découvertes troublantes de la part des enquêteurs, une perquisition fut effectuée au domicile du receveur où des cachets rectangulaires appartenant à Algérie Poste (pour le bureau de poste) et divers documents concernant ce bureau ont été découverts. Quant au médecin légiste qui ausculta le receveur, il précisa que c'est la victime elle-même qui s'était blessée en utilisant un objet tranchant. Dans le même sillage, les échantillons de sang prélevés sur les lieux de l'agression déterminèrent qu'il n'y avait que le sang appartenant au receveur du bureau de poste.

Mis devant ces preuves irréfutables, le receveur, le dénommé A. Y. âgé de 45 ans, finit par reconnaître qu'il avait inventé toute cette histoire pour effacer les traces d'un détournement qu'il avait fait au détriment du bureau de poste. Il expliqua aux gendarmes qu'il avait l'habitude, depuis des années, d'utiliser l'argent d'Algérie Poste pour faire commerce de moutons, empocher le bénéfice et rendre l'argent «emprunté». Seulement, ayant subi des pertes trop importantes depuis quelque temps, il ne put remettre l'argent à sa place, ce qui le poussa à imaginer ce scénario pour essayer de « cacher » le trou dans sa comptabilité.

Le mis en cause a été présenté, lundi dernier, à la justice et placé en détention préventive sous les chefs d'inculpation de détournement de deniers publics et fausse déclaration de crime.

DELLYS

Le potentiel touristique pour redorer le blason

La commune de Dellys, à 64 km à l'est de Boumerdès, s'appuie sur son potentiel touristique pour redorer son blason, en tant que destination touristique de choix, à travers la valorisation de ses ressources naturelles, archéologiques et historiques, selon le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC).

Pour l'édile, cette démarche stratégique s'accomplit par la concrétisation des différents projets de développement qui lui ont été affectés, ces 5 dernières années, dans ce créneau. «La commune de Dellys a bénéficié, ces cinq dernières années, de nombreux projets de développement, d'un montant global estimé à plus d'un milliard de dinars», a révélé Zerouali Rabah, dans un exposé des perspectives de développement de sa commune, présenté au cours d'une rencontre ayant réuni, dimanche soir, les élus de cette collectivité avec plus de 400 citoyens, en présence du wali. Il a souligné que ces projets, dont certains ont été livrés, alors que le reste est, soit en chantier, soit en cours de lancement, «englobent tous les secteurs de développement et sont susceptibles de restituer, à terme, la place de choix qui était l'apanage de Dellys, avant la décennie noire».

En effet, la commune de Dellys, réputée pour son antique Casbah et ses belles plages, fut, durant toute une décennie, la cible du terrorisme, qui l'a, complètement, isolée, avant de connaître, ces dernières années, un regain d'activité, dû au lancement et à la réalisation de divers projets, a estimé le P/APC.

POUR LA RELANCE D'UNE COMMUNE TOURISTIQUE ET HISTORIQUE

Dans son intervention, à cette occasion, le wali de Boumerdès, Kamel Abbas, a cité parmi les projets d'importance, affectés à cette commune, la réalisation du Plan permanent de préservation et de restauration du patrimoine protégé de l'antique Casbah de Dellys. Il a indiqué que le plan en question sera renforcé par la réalisation d'un parcours touristique, au profit de la vieille Casbah, en vue de soutenir la relance du Tourisme et de l'Artisanat, et, partant, aider à la création de l'emploi et au relèvement des revenus de la commune. Le wali a, aussi, annoncé des études en cours, pour l'extension du port de Dellys et la réalisation d'un quai flottant et d'une poissonnerie, outre une étude pour l'aménagement du vieux port et son renforcement par un parcours touristique, un théâtre de plein air et diverses commodités pour loisirs et artisanat, en relation avec la pêche.

L'autre projet, jugé d'importance, cité par le wali, consiste en la réalisation d'une ligne ferroviaire, dont l'étude est en cours, en vue du raccordement de la ville de Dellys à Tadmait et Draâ El Mizan, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, puis à la gare Aomar de Bouira, en plus du projet de dédoublement de la RN 24, traversant le centre-ville.

Pour rattraper le déficit accusé en projets touristiques, la commune a, parallèlement, bénéficié de l'inscription à la réalisation d'études d'aménagement de 2 zones d'extension touristiques (ZET) aux Salines et à Takdamt, a ajouté le wali. Il a fait part, en outre, d'un projet pour la protection de la ville de Dellys contre les inondations, et un autre pour la réalisation d'un pôle urbain de plus de 2.000 logements de différentes formules, auxquels s'ajoutent des projets d'une station d'épuration des eaux usées, d'un centre d'enfouissement technique des déchets (CET), d'une piscine semi-olympique, de stades de proximité, d'une station mobile d'électricité, de centres de santé et d'établissements éducatifs.

LES CITOYENS EXPRIMENT LEURS PRÉOCCUPATIONS

Durant cette rencontre, les citoyens de Dellys ont eu l'opportunité d'exprimer différentes préoccupations liées, dans leur majorité, au logement social, aux aides à la construction rurale et à l'absence d'un plan de circulation pour la ville, qui enregistre des encombrements inextricables. D'autres habitants de cette ville, les pêcheurs ? notamment, ont souligné les difficultés rencontrées dans leur travail au sein du port, alors que certains ont mis en avant l'absence de structures sportives et le manque de locaux au profit des associations, outre l'isolement dans lequel sont confinés de nombreux villages, faute de moyens de transport et de routes aménagées.

Des citoyens ont, également, appelé les services concernés de la commune ? à la nécessité de la prise en charge du problème des ordures, notamment, à la nouvelle ville, tout en insistant sur l'impératif de trouver des solutions aux problèmes de la pollution de la mer à cause du rejet des eaux usées, ainsi qu'au pillage du sable, l'abattage des arbres et l'absence de commodités d'accueil pour les estivants, qui affluent sur cette ville, notamment en période estivale.

AIN DEFLA

Des médecins spécialistes en renfort

Les structures de santé publique, à travers les différentes localités de Aïn Defla, ont été renforcées par 43 médecins spécialistes, en 2014, a-t-on appris, dimanche auprès des services de la wilaya. Cet apport a permis l'amélioration des conditions de prise en charge des malades, et leur a permis d'éviter les déplacements récurrents vers les établissements sanitaires dans les wilayas avoisinantes. Le secteur de la Santé de la wilaya s'est également renforcé, durant la même période, de 5 chirurgiens-dentistes, 6 pharmaciens, 61 agents paramédicaux, 11 biologistes et 14 psychologues, a-t-on ajouté. A la faveur de cet apport, le nombre de médecins généralistes est passé à 502, celui des médecins spécialistes à 206, des chirurgiens-dentistes à 116, des pharmaciens à 19 et des agents paramédicaux à 2.417, a-t-on précisé, signalant, en outre, que la wilaya dénombre quelque 59 praticiens, toutes spécialités confondues, relevant du secteur privé.

M'SILA

Plus de 350 nouveaux transformateurs électriques annoncés

Pas moins de 355 nouveaux transformateurs électriques seront «incessamment» lancés en travaux, à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'Energie et des Mines. Ces équipements, inscrits dans le cadre d'un «programme d'urgence», permettront d'améliorer «substantiellement» le service public de fourniture d'énergie électrique, d'éliminer les branchements illicites et de «venir à bout des problèmes de coupures et de vols de câbles, a-t-on indiqué. Ce programme qui cible, en premier lieu, les agglomérations importantes de la wilaya, à l'image des villes de M'sila, Boussaâda, Sidi Aissa, Bouti-Sayah et Magra, sera «soutenu» par la rénovation du réseau de distribution, a fait savoir la même source. La direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE) avait, rappelle-t-on, réalisé et équipé, au cours de l'année 2014, plus de 250 transformateurs, conduisant à une nette amélioration de la qualité de service, d'une part, et le raccordement de 858 nouveaux abonnés, d'autre part.

SKIKDA

Un camion de sable saisi, 2 arrestations

A. Boudrouma

Deux individus qui s'adonnaient au pillage du sable de mer, ont été placés en détention préventive, avant-hier, par le procureur de la République près le tribunal de Collo.

Selon les informations fournies par le Commandement du groupement de Gendarmerie de la wilaya de Skikda, les 2 malfaiteurs, âgés de 34 et de 39 ans ont été interceptés à bord de leur camion à leur arrivée au barrage routier dressé par les gendarmes sur l'axe routier CW39, reliant les communes de Béni Zid et Ain Kechra, dans le cadre d'un dispositif de lutte contre le pillage du sable.

A l'issue de la vérification, il s'est avéré que les 2 individus n'avaient aucune autorisation de transport, ni d'extraction de sable. Ils ont été conduits au poste puis présentés devant le parquet tandis que le camion a été conduit à la fourrière communale de Béni Zid.

GUELMA

Près de 4.500 logements réceptionnés en 2014

Un ensemble de 4.451 logements, tous segments confondus, ont été réceptionnés et 4.017 autres mis en chantier, durant l'année 2014, dans la wilaya de Guelma, a indiqué, samedi le wali, Larbi Merzoug. Il a précisé, devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), réunis en session ordinaire, qu'il a été réceptionné des logements publics locatifs (2.028 unités), des logements ruraux (2.356), des logements promotionnels aidés (53) et des logements d'astreinte (14).

La réalisation de ce programme a été exécutée dans le cadre du reste à réaliser (RAR) représentant le reliquat du Quinquennat 2005-2009 ainsi que dans le cadre du Plan quinquennal 2010-2014, a indiqué le chef de l'exécutif local qui a souligné qu'avec le relogement de 978 familles, en 2014, la wilaya a «répondu à la totalité des besoins de familles, recensées en 2007, tout en dégageant de nouvelles poches foncières pour de futurs équipements publics».

L'exercice 2014 a, également, vu le lancement en réalisation de 4.017 logements dont 1.400 publics locatifs, 188 promotionnels aidés, 180 unités promotionnelles, 40 logements d'astreinte, en plus de 2.209 aides au logement rural. Le wali a, aussi, fait état du lancement des travaux de réalisation de 1.100 logements de la formule location-vente, par une entreprise étrangère, ainsi que de l'engagement des procédures administratives pour confier à des entreprises locales, la construction de 1.900 logements de même type. Les élus qui sont intervenus en clôture de cette session, ont salué les efforts déployés par les pouvoirs publics, en matière d'habitat et appelé au maintien du rythme actuel imprimé au développement local.

TÉBESSA

Les demandes de logement sur Internet

Les demandes de logement se feront par inscription sur Internet «dès avril en cours» dans la wilaya de Tébessa, a indiqué, dimanche, le wali, Mabrouk Beliouz, à l'APS. Le citoyen désirant bénéficier d'un logement, dans le cadre des différentes formules gérées par l'Etat, pourra s'inscrire en utilisant le site électronique de la wilaya, en mentionnant ses renseignements personnels avec exactitude, a déclaré le premier responsable de la wilaya. Les préparatifs engagés en prévision du lancement de cette initiative ont débuté, il y a un mois et les premiers essais, confortés par la réussite de la réception des requêtes et des propositions de citoyens, à travers ce site, ont été concluants, selon le chef de l'exécutif local qui a, également, évoqué le numéro vert '1100' du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui a donné un «contenu concret» au rapprochement des services de l'Administration des citoyens.

La wilaya de Tébessa a bénéficié, au titre du précédent programme quinquennal (2010-2014), de 25.000 logements, tous segments confondus, parmi lesquels 12.000 logements publics locatifs (LPL), 6.000 logements promotionnels aidés (LPA) et 4.500 habitations rurales, a rappelé M. Beliouz. Il a, également, affirmé que le nouveau pôle urbain de Doukane, nouvellement aménagé, au chef-lieu de wilaya, contribuera à l'éradication de plusieurs habitations précaires et illicites.

BATNA

Une centrale électrique solaire, prochainement

Les travaux de construction d'une centrale électrique solaire seront lancés «avant la fin du premier semestre 2015», à Batna, a indiqué, dimanche, à l'APS, le directeur de l'Energie et des Mines, Ali Benyakhlef. Cette centrale qui utilisera seulement, l'énergie solaire obtenue au moyen de panneaux photovoltaïques, sera réalisée près de la mechta 'El Hassi', dans la commune de Oued El Ma. D'une capacité de 20 mégawatts, elle permettra de renforcer l'alimentation électrique «localement et dans les régions limitrophes», a indiqué ce responsable, précisant que le projet a nécessité un investissement public de 4 milliards de dinars.

Premier du genre, dans la wilaya de Batna, cet équipement générera «au moins 20 emplois permanents» et favorisera la fixation des agriculteurs de la région, en leur donnant la possibilité de développer leurs activités, dans une zone «foncièrement agricole», a, encore, indiqué M. Benyakhlef.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

18 joumada ethania 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h55	**12h50**	**16h28**	**19h19**	**20h41**

«La galère» des 36 entreprises de l'assainissement

A. Mallem

Les gérants des 36 entreprises de l'assainissement, qui ont travaillé durant l'année 2014 pour l'APC de Constantine et n'ont pas été payées, continuent de faire le forcing pour obtenir satisfaction en campant depuis quatre jours devant le bureau du président de l'APC de Constantine, M. Seif-Eddine Rihani. «Jeudi dernier, explique le président de leur association, M. Kherrab, nous sommes restés à travailler jusqu'à minuit avec le secrétaire général de la wilaya pour finaliser et mettre en forme les états de paie et les documents y afférents. Après, nous avons été dirigés vers le bureau du maire pour apposer sa signature et envoyer les états au Trésor pour nous mandater. Malheureusement, le P/APC avait refusé catégoriquement de signer les documents en les renvoyant devant le secrétaire général de la mairie lui demandant d'accomplir cette formalité. Mais ce dernier a rejeté à son tour les états en faisant savoir au maire que cette prérogative est de son ressort. Et ces tergiversations se sont poursuivies durant les journées du dimanche et du lundi», pendant que les jeunes entrepreneurs, venus en force, campaient devant l'hôtel de ville espérant une issue positive à leur réclamation.

Lundi, les jeunes entrepreneurs ont continué d'exercer une pression sur le P/APC menaçant de fermer complètement l'accès à la mairie en bloquant toutes les issues avec leurs camions. Et c'est vers 17h, que le maire accepta finalement de recevoir leurs représentants. Les «négociations» avec le maire qui ont duré deux heures ont fini par aboutir sur une promesse ferme de signer les états de paiement et rendez-vous leur a été donné pour hier (mardi) matin. Mais hier dans la matinée, les négociations se sont poursuivies entre les deux parties. «Et au cours de ce second round des négociations, indique M. Kherrab, le P/APC nous a proposé de nous régler 6 mois de travail en nous invitant à l'ester en justice pour les six mois restants. Aussi, il nous a promis de nous renouveler les contrats de travail à partir du 1er mai prochain. Devant cette manœuvre du maire, nous avons décidé de requérir les services d'un avocat pour nous conseiller sur les aspects juridiques découlant de cette proposition». Et rendez-vous a été pris encore pour 14h avec le maire afin de l'informer sur la réponse à donner à sa proposition.

Rappelons que le total des sommes réclamées à la mairie par les entreprises de l'assainissement a été évalué à 191 milliards 475 millions de centimes. Mais le contrôleur financier de la mairie, s'appuyant sur la dérogation signée par le wali pour le recrutement de ces entreprises, avait consenti à payer la moitié de cette somme qui porte sur 6 mois de travail. Les entrepreneurs ont été amenés dernièrement à demander au wali le changement de la dérogation en question pour couvrir les 12 mois de l'année 2014. Mais une éventuelle rectification de la dérogation du wali soulève, semble-t-il, quelques difficultés au niveau du Trésor. Et en l'état actuel des choses, vu que le règlement de ce dossier a été rendu complexe par des erreurs administratives commises au départ, la proposition faite aux créanciers par le maire de Constantine, qui consiste à ester l'APC en justice en réclamant le règlement des six mois restants, semble être la seule issue pour les entrepreneurs d'entrer dans leurs droits et pour poursuivre leur partenariat avec la municipalité en partant, cette fois, sur des bases solides.

CNEP Immo et AADL

Les souscripteurs bloquent la route

A. El Abci

Battant le record de sit-in organisés devant le cabinet et devant le siège de la société CNEP Immo, les souscripteurs auprès de cette dernière et de l'AADL sont revenus, hier, à la charge, encore une fois, en organisant un sit-in devant le cabinet du premier responsable de la wilaya, sollicitant son intervention pour débloquer la situation et une remise rapide des clés de leurs appartements. Appartements dont la construction est achevée depuis belle lurette, soit depuis cinq ans, et auxquels il ne manque que les aménagements extérieurs, à savoir la voirie et les réseaux divers (VRD) dont les travaux de réalisation n'ont été lancés que depuis quelques mois au niveau de certains sites, notamment, ceux de Ali Mendjeli, selon le président de l'association, M. Boulkout. Les protestataires ont fermé la route longeant le cabinet du wali temporairement et de par trois fois la matinée, mais vers 13h20 mn en apprenant de leurs représentants que le DG régional de la CNEP Immo a refusé de se joindre à la réunion audit cabinet, ils ont décidé de refermer la route et ce, «jusqu'à ce que ces responsables de la CNEP daignent se joindre à la réunion», disent-ils.

Des renforts de police ont été appelés, surveillant de près les développements de la situation à l'effet d'éviter tout dérapage. Et notre interlocuteur, M. Boulkout, de regretter cette situation et de s'interroger sur «tout ce temps pris pour se décider enfin d'entamer les travaux des VRD juste aux mois de décembre et janvier derniers, alors que c'était là la date fixée pour la remise des clés, selon des promesses qui nous ont été faites au mois 2014 et qui se trouve ainsi reportée aux mois de juin ou juillet prochains». «Tous ces développements demeurent incompréhensibles pour nous et surtout inquiétants», ajoutera-t-il. Et de souligner que les souscripteurs en ont «marre» de ces promesses «mensongères» et pensent que toute l'opération reste entourée de «flou», accusant les chargés du projet de «lenteurs voulues» pour les empêcher d'acquérir leurs logements. «Sinon comment comprendre que des logements, dont le projet date de 15 ans et construits à 100% depuis des années, ne nous sont toujours pas livrés», dira-t-il. Et d'indiquer qu'«une des femmes souscripteurs est décédée dernièrement, sans avoir vu son appartement qu'elle a attendu durant des lustres, et c'est le sixième cas en l'espèce», précisera-t-il. En milieu de l'après-midi, les protestataires n'avaient toujours pas «libéré» la route, rejetant la proposition du représentant du wali de reporter la réunion à aujourd'hui, mercredi, et de convoquer officiellement les directeurs de la CNL, de CNEP Immo et de AADL.

Fermée après un incendie

La mosquée El Istiklal reprend du service

Rekibi Chikhi

La mosquée «El Istiklal», sise au quartier du «Coudiat» en plein centre ville de Constantine, a été touchée, il y a quelques jours, par un incendie qui a fait beaucoup de bruit parmi les fidèles. L'incendie survenu vendredi dernier en fin d'après-midi, peu avant la prière du Maghreb, a été provoqué, selon toute vraisemblance, par un court-circuit électrique. Heureusement, l'incident n'a pas fait de victimes, la salle de prière étant pratiquement vide au moment de l'incident. On apprendra que des agents de la Sonelgaz ont dû procéder à des coupures de courant électrique. Ayant entamé depuis plusieurs jours des opérations de réhabilitation du vieux réseau électrique au niveau du quartier du Coudiat, et, en remettant l'alimentation en électricité, après quelques heures d'interruption, «la charge électrique a culminé au niveau du climatiseur suite à un court-circuit, engendrant ainsi un incendie», nous a expliqué M. Lakhdar Fanit, le directeur des Affaires Religieuses de Constantine.

De son côté, Mme Meziane Djihène, la chargée de la communication au niveau de la Direction de Distribution de Constantine (DDC), nous a précisé que, «la Sonelgaz a entamé ces travaux de réhabilitation de son vieux réseau en concertation avec la wilaya, en prévision de l'événement «Constantine capitale de la culture arabe», au niveau des quartiers «Coudiat» et de «Saint Jean»». Concernant l'explication technique de l'incendie, elle nous a précisé que, «c'est le climatiseur qui, n'ayant pas été conçu pour disjoncter en cas de court-circuit, n'a pas de ce fait supporté la charge et a, donc, brûlé». Le directeur des Affaires religieuses, qui s'est déplacé sur les lieux a estimé que «les dégâts matériels ne sont pas importants, mais l'état actuel du lieu empêche, toutefois, la mosquée de rouvrir tout de suite». Et d'ajouter que «la fumée a, bien entendu, noirci les murs et des particules de cendre se sont déposées sur la moquette». A signaler que le sinistre a eu lieu au niveau de la salle de prière réservée aux femmes. Cette dernière est séparée de la salle principale réservée aux hommes par un simple paravent ; ainsi, la cendre a endommagé une bonne partie de la moquette de la salle principale de cette mosquée. «On a essayé par tous les moyens possibles de la nettoyer, précise notre interlocuteur, mais rien n'y fait». Afin de rouvrir les portes de la mosquée aux fidèles dans les plus brefs délais, une solution a été proposée par le directeur des Affaires religieuses, «On va récupérer l'ancienne moquette de la salle de prière de la mosquée «El Emir Abdel Kader», en cours d'être remplacée, et la mettre à la place de celle endommagée de la mosquée «El Istiklal», cela nous fera gagner du temps, ajoute M. Fani ; la mosquée rouvrira aujourd'hui, et les fidèles ne rateront pas la prière du vendredi».

Soulignons que la mosquée «El Istiklal», située en plein centre-ville de Constantine, connaît tout au long de la semaine un afflux considérable de fidèles. En sus des riverains et des employés des administrations situées également à proximité de cette mosquée, ainsi que plus de cinq établissements scolaires et plusieurs commerces, trouvent en cette mosquée un lieu de culte idéal qui ne les éloigne pas beaucoup de leurs postes de travail. Rappelons qu'un autre incendie au quartier du «Coudiat» a ravagé plusieurs commerces du marché Bettou. La Sonelgaz avance dans ce cadre que le matériel électrique en place sur les deux lieux est de qualité très mauvaise, et les utilisateurs ne respectent pas les consignes de sécurité, qui exigent d'éteindre les appareils lorsqu'ils quittent les lieux.

Sensibilisation sur la sécurité des aliments

A. Mallem

L'association «ville santé» d'El-Khroub a organisé, hier, au centre culturel M'hamed Lyazid de la ville, une journée de sensibilisation sur le thème de la sécurité des aliments, thème qui a été retenu cette année par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour célébrer la Journée mondiale de la santé fixée au 7 Avril de chaque année. Et tous les acteurs qui sont concernés par la sécurité alimentaire ont été invités à participer aux conférences-débats prévues dans le programme : les directeurs des établissements qui ont des cantines, les gens qui font de la restauration, la direction du Commerce et des prix qui a pour mission, entre autres, de contrôler la qualité des aliments et l'hygiène du milieu où ils sont fabriqués et distribués, le bureau d'hygiène de la mairie et de nombreux médecins et des nutritionnistes venus du chef-lieu de la wilaya de Constantine pour disserter sur la sécurité alimentaire. Nous avons noté également la présence d'un éminent spécialiste en biologie qu'est le professeur Senhadji qui a été chargé de faire une communication sur la problématique de l'alimentation, notamment chez les personnes gravement malades et celles souffrant de maladies chroniques. L'intervention de ce spécialiste a été suivie avec attention par l'assistance, en ce sens que l'orateur l'a axée sur l'importance d'une alimentation saine chez les immunodéprimés parce que les médicaments ont un effet secondaire sur le corps. Et si le malade concerné mange des aliments non sains, donc porteurs de virus, les médicaments n'auront aucune efficacité sur sa maladie, affaibliront son corps et l'exposent à un danger. Et de conclure que les aliments présentés à la consommation pour ce genre de malades doivent être qualitativement et quantitativement conséquents.

La seconde intervention, qui a eu un impact sur l'assistance, est celle faite par la présidente de l'association des consommateurs de la wilaya qui a donné un état des lieux des pratiques hygiéniques et sécuritaires dans les circuits de distribution des aliments déstinés à la consommation humaine. Elle expliquera que les intoxications alimentaires qui se produisent, surtout en période de grandes chaleurs, ont pour origine, primo, le non respect des règles d'hygiène, secundo, lorsque la chaîne du froid n'est pas respectée, tertio, le stockage des produits alimentaires, des plats qui se fait dans des conditions d'hygiène déplorables, etc… Et d'insister sur la multiplication des actions de sensibilisation des consommateurs pour les conduire à acquérir des réflexes de contrôle des aliments qu'ils consomment. Et d'avertir que son association est habilitée par les pouvoirs publics à se porter partie civile lorsque des consommateurs qui ont été victimes d'intoxications portent plainte devant la justice contre les fabricants ou les commerçants des aliments qui sont incriminés.

Et à la fin des débats, les participants à la journée de sensibilisation ont élaboré et adopté des recommandations portant sur l'importance du contrôle des aliments destinés à la consommation humaine et de l'éducation des consommateurs.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

18 joumada ethania 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h40	**12h36**	**16h14**	**19h05**	**20h27**

AÏN TEMOUCHENT

Sensibilisation des conducteurs de bus

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation lancée à l'initiative de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) sur la sécurité des usagers de la route (conducteurs, piétons), les services de la sûreté de wilaya d'Aïn-Temouchent ont accommodé un programme au profit des conducteurs d'autobus.

Mohamed Bensafi

Cette initiative, baptisée «Notre sécurité est ta responsabilité», est axée sur les accidents des bus de transport en commun, a indiqué un communiqué de la SWAT. Le but recherché à travers cette opération est d'inculquer la culture de la circulation routière pour la simple et bonne raison de réduire les accidents et de garantir la sécurité des voyageurs et des usagers de la route. Les organisateurs ont procédé à la distribution de dépliants confectionnés spécialement sur la sécurité routière aux conducteurs de bus et aux chauffeurs de taxis, notamment aux niveaux des stations d'arrêt. Ces automobilistes doivent prendre conscience du danger qui guette, à chaque coin de rue, à chaque coup de volant, le piéton. Ils sont ainsi appelés à plus de vigilance, à respecter le code de la route et les instructions des agents de l'ordre public pour assurer la fluidité du trafic routier. L'utilisation du téléphone portable, la vitesse excessive, les arrêts inopinés au milieu de la route, sont, parmi d'autres, des fautes professionnelles du chauffeur de bus à éviter. Des infractions qui sont à l'origine des accidents de la circulation pouvant même engendrer des conséquences graves, rapporte-t-on sur les brochures. Cette campagne de sensibilisation est un message fort à tous les acteurs concernés par la sécurité routière, visant à protéger la vie des conducteurs, des voyageurs et des usagers de la route. A titre indicatif, les services de police d'Aïn-Temouchent ont enregistrés, durant les 03 premiers mois de l'année en cours, 33 accidents de la circulation engendrant le décès de 02 personnes et des blessures à 32 autres.

TLEMCEN

L'ANSEJ met le cap sur la formation des accompagnateurs

Khaled Boumediene

Améliorer l'accueil, l'information, l'orientation et le conseil durant tout le processus de création et d'extension des microentreprises, et garantir leur pérennité, tel est le but d'une semaine de formation de 34 accompagnateurs des agences nationales de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) des wilayas d'Oran, Chlef, Relizane, Mostaganem, Saïda, Mascara, Béchar, Bayadh, Nâama, Sidi Bel Abbès, Adrar, Aïn-Temouchent et Tlemcen, qui se déroule du 5 au 9 du mois courant à l'hôtel « Pomaria » de Tlemcen. « Cette formation organisée par la direction générale de l'ANSEJ, qui touche toutes les agences de soutien à l'emploi des jeunes de l'ouest, rentre dans le cadre du perfectionnement du personnel de cette agence. Ces journées visent la promotion d'un guide de l'entretien pour permettre aux accompagnateurs de suivre une démarche méthodologique et ainsi améliorer la prise en charge des jeunes promoteurs. Ces accompagnateurs décortiqueront toutes les étapes de création de microentreprise, à partir du premier contact avec l'antenne ou l'annexe de l'ANSEJ, et le premier entretien individuel qui permet d'installer la relation entre le jeune promoteur et son accompagnateur, pour avoir une idée claire sur l'activité envisagée, valider les qualifications et les acquis professionnels, et impliquer le jeune promoteur dans l'étude du marché de son projet, jusqu'au démarrage de l'activité, et les visites effectuées par l'accompagnateur pour prodiguer des conseils au jeune promoteur, et augmenter les chances de réussite et de développement de sa microentreprise », a expliqué ce lundi, lors d'une brève entrevue, le directeur de l'ANSEJ de Tlemcen, Bahif Mohamed. Par ailleurs, une aide précieuse est accordée aux jeunes promoteurs issus de la formation professionnelle (CFPA). « Notre action, au jour le jour, a pour but d'orienter et accompagner ces jeunes formés dans différentes spécialités de la formation professionnelle, telles que la plomberie, électricité bâtiment, maintenance, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment, mécanique auto, restauration, hôtellerie, etc… », a-t-il souligné. Notre interlocuteur nous a fait savoir que près de 22 dossiers ont été financés par l'ANSEJ de Tlemcen dans le cadre de la restauration mobile (Snack). Les véhicules de restauration mobile, soumis à une autorisation de l'APC, peuvent être placés par les jeunes promoteurs dans des lieux publics et touristiques pour s'adonner à leurs activités. Selon un jeune bénéficiaire, ces véhicules sont dotés de plaques chauffantes, friteuses, lavabos, eau potable, et de frigos.

SIDI BEL ABBES

Le projet Ifriquia présenté au public

M. Kadiri

A l'hôtel Benitala, a été présenté au public, lundi après midi, le projet « IFRIQIA »-cité du cinéma, au cœur du complexe technopole et touristique à Sidi-Bel-Abbes, en présence des principaux promoteurs, M. LJUBOMIR PESKIREVIC (partie étrangère), ainsi que MM. BENHAOUA et OULDGORINE (la partie Algérienne). Le projet est localisé entre les deux lacs naturels de la partie nord de la ville de Sidi-Bel-Abbes ; il s'agit de Sidi Mohamed Benali et de Sarno.

Le but du projet est de développer un centre touristique majeur en Algérie, avec toute l'infrastructure nécessaire, allant du parc d'attraction et de divertissement à l'hôtellerie et des sites résidentiels, en passant par l'enseignement, la culture et le sport. Les populations locales seront les premières bénéficiaires, autant par la création d'emplois sur le site que par le développement du travail des entreprises voisines et des commerces situés sur le passage entre l'autoroute de l'Ouest, le chemin de fer et les sites d'IFRIQIA''. Ce sont environ 600 hectares qui devront servir à ce projet estimé, selon Mr BENHAOUA, à 600 millions d'euros : 51%, apport algérien et 41% pour le consortium étranger (Anglais, Français, Suisses, Serbes).

BENDAOUD

Situation incommode pour les habitants du site de la SNMétal

Mahi Ahmed

Les habitants des logements sociaux, du LPA et du LSP, situés dans le site de la SNMétal, sur le territoire de la commune de Bendaoud, à 3 km à l'ouest de Relizane, sont dans l'embarras depuis qu'ils ont mis les pieds dans leurs logements. Ces citoyens sont désappointés par l'absence de l'éclairage public ; ce qui plonge le site dans la pénombre dès la tombée de la nuit. Une situation qui expose les riverains aux différents risques, notamment les agressions nocturnes perpétrées par des malfaiteurs qui rodent quotidiennement sur les lieux à la recherche d'éventuelles proies. L'on est ainsi obligé d'entrer tôt pour éviter ce genre de mésaventure. Un autre problème est soulevé par les habitants : l'on signale la présence durant la nuit des amateurs des boissons alcoolisées qui squattent les magasins du sous-sol, sans rideaux et non encore attribués. Des troubles sont enregistrés chaque nuit, provoquant des nuisances aux locataires, nous indique notre source d'information. Il est fait état, par ailleurs, du manque de transport urbain. Les bus ne fréquentent que rarement le site, engendrant des difficultés aux citoyens désireux de se rendre à la ville de Relizane pour vaquer à leurs occupations, particulièrement les élèves scolarisés dans les différents établissements au chef-lieu de la wilaya. L'on ajoute qu'il existe une seule école primaire où sont entassés les écoliers en surnombre dans les classes. Notre source d'information fait part de l'absence d'une mosquée où les fidèles peuvent accomplir les prières.

MASCARA

Bientôt un colloque international sur l'Emir

En marge de la visite de travail et de prospection du ministre des Moudjahidine, M.Tayeb Zitouni, programmée ce dimanche début de la semaine à Mascara, le wali, M. Ouled Salah Zitouni, et le directeur des Moudjahidine ont été saisis par le haut responsable pour que Mascara abrite, le mois prochain, un grand colloque international sur la personnalité de l'Emir Abdelkader, fondateur du premier Etat algérien. A ce propos, le wali a convoqué son secrétaire général, le directeur des Moudjahidines et le recteur de la faculté des lettres et des sciences humaines et celui du secteur de la Culture pour prendre en charge toutes les doléances et préparer ce rendez-vous sous de bons auspices, d'inviter les professeurs, historiens, chercheurs et représentants d'associations de pays arabes ou étrangers en vue de participer à ce colloque international qui aura lieu à partir du 25 mai 2015.

Une bande démantelée et une arme à feu récupérée

Agissant sur renseignements, la police judiciaire de Mascara vient de mettre la main, au début de cette semaine, sur une bande de malfrats, composée de trois personnes, en possession d'une arme à feu, des munitions et des armes blanches, a-t-on appris de source sécuritaire. Le chef de bande des malfaiteurs et l'un de ses compères ont été arrêtés sur les lieux par la police, tandis que le troisième élément demeure toujours en fuite. Les armes ont été récupérées et les mis en cause ont été présentés et incarcérés par la Cour correctionnelle de Mascara.

Abid Djebbar

BÉCHAR

Le coup de gueule du ministre de l'Agriculture

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, a déploré, lundi, la situation critique à laquelle est confronté le périmètre agricole de la plaine d'Abadla (88 km au sud de Béchar). ''Je ne constate aucune réelle activité agricole productif dans ce périmètre agricole de 5 400 ha, et ce, malgré les investissements colossaux consacrés tant pour sa mise en valeur que pour sa réhabilitation, projet en cours de concrétisation pour un coût de plus de 1 milliard de dinars'', a-t-il précisé lors de sa visite de ce périmètre. « A ce titre, et dès les prochains jours, un comité technique sera dépêché sur place pour assainir la situation et celle des bénéficiaires où seul les agriculteurs productifs pourront désormais activer au niveau de cet espace agricole, qui doit être un moyen de l'autosuffisance alimentaire de la wilaya », a-t-il souligné. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, qui s'adressait a un groupe de représentants des agriculteurs de ce périmètre, estime ''qu'il est temps que ce périmètre où activent 1 591 agriculteurs soit véritablement assaini et productif''. Cette décision du membre du gouvernement d'envoyer un comite technique pour l'assainissement de la situation de cette plaine a été favorablement accueilli par les mêmes représentants des agriculteurs, qui ont estimé qu'il est temps de mettre fin a une situation qui n'a que trop duré au détriment de l'agriculture dans la région. Auparavant, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a procédé au lancement des travaux d'un complexe frigorifique et de distribution localisé dans la zone industrielle de Béchar. Cette nouvelle infrastructure d'une capacité de stockage de 10 000 M3, qui est localisée sur une superficie de 30 000 M2 et comprendra également des bâtiments administratifs et techniques, a nécessité un investissement public, pour sa réalisation et son équipement, de plus de 563 millions de dinars. Ce projet, qui relève du secteur de l'Agriculture et du Développement rural, est destiné au stockage annuellement de 7 à 8 tonnes de produits agricoles, ont indiqué des responsables centraux du même secteur. Dans la commune de Taghit où il s'est rendu en compagnie des autorités locales, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a visité le périmètre de mise en valeur de Laouina qui s'étend sur une superficie de 300 ha extensible à 30 000 autres hectares. Sur place, M. Abdelwahab Nouri a salué le travail réalisé en matière de mise en valeur et exploitation de ce périmètre par les 91 bénéficiaires, qui pourront, à l'avenir, jouir de l'extension de leurs exploitations, de 1 à 2 ha actuellement, à 10 ha, vu leur réussite dans l'opération de mise en valeur de ce périmètre saharien. Sur ce site où est localisé le chantier de réalisation d'une retenue d'une capacité de plus de 3 millions de M3 des eaux de l'oued ''Zousfana'', le membre du gouvernement a ordonné la relance de la cadence des travaux, jugés très lents par rapport aux moyens financiers de plus de 300 millions de DA dégagés par son secteur pour sa concrétisation au cours des deux prochaines années pour permettre le renforcement de l'irrigation de ce même périmètre. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural poursuivra mardi sa visite dans la wilaya par l'inauguration d'un laboratoire régional vétérinaire et l'inspection de plusieurs autres projets relevant de son secteur à Béchar.

Transfert des camions vers la gare routière des Castors

Le maire s'oppose et propose une autre assiette

K. Assia

La décision initiée par la direction des transports pour la délocalisation des camions de marchandises de la rue Soufi Zoubida et Sidi El Hasni vers la gare routière des Castors a suscité l'étonnement du maire d'Oran. Le président de l'APC d'Oran a déploré que cette décision soit prise sans concertation de la commune. Lors de la réunion des membres du conseil exécutif, tenue avant-hier au siège de l'APC, M. Boukhatem, maire d'Oran, a préconisé une réunion avec les directeurs des transports et du commerce pour revoir cette décision. En effet, la gare routière ne peut abriter ces camions de gros tonnage puisque l'enceinte doit être fermée suite à une délibération communale et rasée pour abriter un complexe sportif. La gare doit donc être évacuée de tous les exploitants: transporteurs de bus et chauffeurs de taxis pour enfin réaliser ce projet tant attendu par les riverains. Dans ce contexte, les élus locaux ont proposé l'assiette jouxtant le manège d'El-Hamri comme un terrain adéquat pour accueillir ces camions de marchandises lesquels entravaient la circulation dans ces deux artères et représentaient un danger pour la vie des habitants. Abordant les préparatifs de la saison estivale, le maire a mis l'accent sur la nécessité d'appliquer la loi dans toute sa rigueur, notamment celle liée au squat des espaces publics. La ville ne doit pas être laissée entre les mains des détenteurs d'autorisations provisoires pour qu'ils la transforment en dépotoir et bazar. Des instructions fermes ont été donc données aux responsables des secteurs urbains et aux membres de commissions de veiller au respect de la réglementation et lutter contre tout abus.

En insistant sur l'impact de cette opération de chasse à l'informel et à l'occupation illicite des espaces, qui vient en prévision de la saison estivale, le directeur de la division de la voirie et de la circulation a affirmé qu'un programme d'aménagement de tous les trottoirs est lancé lequel prévoit la réalisation de 8.000 mètres carrés d'ici la fin du mois de mai. En guise de conclusion, les membres du conseil se sont penchés sur l'hygiène de la ville et sur la nécessité de multiplier les opérations d'entretien vu que la ville s'apprête à accueillir plusieurs manifestations culturelles, des rencontres internationales sur l'environnement.

Une semaine après son coup d'envoi

Réunion d'évaluation de l'opération de ravalement des façades

Houari Saaïdia

L'opération de ravalement des façades de la ville d'Oran lancée le 2 avril fera l'objet d'une réunion d'évaluation, demain à l'Hémicycle. La commission de wilaya installée par arrêté du wali et chargée du suivi et de l'évaluation de cette action d'entretien du milieu urbain et de revalorisation de l'immobilier du centre-ville siègera donc sous la présidence du chef de l'exécutif local pour faire le point sur la mise en pratique des directives données en ce sens, une semaine après le coup d'envoi de l'opération. L'on rappelle que les autorités locales avaient pris le soin d'appuyer l'action par un dispositif réglementaire, à savoir un arrêté municipal daté du 22 mars portant injonction aux propriétaires immobiliers (habitations, locaux à usage commercial ou artisanal, établissements publics ou privés…) de procéder à la remise en état de propreté et au ravalement de leurs locaux dans le cadre de l'amélioration et de l'embellissement de l'environnement urbain et de la réhabilitation du paysage et du cadre de vie citadins. Pour traduire cette volonté sur le terrain, les pouvoirs publics locaux avaient, à juste titre, mis en place une cellule centralisée pour le suivi et l'évaluation continue de l'opération présidée par le wali. Ce qui est, en soi, un signe probant du sérieux de cet acte de gestion de la ville que des voix dénigrantes s'élevant ça et là le réduisent à tort à un simple « tape-à-l'œil ». Un des contre-arguments tout prêts qui peuvent leur être retournés est vérifiable, palpable : jeter un coup d'œil sur le boulevard de l'ALN, ex-Front de mer (avant et après travaux). Lors de la rencontre de demain jeudi, il sera dressé un bilan partiel, puisque l'opération suit son cours, correspondant à une semaine d'actions à travers les douze secteurs urbains, et ce en présence des différentes sous-cellules nées des démembrements de la cellule centralisée, laquelle est composée de la police de l'urbanisme et de protection de l'environnement (PUPE), la direction du commerce, la DUC, la direction du logement, l'OPGI, les entreprises publiques Seor, Sonelgaz, Algérie Poste, Algérie Telecom, entre autres. Y prendront part également les délégués et directeurs des douze secteurs urbains qui seront, plus que tous les autres acteurs de la scène, les comptables des rapports d'état des lieux. En effet, chaque chef de secteur urbain dressera le bilan exhaustif de l'opération de ravalement dans son territoire et rendra des comptes sur d'éventuels manquements. En fait, l'opération s'articule sur deux axes : le programme de la direction de l'habitat dont la mise en œuvre est financée par la taxe d'habitation et l'action volontariste mobilisant les établissements publics, les propriétaires privés, les particuliers, selon le statut du maître des lieux. Pour ce faire, le wali a impliqué tous les acteurs institutionnels et la société civile à qui incombe le rôle de piloter et de coordonner les actions sur le terrain. C'est le cas, notamment, du maire d'Oran, du directeur de l'animation locale relevant de la DAL, des directeurs et délégués des douze secteurs urbains, des services techniques de l'APC, des EPIC de wilaya, du secteur du commerce, de la PUPE, entre autres. Le plan mis au point consiste à œuvrer en cellules. De son côté, l'opération de ravalement et de remise en état des immeubles menée par l'OPGI doit inclure, tout naturellement, le nettoyage et la peinture des façades et des murs de clôture, la peinture et la réfection des garde-corps et des balcons, la restauration et restitution des menuiseries et huisseries, la réfection et reprise des éléments de modénature (bandeaux, corniches et tout élément architectural remarquable), réfection des éléments de zinguerie associés à la façade (gouttières, descentes d'eaux pluviales, dauphins…), réfection des souches de cheminées, traitement de l'étanchéité de la façade, peinture des dessous de toit apparents et des lucarnes, déplacement et/ou suppression de coffrets de branchement, etc.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Meskine

La lutte des classes a existé, elle existe et existera, tant qu'il y aura réforme sur réforme, jusqu'à la réforme de nos enfants. Tant que ceux qui n'ont pas «intérêt» à ce que ça change, continuent à maquiller, à la fois la réalité, elle-même et le langage, afin que des sbires, mis à la tête des particules politiques, aident à guider les troupeaux vers la fierté du statut d'esclave ou de mouton. Ils veulent le bien de leurs concitoyens.

Ils en connaissent le moyen pour les combler. Ils savent que tous les concitoyens aspirent à la fortune comme eux. Ils sont démocrates et ils veulent faire fortune puisque la démocratie le permet. Même ceux qui ne sont pas démocrates d'ailleurs, veulent faire fortune.

Voilà. Mais si tout le monde fait fortune qu'est-ce qui se passe ? L'argent ne vaut plus rien. Puisque tout le monde en a. Si tout le monde fait fortune, personne ne fait fortune. Donc il faut des pauvres. Donc il leur faut des pauvres. Pour faire fortune, il faut bien qu'ils se les fabriquent, les pauvres. Mais des pauvres qui ne font pas trop pleurer. L'idéal serait qu'ils puissent, au moins, boire et manger. Car si le pauvre meurt, il faut en fabriquer un autre. A nouveau. Pour le remplacer. Voire deux ou plusieurs. Et ça n'arrête plus. Ça n'arrête plus. Car les pauvres sont indispensables. Donc pas trop pauvres. Des pauvres propres. Je suis démocrate. Je fabrique des pauvres. Des pauvres propres. Alors je suis riche.

C'est ainsi que la démocratie devient une immense machine à fabriquer la misère et la justifier par 'on est tous le pauvre de quelqu'un d'autre'. Sauf que eux sont les pauvres de Bill Gates et nous… pôvres de nous. Ainsi va la vie, dirait le prêche, celui qui possède beaucoup rabbi izidou, et celui qui n'a rien rabbi izidou.

Elles encombrent les ports d'Oran et d'Arzew

Une centaine d'embarcations abandonnées par leurs propriétaires

J. Boukraâ

Une centaine d'embarcations dont la majorité sont défectueuses depuis de longues années, amarrées un peu partout dans les coins et recoins des deux ports de pêche d'Oran et d'Arzew. Abandonnées par leurs propriétaires ces embarcations sont à l'origine de l'exiguïté des ports de pêche. Une situation décriée maintes fois par les marins. Selon les dernières statistiques, 283 bateaux de pêche sont enregistrés, 173 au port d'Oran et 109 au port d'Arzew. Mais en réalité seulement 189 embarcations sont en activité (77 à Arzew et 112 à Oran). Bien que les perspectives de pêche et d'emploi offertes par les ports d'Oran et d'Arzew y soient importantes, l'actuelle exiguïté causée par des anciennes embarcations délaissées par leurs propriétaires est désolante et affecte vraiment le décor touristique. La situation a transformé certains endroits des ports en de vrais cimetières pour épaves, alors que des pêcheurs en plein exercice, notamment ceux ayant investi dans le cadre des crédits Ansej ou CNAC, continuent à peiner pour trouver un lieu d'accostage notamment pendant les périodes d'inactivité (repos) ou pendant la période de reproduction du poisson (repos biologique). En 2014 une opération d'évacuation des embarcations a été lancée aux ports d'Oran et d'Arzew, mais l'action n'a pas touché toutes les embarcations de pêche vétustes et abandonnées. Seulement une cinquantaine ont été évacuées. Il faut aussi rappeler que huit site d'abris pour bateaux de pêche devraient être aménagés à Oran. Ces derniers sont tous situés à la Corniche oranaise. Cette mesure décidée dans le seul but d'atténuer l'encombrement que connaissent les ports d'Oran et d'Arzew n'a pas été concrétisée à ce jour. En effet, le secteur de la pêche en Algérie est considéré comme une activité économique à part entière de par sa capacité à contribuer à l'amélioration des besoins alimentaires et à la création des milliers d'emplois et à la consolidation de l'économie nationale. Dans ce cadre, un nouveau programme de développement des différentes filières de l'aquaculture a été élaboré. Le premier axe du plan « AQUAPECHE 2020 » concerne la promotion de la pêche et de l'aquaculture et son orientation vers l'intégration et la durabilité en favorisant la création d'emploi.

Dans ce cadre, il s'agira notamment de la promotion d'une pêche responsable par la mise en place de plans d'aménagements et de gestion des pêcheries, la réhabilitation et la distinction de la pêche artisanale, l'exploitation de nouvelles zones de pêche, la modernisation de la flottille, l'amélioration de la gestion et du fonctionnement des services publics dans les ports et les abris de pêche.

Grâce aux stations de traitement d'El Kerma et Cap Falcon

Vers une hausse des périmètres agricoles irrigués en 2016

Une hausse des périmètres agricoles irrigués de 7 à 12% est prévue à Oran en 2016 à la faveur du recours aux eaux non conventionnelles, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Avec l'utilisation des eaux traitées en irrigation agricole, les superficies irriguées passeront l'année prochaine à 13.000 hectares pour développer notamment l'arboriculture fruitière, a-t-on indiqué. Les eaux seront transférées de la station de traitement d'El Kerma pour irriguer 5.000 ha de la plaine de M'léta (Tafraoui), alors que 450 ha à El-Ançor seront irrigués à partir de la STEP de Cap Falcon (Aïn El-Turck). La superficie des périmètres agricoles irrigués de la wilaya est estimée actuellement à 7.200 ha, soit l'équivalent de 7% des terres agricoles de la wilaya estimées à 143.303 ha. Ces périmètres sont consacrés à la culture maraîchère dont la pomme de terre d'arrière-saison et saisonnière. Cette dernière est entrée en phase de semis sur une superficie de 225 ha pour une production de 67.500 quintaux lors de la saison agricole 2015-2016. Trois techniques sont adoptées dans l'irrigation de ces périmètres : la technique traditionnelle pour irriguer une superficie de 5.000 ha, le système goutte-à-goutte pour irriguer 1.900 ha et le reste est irrigué par pivot, selon la DSA. Pour économiser l'eau, les services agricoles oeuvrent à développer le système d'irrigation goutte-à-goutte, très apprécié par les agriculteurs, surtout depuis le lancement, en 2000, du Fonds national de développement agricole et rural (PNDRA). L'agriculteur désirant utiliser cette technique bénéficie d'un soutien pouvant atteindre jusqu'à 50% de la valeur globale du projet, a-t-on indiqué, soulignant que ce système assure un meilleur rendement. Pour l'irrigation de ces périmètres, 21 millions de mètres cubes d'eaux conventionnelles par an sont mobilisés à travers 2.100 puits, 62 forages profonds, des réservoirs et deux retenues collinaires.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Berahou Aek, 87 ans, Bel-Air
Faradji Kourouba, 76 ans, Bel-Air
Khalfaoui Kheira, 85 ans, 13 rue Max Marchand
Mejaji Hachemi, 54 ans, rue de Tlemcen

Horaires des prières pour Oran et ses environs

18 joumada ettania 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h11	13h05	16h43	19h34	20h55

SONY

BIENVENUE AU MEGA PACK DJEZZY

BONUS
200 Mo / MOIS
PENDANT 3 MOIS

14990 DA

Xperia™ E1 + CASQUE STÉRÉO

Disponible dans tous les centres de service des wilayas couvertes par la 3G .

www.djezzy.dz

مرحبا بالغد DJEZZY جازي

MOBICAM
Mobilier de bureaux

MOBICAM
Fabricant de tous types de meubles

Les bonnes affaires du début de l'année 2015
Pourquoi payer plus cher ?!

Promotion
Chambre à coucher
La qualité au meilleur prix.

95000 Da
Prix d'usine
107000 Da

72000 Da
75000 Da

Garantie - Garantie - Garantie 2 ans

Photos non contractuelles -Quantité & promotion limitées

SHOW ROOM & BUREAU
COMMERCIAL 04, RUE MEMPHIS
(FACE AU PORTAIL ÉCOLE BEN ABDERRAHMANE),GAMBETTA - ORAN
TÉL. & FAX: 041 53 44 26 / 041 53 26 94
MOBILE: 0550 48 11 99 / 0560 09 78 10 /
0770 87 52 40 / 0770 86 50 30
WWW.MOBICAM-DZ.COM / CONTACT@MOBICAM-DZ.COM

AGENCES

vueling

Poursuit son développement en Algérie

DESTINATIONS NOUVELLES

A PARTIR DU 11 AVRIL 2015

DESTINATIONS	FREQUENCES	JOURS
ALGER - PALMA DE MAJORQUE	02 Vols par semaine	✓ MERCREDI ✓ SAMEDI
ALGER - ALICANTE	02 Vols par semaine	✓ MARDI ✓ SAMEDI

Les vols sont déjà ouverts à la vente

DESTINATIONS EXISTANTES

TOUTE L'ANNEE

ALGER - BARCELONE	05 Vols par semaine	✓LUNDI ✓MARDI ✓MERCREDI ✓JEUDI ✓DIMANCHE
ORAN - BARCELONE	02 Vols par semaine	✓JEUDI ✓DIMANCHE
ORAN - ALICANTE	04 Vols par semaine	✓MARDI ✓MERCREDI ✓JEUDI ✓SAMEDI

Pour plus d'information contacter le GSA de Vueling
Four Winds Travels
01 Avenue Pasteur, Alger - Grande Poste
Tél : 021 73 93 42 & 021 73 71 05
Fax : 021 73 93 40
Mob : Vueling aéroport 0660 93 60 08
Email : pasteuretkt@hotmail.com
Email aéroport : fwt.vuelingalger@yahoo.fr
+ réseau de vos agences habituelles à travers le territoire national

Grande Société de Distribution de Carburant
Recrute pour son antenne à Tlemcen

1- Chef de Service Commercial
- Profil universitaire
- Expérience de Dix (10) années dans le domaine
- Age requis de 40 ans minimum

2- Chef de Service Comptabilité
- Profil universitaire
- Expérience de Dix (10) années dans le domaine
- Age requis de 40 ans minimum

3- Comptable
- Diplôme de C.A.P. - C.M.T.C. ou Universitaire
- Expérience de Cinq (05) années dans le domaine
- Age requis de 30 ans minimum

N.B./
- LES POSTULANTS DOIVENT RESIDER DANS LA WILAYA DE TLEMCEN
- IL EST OFFERT DES SALAIRES INTERESSANTS & MOTIVANTS
- Lettres de motivation plus C.V. à adresser à **B.P. N° 363 Imama Tlemcen**

Suite à une réunion du syndicat avec le P-DG

Valorisation des salaires pour les agents de sécurité de la SETRAM

Un consensus a été trouvé, avant-hier, dans le conflit opposant le syndicat de la Société des Tramways (SETRAM) à sa direction générale à propos de la décision de cette dernière de remplacer les CDD des agents de sécurité de son unité d'Oran par des CDI à temps partiel.

Houari Barti

En effet, et selon le chargé de la communication de la section syndicale d'Oran, M. Malek Benaceur, au bout de discussions qui ont duré plus de 6 heures, à Alger, avec le P-DG de la SETRAM, «nous sommes arrivés à un accord de principe d'accepter les CDI à temps partiel mais avec une augmentation des salaires, passés de 18.000 à 22.000 dinars, au profit de nos agents de sécurité.» Un accord qui a été soumis, le soir même, aux travailleurs de la SETRAM Oran, lors d'une assemblée générale extraordinaire, tenue au siège de l'entreprise à Sidi Maârouf. En plus de cette revalorisation des salaires, souligne le même responsable, «on a eu, également, l'engagement ferme de la part de l'administration de faire profiter nos agents de sécurité d'une priorité absolue dans tout recrutement futur que ça soit pour la vente des tickets ou pour le contrôle.»

Le même syndicaliste a, toutefois, admis que cet accord n'a pas été à la hauteur des aspirations de l'ensemble des agents de sécurité, dont une partie, a-t-il dit, a exprimé une «certaine déception».

«Si la majorité des agents de sécurité a trouvé l'accord plutôt correct, vu qu'il accorde un salaire de 22.000 DA pour un travail à mi-temps, une partie a exprimé une certaine hésitation car elle préfère travailler plus pour gagner plus.

Pour rappel, un climat de tension est né, à la SETRAM Oran, suite à la décision «unilatérale» de l'administration, de remplacer les CDD (Contrat à durée déterminée) des agents de sécurité par des CDI (Contrat à durée indéterminé) mais à temps partiel. Une décision qui prévoit, donc, la division par deux du volume horaire du travail mais aussi et surtout une division par deux des salaires actuels. Quelque 269 agents de sécurités de l'Unité SETRAM d'Oran sont concernés par cette mesure. Une première réunion, tenue le 12 mars dernier, avec les représentants de la direction générale de la SETRAM, sur demande des membres du Conseil syndical du syndicat d'entreprise, n'a finalement pas eu l'effet de rapprocher les positions. «Les représentants du syndicat d'entreprise ont réaffirmé, lors de cette réunion, leur rejet de la proposition relative à la régularisation de la situation administrative de l'ensemble des agents de sécurité de l'unité d'Oran, vu que leur contre-proposition est jugée meilleure», lit-on, en guise de conclusion, dans le procès-verbal sanctionnant cette réunion. Selon les membres du Conseil syndical du syndicat d'entreprise de la SETRAM, unité d'Oran, «faire bénéficier les agents de sécurité de contrats à durée indéterminée, est un engagement qui a été pris par le ministre, lui-même. Mais il n'a jamais été question de transformer cette permanisation en permanisation à temps partiel.» Un sit-in de protestation a été, même, observé le 22 mars, dernier, à l'issue d'une assemblée générale, tenue au siège de l'entreprise avec comme points à l'ordre du jour: la régularisation des contrats, la régularisation des indemnités relatives aux heures supplémentaires depuis avril 2013, et la convention collective qui tarde toujours à voir le jour.

Alors que la réhabilitation peine à avancer

L'OPGI veut éclairer ses immeubles à l'énergie solaire !!

K. Assia

L'économie d'électricité dans les parties communes est le nouveau concept que tente de lancer l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya d'Oran.

Cette expérience pilote consiste, désormais, en l'éclairage des cages d'escaliers, grâce à l'énergie solaire. Le projet va cibler selon des sources responsables, à l'office, l'ensemble des immeubles où le problème d'éclairage de ces parties communes pose toujours problème. Des équipements spécialisés, alimentés en énergie solaire, seront, donc, installés au grand soulagement des habitants. Selon la direction, le projet va cibler, chaque immeuble et une enveloppe de 14 millions sera donc consacrée pour concrétiser ce projet, à la fois moderne et économique. Outre l'éclairage des cages d'escaliers grâce au solaire, l'office a, également, prévu une centralisation de la climatisation, autrement dit, recourir à une seule ventilation contrôlée ce qui évitera le constat désolant qu'offre ces climatiseurs, placés à chaque étage d'immeuble Autant de projets qui laissent les riverains perplexes quant aux difficultés rencontrées dans l'amélioration de leur cadre de vie. Cette mesure, même appropriée, a ses effets à moyen et long termes en matière de rationalisation de l'énergie grâce au solaire, elle ne peut susciter l'engouement de certains habitants dont les chantiers de réhabilitation sont toujours en instance. C'est le cas du boulevard Mascara où les travaux sont à l'arrêt depuis des mois. Des sources proches de l'entreprise chargée du projet précisent que le problème est, plutôt, financier et que celle-ci doit, non seulement, faire face aux dépenses inhérentes à l'achat des matériaux dont la quantité est conséquente, mais également à s'acquitter de la charge salariale des ouvriers, à termes échus. Certains ouvriers ont dû abandonner le chantier pour non paiement des salaires, ce qui s'est répercuté, négativement, sur la cadence des travaux. Les entreprises étrangères réclament, donc, leurs dus pour pouvoir poursuivre les travaux et en finir avec ce projet qui tarde à se concrétiser. Il serait préférable, selon certains habitants, notamment ceux de la rue Khémisti de se concentrer sur l'achèvement des travaux pour pouvoir initier de telles techniques innovantes tel l'éclairage des cages d'escaliers avec le solaire. Conscients des difficultés rencontrées, d'autres habitants ont été unanimes, quant à la série de contraintes qui ternissent l'image de leur cité. Ils citent le cas des caves inondées et d'autres squattées qui sont des foyers de microbes et sources de maladies, indique-t-on.

D'autres cités ont perdu de leur splendeur, alors qu'elles ont été, nouvellement, réceptionnées telle la cité Haï Es Sabah. Les riverains estiment qu'il serait préférable de se pencher sur les questions de fond pour répondre aux besoins de la population, notamment le respect des délais en matière de réhabilitation.

La concession des plages maintenue

Cauchemar en perspective pour les estivants

Rachid Boutlélis

La concession des plages, qualifiée par la vox populi «d'anarchie autorisée et de dégradation des conditions de séjour », constitue depuis ces derniers jours le thème principal des discussions sur la place d'Aïn El Turck. En effet, l'annonce de l'annulation de cette activité saisonnière a suscité un grand ouf de soulagement des familles oranaises, qui ont manifesté leur consternation et leur courroux à propos d'un éventail de désagréments et de contraintes ayant gâché leur bref séjour, au bord de la mer. Ce triste constat a été résumé par le représentant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, lors d'une récente rencontre régionale tenue au 'Sheraton' et consacrée à l'évaluation de la saison estivale 2014 ainsi que l'entame des préparatifs de celle de 2015, dans les 5 wilayas côtières de l'ouest du pays à savoir : Chlef, Mostaganem, Oran, Ain Témouchent et Tlemcen. Le responsable a, en effet, fait remarquer que l'anarchie a régné en maître absolu, sur les plages durant les précédentes saisons estivales. Il a déclaré que « le département ministériel de Tayeb Belaïz est sur le point de proposer au gouvernement l'annulation des contrats de concession des plages ainsi que des contrats en vigueur ». Le même responsable a estimé que « l'exploitation de ce type de concession des plages relève du domaine public et que l'accès est censé être gratuit à tous les citoyens » . Or, déplore-t-il « la réalité est inacceptable vu que l'exploitation des plages est loin des normes requises ». Le représentant du ministère de l'Intérieur a, encore, renchéri à ce propos qu'en « attendant l'examen de cette proposition par l'exécutif, la tutelle instruira, entre autres, les walis à geler les opérations de concession de plages, au titre de la saison estivale 2015 ». Sur le plan financier, il a été clairement établi, selon une étude faite au par ce ministère que les recettes engrangées dans les 14 wilayas côtières du pays ont été très endeçà des prévisions et le montant global enregistré, en 2014, n'a été que de 113 millions de DA.Les statistiques démontrent que l'activité, en question, dans les stations balnéaires pouvait engranger en réalité des recettes de plus de 275 milliards. Cependant, lors de sa visite de travail, à Oran, effectuée la semaine dernière, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a apporté un démenti formel à propos du gel de la concession des plages. Mme Zerhouni a, en effet, souligné lors d'un point de presse concocté au Salon international du Tourisme, des Voyages et du Transport 'SIAHA 2015', à Oran que les deux tiers de la surface des plages seront donnés en concession aux jeunes durant cette saison estivale. Le tiers seulement de la surface des plages sera gratuit. Elle a ajouté que des correspondances ont été adressées aux walis pour veiller au respect strict de la réglementation par les concessionnaires privés. Le démenti de la ministre du Tourisme n'a pas, par contre, suscité l'approbation des futurs estivants abordés par 'Le Quotidien d'Oran'. Nos interlocuteurs se sont insurgés, en abordant ce sujet que « nul n'ignore qu'à « l'instar des années précédentes, les solariums clandestins vont pousser comme des champignons et seront à l'origine de moult contraintes pour les estivants. La gratuité de l'accès, à la majorité des plages n'est pas inscrite sur la feuille de route des exploitants de ces activités informelles». Il importe de rappeler, dans ce même ordre d'idées, les affrontements sanglants à l'arme blanche, entre bandes rivales armées jusqu'aux dents, qui ont eu pour cadre les plages de 'Coralès', 'Bomo' et 'Beau Séjour' entre autres, dans la daïra d'Aïn El Turck, au cours de la dernière saison estivale et ce, pour le contrôle de ces zones côtières. Ces batailles rangées, qui se sont déroulées sur les plages, ont provoqué une grande panique parmi les estivants dont certains ont, tout simplement, écourté leur séjour.

«Nous ne disposant pas, comme certains, des moyens financiers pour offrir un séjour à l'étranger à nos enfants» a regretté, à travers une déclaration lourde de sens, un retraité de la localité côtière de Bouisseville. Toujours est-il que, cette décriée activité saisonnière, par les interlocuteurs abordés par 'Le Quotidien d'Oran', concerne 8 plages, selon les documents établis pour la wilaya d'Oran par la direction du Tourisme. Il s'agit de la grande plage de Mers El Hadjadj, ex-Port aux Poules et Dahlis, relevant de la commune de Gdyel, 2 sites à Cap Blanc, dans la commune d'Ain El Kerma, Paradis-Plage sur le territoire de la commune d'Ain El Turck et enfin 2 sites des Andalouses externes au complexe, relevant de la commune d'El Ançor. Cette liste, n'a pas pris en considération les plages très prisées, telles que 'Bomo' et 'l'Etoile', dans la commune de Bousfer. Leur mise à prix varie entre 350.000 à 910.000 DA. L'autre mesure pour une activité estivale, concerne la gestion des parcs de stationnement. Cette année encore, les estivants s'attendent à vivre un véritable cauchemar.

Ain El Beida

Un homme découvert étranglé dans une habitation

Un homme, âgé de 44 ans, a été découvert étranglé à l'aide d'un morceau de tissu, dans une habitation à Ain El Beida.

Le corps en état de décomposition a été découvert accroché au plafond de la maison. La dépouille mortelle a été évacuée à la morgue de l'hôpital d'Oran. Une enquête a été ouverte.

J. B.

DJEZZY جازي

مرحباً بالغد
www.djezzy.dz

Ce dossier est sponsorisé par Djezzy

AVEC LA COLLABORATION DE

MAGHREB EMERGENT

Premier journal économique en ligne

Régulation du haut débit mobile, les Etats-Unis optent pour un Internet ouvert

L'Internet à deux vitesses n'aura pas lieu. La Commission fédérale des communications (FCC) vient de trancher au grand dam des opérateurs mobiles qui voulaient un trafic sélectif selon le poids du porte-monnaie des internautes.

PAR FARID FARAH

Depuis le 26 février dernier, le marché américain du haut débit mobile est soumis aux règles traditionnelles du service public. La Commission fédérale des communications (FCC) des Etats-Unis a décidé de soutenir le principe de la libre circulation des données dans les réseaux sans fil des opérateurs de la téléphonie mobile US. Aucun flux data ne sera avantagé par rapport à un autre à des fins lucratives. Cette décision du régulateur américain signifie qu'après tant d'années d'absence de cadre réglementaire de la technologie sans fil, l'Internet mobile devient ainsi concerné par les règles de la neutralité de l'Internet fixe. En clair, les membres de la FCC ont voté à trois contre deux, les règles, baptisées "les règles claires et exécutoires pour les préservation et protection de l'Internet ouvert" et rassemblées dans un document de 300 pages, qui empêchent les opérateurs du haut débit mobile de bloquer ou de ralentir d'une manière sélective le trafic data et d'avantager des usagers qui payent plus afin de bénéficier d'un débit plus rapide.

Des opérateurs des télécommunications comme AT & T, Verizon, T-Mobile, Sprint et d'autres ont protesté contre l'adoption de ces règles en mettant l'accent sur le fait que la décision de la FCC tuerait un élément fondamental de leur business à savoir l'amortissement des coûts exorbitants de la bande passante de leurs réseaux. Mieux, les fournisseurs des supports câblés de transmission ont déjà approuvé une offre de tarification plus élevée appelée "l'Internet des voies rapides" destinée aux producteurs des contenus qui nécessite une forte capacité de transmission. Netflix, Amazon, Hulu et YouTube, avec leurs services de streaming vidéo full HD, sont les plus connus parmi ces producteurs. Cette priorisation payante est considérée par la FCC comme étant incompatible avec le principe de la neutralité de l'Internet. Et ce, en raison du comportement discriminatoire des opérateurs après leur hiérarchisation tarifaire de la vitesse de consommation des données des applications mobiles.

L'Internet à deux vitesses, un choix purement discriminatoire

D'ailleurs, en janvier dernier, le régulateur américain a intenté un procès contre l'opérateur AT & T afin qu'il cesse de pratiquer des étranglements de vitesses de téléchargements pour ses clients qui bénéficient de forfaits data mobile illimités. Pour réagir à cette décision de la FCC d'user du pouvoir de la justice américaine pour mettre en demeure l'opérateur cellulaire américain, AT & T avait indiqué que le régulateur US ne disposait pas de compétence juridique sur les services sans fil du haut débit mobile et de ce fait, il n'est pas apte à empêcher l'étranglement des débits de téléchargement pour les usagers "bigdatavores". Pour rappel, après des enquêtes approfondies, la FCC a qualifié l'opérateur AT & T de spécialiste de l'étranglement des bandes passantes. L'opérateur n'a pas cessé de ralentir les flux data mobile des utilisateurs qui ont consommé un volume data de 5Go. Les enquêteurs de la FCC ont également accusé AT & T de proposer des forfaits data illimités sans ralentissement, à des tarifs plus élevés, aux clients qui choisissent l'iPhone comme terminal de connexion. Selon les observateurs du marché américain du web mobile, ces nouvelles règles seront contestées devant la justice par les opérateurs américains. Cependant, les enjeux financiers ont fait que le haut débit mobile est devenu, à travers cette nouvelle réglementation, un service fortement régulé, en dépit du fait que la FCC a reporté de quelques années la régulation sur les tarifs ou l'obligation de la mutualisation des réseaux avec la concurrence. Aussi, contrairement aux opérateurs mobiles et fixes, les nouvelles règles dispensent temporairement les opérateurs entrants de certaines règles. Ainsi, malgré le soutien total des membres républicains de la FCC, le projet d'un Internet à deux vitesses sera renvoyé aux calendes grecques. Selon eux, ces règles vont créer de nouvelles taxes que les opérateurs vont répercuter sur leurs usagers ou déduiront de leurs investissements. Mais les membres démocrates estiment qu'opter pour des voies rapides qui accélèrent le trafic pour les riches et des voies lentes pour les pauvres est un choix purement discriminatoire.

Les technologies mobiles et la neutralité du Net sont inversement proportionnelles !

PAR FARID FARAH

Aux Etats-Unis, après des années de combat, les partisans de la "neutralité d'Internet" ont obtenu victoire et ont réussi à imposer leurs idées dans le processus de la régulation de l'Internet mobile sans fil. Pour la première fois de l'histoire des télécommunications US, la Commission fédérale des communications (FCC) a instauré un cadre juridique pour réguler l'Internet mobile à très haut débit qui diffère grandement de l'Internet traditionnel appelé couramment l'Internet fixe. Malgré cette différence, les trois membres démocrates de la FCC, qui en compte cinq, ont maintenu le principe de la neutralité du Net dans le haut débit mobile. Selon des analystes de la presse américaine, cette décision à laquelle se sont opposés les membres républicains, est loin d'être praticable sur le terrain. Les raisons citées sont multiples. Par exemple, pour certains, classer juridiquement la connectivité à large bande comme un service de télécommunication plutôt qu'un service d'information, et ce, au nom de la neutralité du Net, ne va pas seulement empêcher les opérateurs des télécommunications d'abuser de leur pouvoir en tant que providers, en bloquant ou en ralentissant l'accès à tout type d'information, mais va carrément bloquer toute évolution de leur métier notamment dans le domaine de l'économie numérique.

D'autres estiment que l'interdiction de l'étranglement des flux data favorisera les applications mobiles à base de photos et textes, et pénalisera celles des vidéos IP. Pire, dans une telle situation, les techniciens des opérateurs ne seront pas en mesure d'éviter une panne de réseau. En effet, ils ont besoin d'une liberté d'action à travers laquelle ils peuvent rééquilibrer le trafic data en cas de congestion du réseau. Finalement, cette question d'appliquer le principe de la neutralité de l'Internet aux contenus propres aux réseaux mobiles à très haut débit, comme la vidéo HD, va mettre en évidence d'autres contradictions dans la réglementation du marché de la data mobile et ce, non seulement aux Etats-Unis, mais même dans d'autres pays, en particulier en Europe. La contradiction la plus importante sera certainement celle de l'absence d'un mécanisme efficace pour surveiller le trafic de la data mobile afin de détecter d'éventuelles violations des règles de la neutralité appliquée au haut débit mobile.

China Telecom choisit Gemalto pour déployer des services NFC

Gemalto, le leader mondial de la sécurité numérique, affirme que l'opérateur China Telecom a choisi sa carte SIM "UpTeq NFC multi-locataire" pour déployer des services sécurisés de transport NFC dans deux grandes villes chinoises, Shanghai et Beijing. Le déploiement de cette technologie de paiement sans contact permettra à 45 millions de voyageurs quotidiens de prendre le métro et de payer leurs achats de tous les jours avec une simple application sur leurs smartphones. Les SIM NFC sont également intégrées avec le logiciel LTE de gestion de Gemalto, permettant aux utilisateurs de télécharger des applications sur large bande mobile. La Chine compte environ 4 millions de terminaux acceptant QuickPass de UnionPay. Le pays possède également la plus grande base d'utilisateurs de smartphones dans le monde, offrant un énorme potentiel pour les transactions mobiles sans contact.

Google et Mozilla rejettent des certificats internet chinois

La China Internet Network Information Center (CNNIC), une autorité chinoise de régulation d'internet, a jugé inacceptable la décision de Google de ne pas reconnaître ses certificats de confiance. Cette décision de Google est intervenue suite à une enquête conjointe entre le groupe américain et CNNIC sur des certificats potentiellement frauduleux le mois dernier, selon Reuters. Les utilisateurs du navigateur Google Chrome pourraient donc recevoir un message d'alerte lorsqu'ils se connectent sur les sites certifiés par CNNIC. "La décision que Google a prise est inacceptable et incompréhensible", affirme la CNNIC.
De son côté, Mozilla, l'éditeur du navigateur Firefox, a également déclaré le 3 avril qu'il ne reconnaîtrait plus de nouveaux certificats de confiance délivrés par la CNNIC. Selon Mozilla, les certificats émis par la CNNIC n'offrent pas toutes les garanties de sécurité et les internautes qui s'y connectent s'exposent à des risques de piratage.

IBM dévoile une cyber-escroquerie bancaire sophistiquée

IBM a mis au jour une fraude sophistiquée dirigée par un cyber-gang d'Europe de l'Est qui utilise une combinaison de phishing, de logiciels malveillants et d'appels téléphoniques ayant permis de détourner plus d'un million de dollars. Si le montant dérobé est faible, les chercheurs en sécurité chez IBM estiment que cette technique, appelée "The Dyre Wolf", représente un nouveau niveau de sophistication. Selon IBM, les assaillants ont pris pour cible des personnes travaillant dans des entreprises, par l'envoi de spam email infecté avec le malware "Dyre". Installé, ce logiciel malveillant attend que l'utilisateur se connecte à un site bancaire et crée faux écran de faux indiquant à l'utilisateur que le site de la banque a des problèmes et demande d'appeler un numéro. Un opérateur répond au client et demande à confirmer ses coordonnées bancaires, pour lancer une opération de virement du compte en question.

E-learning: la plateforme Moodle de l'INTTIC d'Oran a permis un gain de temps et d'efficacité

Lancée en 2010, la plateforme d'apprentissage en ligne de type Moodle de l'Institut National des Télécommunications et des Technologies de le l'Information et de la Communication (INTTIC) d'Oran compte plus de 450 utilisateurs parmi les étudiants.

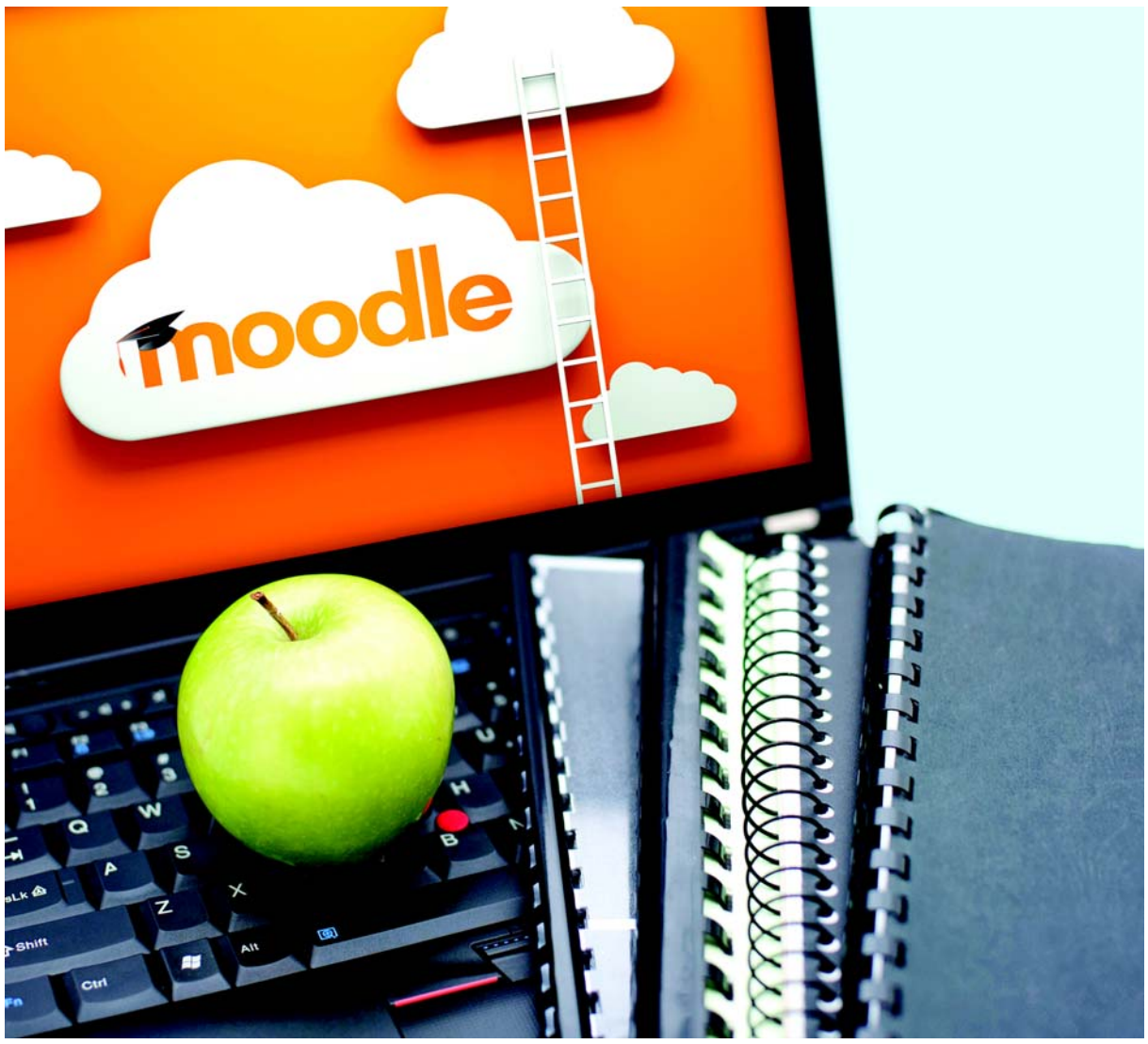

PAR YAHIA BENAÏSSA

Le projet de la plateforme de e-learning de type Moodle, de l'Institut National des Télécommunications et des Technologies de le l'Information et de la Communication (INTTIC) d'Oran, remonte en fait à 2006, avec la création, dans le cadre du programme MEDA au profit des étudiants de l'Institut d'une plateforme LMS (Learning Mangement System) en présentiel et à distance. Dans sa forme initiale, explique Belkacem Kouninef, enseignant à l'Institut et administrateur de la plateforme, le projet cette première plateforme e-learning avait des inconvénients. "Elle était payante et donnait un accès à des fonctionnalités limitées", précise-t-il. "Néanmoins, cette approche de e-learning a permis de doter la plateforme LMS d'une structure propre qui peut évoluer parallèlement à l'enrichissement de l'approche mobile-learning. Nous avons été donc progressivement conduits à nous intéresser à une approche mobile. Cette migration du e-learnig vers le m-learning, une équipe de six enseignants l'avait réussie en 2007 avant d'arriver dès 2010 à assurer la migration vers la plateforme Moodle INTTIC actuelle en open source permettant l'accès à plus de fonctionnalités comme le podcasting qui permet la diffusion de fichiers sonores et visuels ou encore l'usage du QR Code", ajoute M. Kouninef.

Quels usages, pour quels utilisateurs ?

La plateforme e-learning LMS est donc utilisée à l'INTTIC d'Oran depuis septembre 2006. On a distingué deux grandes catégories d'usage: la formation continue et l'enseignement (classique) en milieu universitaire. Concernant la formation continue, affirme M. Kouninef, "on constate, selon les tendances actuelles, un bouleversement technologique qui impose une adaptation rapide des populations concernées. Les techniques évoluent rapidement et les connaissances exigées de plus en plus pointues. Si l'on devait donner des cours de perfectionnement de manière traditionnelle, l'investissement en temps, ressources humaines et financières se révèlerait trop important", dit-il. Notre interlocuteur explique aussi que "85% du coût de formation correspond au temps de travail perdu lorsque l'employé part suivre les cours". En plus, les connaissances TIC deviennent très vite obsolètes. De ce fait, "la formation continue doit être avant tout une mise à niveau de courte durée sur des sujets précis".

La plateforme LMS permet cet objectif. En plus des économies réalisées sur les déplacements, elle permet l'acquisition des connaissances sur le lieu même de travail où les besoins apparaissent. C'est l'approche de l'apprentissage "juste-à-temps", a-t-il soutenu. "En milieu universitaire, ajoute-t-il, l'objectif est tout autre. On pense davantage en termes de pédagogie de la découverte, de sensibilisation à une nouvelle technologie. C'est une autre motivation".

Pour ce qui est des utilisateurs du Moodle, ils sont de trois principaux types : l'administrateur, les apprenants et les enseignants. La plateforme permet à l'enseignant de structurer les modules en différentes briques de contenus de cours. Il peut ajouter un contenu de cours en téléchargeant sur le serveur de la plateforme n'importe quel type de fichier. Il peut mettre à jour et supprimer chaque contenu. Un apprenant peut consulter ces différentes briques de cours et éventuellement les télécharger pour une lecture ultérieure hors connexion. L'administrateur, de son côté, assure l'installation et la maintenance du système, gère les droits d'accès, crée des utilisateurs, les intitulés de module, etc.

Quatre types de contenus de cours: exercice, ressource, test, concept

Selon M. Kouninef, la plateforme permet la mise à disposition de ressources pédagogiques (textes, exercices, tests, évaluations, etc.) et aide à la communication entre les formateurs et les apprenants (forum, chat, dépôts de fichiers). Elle permet aussi de faire la gestion administrative des formations (inscriptions, annuaires, bulletins de notes, etc.). C'est une plateforme simple d'utilisation tant du point de vue "enseignant créateur de cours" que du point de vue "apprenant" ou "administrateur" de la formation. "L'enseignant doit pouvoir créer son cours sur sa machine et le basculer facilement sur le Moodle, peu importe le format de son cours. Le seul effort demandé est le découpage des modules en différentes briques (concepts, ressources, exercices, tests), afin de permettre aux étudiants d'aborder par morceaux les travaux à effectuer pour chaque module".

La plateforme LMS permet de mettre à disposition tout type de contenus de cours. Il y a une grande liberté dans les formats des fichiers de cours. Cette liberté est appréciée des enseignants qui veulent chacun avoir leur propre type de support (Slides PowerPoint, documents Word, html, pdf, etc.). Aussi l'approche mobile de la plateforme, a-t-il souligné, permet aux étudiants d'accéder à leurs systèmes d'information quel que soit le lieu où ils se trouvent. Elle permet également la diffusion rapide d'informations courtes concernant la gestion de la formation : annonces sur les téléphones mobiles (ex : changement d'emploi du temps, salles, etc.).

Supplément TIC
AVEC LA COLLABORATION DE
MAGHREB EMERGENT
Premier journal économique en ligne

«WSIS Project Prizes 2015»: l'Algérien Bourouis participe avec une application pour non-voyants

Sélectionné à la phase finale du concours "WSIS Project Prizes 2015" de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Abderrahim Bourouis participe avec une application destinée à aider les non-voyants à rechercher un mot-clé dans un texte en braille.

PAR ABDELKADER ZAHAR

Habitué aux concours nationaux et internationaux dans le domaine des applications mobiles, Abderrahim Bourouis, chercheur chez Algérie Télécom, participe cette année au concours mondial "WSIS Project Prizes 2015", une compétition organisée chaque année dans le cadre du Forum du Sommet mondial sur la société de l'information "SMSI", dont l'édition 2015 se tiendra à Genève du 25 au 29 mai prochains. Le projet de M. Bourouis, de l'application Android "CtrlF", destinée aux non-voyants a été présélectionné par l'Union internationale des télécoms (UIT) dans la catégorie "9" de E-learning des "Applications TIC utiles à tous les aspects de la vie".

Le choix du nom "CtrlF" pour cette application fait référence au "raccourci clavier que tout utilisateur utilise pour faire une recherche d'un mot clé dans un texte, une page Web ou d'un nom de fichiers dans un ordinateur", nous explique Abderrahim Bourouis. "Mais pour un non-voyant, qui a entre les mains un livre en braille, il ne peut pas chercher par mots, ni savoir à l'avance si le livre répond à ce qu'il cherche, parce qu'il n'existe pas de glossaire ni même, parfois, de table des matières", ajoute-t-il.

Selon les explications de M. Bourouis, l'application "CtrlF" permet donc à un non-voyant de prendre une photo, avec son smartphone, la page d'un livre en braille, de traiter cette image en background, de traduire le contenu en caractères latins, et de déterminer si oui ou non le mot recherché par l'utilisateur existe.

Inédite

La solution proposée par Abderrahim Bourouis est inédite. "Selon des associations de non-voyants et des experts en TIC rencontrés ici et à l'étranger, y compris au Royaume-Uni, il n'existe pas d'applications de ce genre", affirme notre interlocuteur. "CtrlF" est basée sur un algorithme de précision permettant la reconnaissance optique des caractères (OCR). Appliquée aux caractères brailles, cette technique s'appelle l'OBR (Optical Braille Recognition), explique Bourouis. L'application prototype, qui est soumise au concours WSIS, s'exécute en mode local-host. Elle ne nécessite aucune connexion Internet. Mais elle peut être adaptée à d'autres supports. "L'algorithme peut être adapté et même amélioré pour que l'application puisse être exécutée sur un ordinateur portable ou à un Desktop, munis de camera pour prendre la photo d'un document", explique encore Abderrahim Bourouis.

Selon les explications de son éditeur, l'écran d'accueil de l'application prototype est basé sur une "interface à quatre fonctions". La fonction "Recherche" permet de balayer le texte dont la photo a été prise pour repérer un mot clé. La fonction "Enregistrer" permet de dresser une liste de mots-clés à rechercher. La fonction "Help" est destinée à aider l'utilisateur à affiner la prise de la photo. La dernière étant la fonction "Quitter". "La communication entre l'application et l'utilisateur se fait entière en mode audio", précise encore notre interlocuteur.

Un palmarès de réalisations

Abderrahim Bourouis n'est pas à sa première application. Avant le projet "CtrlF", il a déjà été distingué pour d'autres applications, en Algérie et l'étranger. Il est le premier Algérien à avoir décroché le 1er prix du concours Nokia LaunchPad (édition 2008) pour une application, développée sur l'OS Symbian, d'un système de service de localisation (LBS, Localisation Based Service) qui permet d'afficher, sans GPS, le service le plus proche (station de service,…). Il a également décroché plusieurs autres prix (1er ou 2e) dans neuf autres compétitions internationales, y compris lors d'un concours de Intel, le fabricant américain des microprocesseurs.

En Algérie, Bourouis a décroché le 1er prix du Med-IT, éditions 2011 et 2012, et au Siftech 2012. Il compte aussi plusieurs demandes de brevets d'inventions dont une déposée en Algérie, une au Royaume-Uni et deux au Moyen-Orient.

Ce diplômé en télécommunications, à l'Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen, a poussé ses études jusqu'à l'obtention d'un doctorat en spécialité "Services Intelligents de la Santé", obtenu dans le cadre d'une collaboration entre son établissement d'origine et l'Université de Bournemouth, dans le sud du Royaume-Uni. Tout fier, il raconte que ses encadreurs, à Tlemcen et à Bournemouth, "sont tous deux Algériens".

A 29 ans, M. Bourouis occupe actuellement le poste d'ingénieur expert en télécommunications (support du réseau 4G et recherche & développement)

Parmi 18 autres projets participant au "WSIS Project Prizes 2015", l'application "CtrlF" de Abderrahmane Bourouis est soumise au vote des internautes, en plus d'un jury, composé de spécialistes, de l'institution organisatrice. Pour voter en faveur du projet de Bourouis, il suffit de suivre les instructions expliquées sur la page actualité du site Web d'Algérie Telecom.

"Office Lens", l'application scanner de documents de Microsoft sur iPhone et Android

Microsoft a annoncé que son application "Office Lens", qui permet de prendre des photos d'un document et de le transformer en un fichier éditable, sera disponible pour l'iPhone d'Apple et les terminaux mobiles Android de Google. L'application est déjà disponible sur les téléphones fonctionnant sous Windows, mais qui a peu de popularité étant donné la part de Windows Mobile dans le marché des smartphones. Une image d'un document ou une carte visite, prise avec "Office Lens", est recadrée instantanément et stockée dans OneNote, l'application de prise de notes de Microsoft, ou OneDrive, une application de stockage dans le cloud. "Office Lens" permet aussi d'enregistrer une image en fichier Word, PowerPoint ou PDF, et utilise la reconnaissance optique des caractères pour rendre le texte consultable et prêt pour l'édition.

Apple Watch ne sera pas lancée en Suisse avant la fin de l'année

Apple Watch, la montre connectée de la firme de Cupertino, ne sera pas lancée au pays de l'horlogerie avant au moins la fin de l'année 2015, selon le site web de la Radio Télévision Suisse (RTS). Il s'agit d'un conflit lié à la propriété intellectuelle du nom de "Apple". Ainsi, le groupe américain ne peut utiliser ni son nom ni son logo de la pomme croquée pour lancer sa montre Apple Watch en Suisse. Selon RTS, l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle à Berne a reçu en 1985 une demande pour le nom "Apple" et pour le sigle d'une pomme, déposés par Leonard Timepieces, licence horlogère de la maison de couture éponyme à Genève. Le nom est protégé jusqu'au 5 décembre 2015 en Suisse.

Le gouvernement presse Orange à choisir un partenaire européen pour Dailymotion

L'Etat français, demande à l'opérateur télécoms Orange, dont il est le premier actionnaire avec environ 25% du capital, d'étudier dans les plus brefs délais d'éventuelles candidatures européennes dans sa quête d'un partenaire pour sa filiale de vidéos en ligne Dailymotion. Orange a confirmé en mars discuter avec le chinois PCCW pour une participation dans la plateforme, ce qui permettrait d'ouvrir à Dailymotion les portes du dynamique marché asiatique. Orange a également précisé que d'autres options sont actuellement à l'étude. Le ministre de l'Economie et des Finances, Emmanuel Macron, estime que l'opérateur ne doit pas favoriser une seule option. "Il ne peut y avoir de négociation exclusive, toutes les options doivent être regardées en prenant en compte l'enjeu de souveraineté numérique européenne", explique-t-on dans l'entourage d'Emmanuel Macron, selon Reuters.

AIR ALGÉRIE

Vol	Départ
---------- Mercredi ----------	
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h30
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h00
Oran - Alger	21h10
Oran - Adrar	12h30
Oran - Constantine	15h30
Oran - Adrar	09h00
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	10h40
Alger - Oran	21h00
Alger - Oran	21h00
Adrar - Oran	15h30
Constantine - Oran	17h50
Adrar - Oran	12h05
---------- Jeudi ----------	
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Annaba	16h30
Oran - Ghardaïa	15h15
Oran - Tamenrasset	15h15
Alger - Oran	10h00
Alger - Oran	13h30
Alger - Oran	17h30
Alger - Oran	21h30
Adrar- Oran	12h05
Ouargla - Oran	14h00
In Aménas - Oran	11h50
Annaba - Oran	19h10
---------- Vendredi ----------	
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h00
Oran - Alger	15h00
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	19h10
Oran - Alger	14h45
Oran - Alger	19h15
Oran - H. Messaoud	09h00
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h00
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
H. Messaoud - Oran	11h45
Constantine - Oran	17h50
Tamanrasset - Oran	08h00
Ghardaïa - Oran	11h00

-INTERNATIONAL-

Vol	Départ
---------- Mercredi ----------	
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris (CDG)	14h00
Oran - Lyon	14h45
Oran - Lille	13h50
Oran - Alicante	15h15
Vol	**Arrivée**
Marseille - Oran	13h35
Paris (Orly) - Oran	14h10
Toulouse- Oran	12h50
Paris (CDG) - Oran	20h10
Lyon - Oran	20h00
Lille - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h1 5
---------- Jeudi ----------	
Vol	**Départ**
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Marseille	15h25
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Lyon	09h00
Oran - Alicante	07h25
Oran - Casablanca	12h10
Oran - Paris-(CDG)	14h00
Oran - Toulouse	15h45
Vol	**Arrivée**
Barcelone - Oran	12h05
Marseille - Oran	20h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Lyon - Oran	14h15
Alicante - Oran	10h40
Casablanca - Oran	16h10
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Toulouse - Oran	19h45
---------- Vendredi ----------	
Vol	**Départ**
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Madrid	14h50
Oran - Alicante	15h15
Vol	**Arrivée**
Casablanca - Oran	18h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	12h50
Paris(CDG) - Oran	20h10
Madrid - Oran	18h30
Alicante - Oran	18h15

AIGLE AZUR

VOL	DEP/ARR
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00/ 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/ 16h45
Mer/Jeu/Ven/Dim	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Jeu	
Mulhouse- Oran	15h15 /16h35
Mer / Jeu/ Ven /Dim	
Oran - Paris-Orly	17h40/ 21h00

TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30
ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30
ORAN - MAGHNIA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42
MAGHNIA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26
ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17
ORAN - BECHAR	
20h30	05h46
BECHAR - ORAN	
20h00	05h00
ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22
CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05
ORAN - SBA	
17h00	18h22
SBA - ORAN	
05h40	06h58

ALGÉRIE FERRIES

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Dim 12 - 18h00	Lun 13 - 07h00
Dim 19 - 18h00	Lun 20 - 07h00
Dim 26 - 18h00	Lun 27 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Lun 06 - 19h00	Mar 07 - 07h00
Lun 13 - 19h00	Mar 14 - 07h00
Lun 20 - 19h00	Mar 21 - 07h00
Lun 27 - 19h00	Mar 28 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Mar 07 - 12h00	Mer 08 - 13h00
Mar 14 - 12h00	Mer 15 - 13h00
Mar 21 - 12h00	Mer 22 - 13h00
MARSEILLE / ORAN	
Mar 13 - 12h00	Mer 14 - 13h00
Mar 22 - 12h00	Mer 23 - 13h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Mercredi 08 avril à14h au T.R.O
CLUB LITTERAIRE
(Es-Salem Ouel Mahiba)

Mercredi 08 avril à 17h au T.R.O
«EL HAIT»
Auteur : BEN M'HAMED Mohamed
Mise en scène: RAMDANE Tayeb
(Mesrah El Madina)

Jeudi 09 avril à 18h au T.R.O
«CHEB RASS»
Auteur et mise en scène : Mohamed MIHOUBI
(Ass/Amel)

Vendredi 10 avril à 10h au T.R.O
«WISSAM OUEL MALIKA»
Auteur : Azzedine AMARI
Mise en scène : Youcef GOUASMI **(T.R.O)**

Vendredi 10 avril à 16h au T.R.O
«BOUMEDIENE ESPOIR»
Auteur et mise en scène : BOUMEDIENE Miloud
(Union des Ass/Wilaya d'Oran)

Samedi 11 avril à 17h au T.R.O
«L'ecole Des Sousou»
Auteur : KADDOUR Nadjib
Mise en scène : KADID Walid
(Ass/EL Feth)

Mardi 14 avril à 15h au Palais de la Culture MOUFDI Zakaria Alger
«WISSAM OUEL MALIKA»
Auteur : Azzedine AMARI
Mise en scène : Youcef GOUASMI **(T.R.O Alger)**

Mardi 14 avril à 09h au T.R.O
Mercredi 15 avril à 09h au T.R.O
Jeudi 16 avril à 09h au T.R.O
«CHOUMOUE»
(Maison de la Culture Oran)

INSTITUT FRANÇAIS

Projection de documentaire
Thalassa : Algérie, la mer retrouvée

Jeudi 9 avril à 17h00 à l'IF Annaba
Mercredi 8 avril à la Cinémathèque d'Alger
« Algérie, la mer retrouvée » 110' - 2014 - produit par Capa Presse et réalisé par Alexis Marant et Guillaume Pitron. Thalassa nous emmène pour un voyage inédit tout au long de ces 1600 kms de côtes encore trop méconnues. D'ouest en Est, les paysages algériens offrent une variété fascinante. Aux côtés de Guillaume Pitron, l'ensemble des oranais qui ont guidé et accompagné l'équipe de Thalassa lors de son tournage à Oran animeront cette soirée dédiée à la préservation de cet environnement unique.

Rencontre
AVEC BERNARD GUETTA

Samedi 18 avril à 16h30 à l'IF d'Alger
Dimanche 19 avril à 17h00
à la Librairie Alili Tlemcen
Cycle les Passeurs d'une rive à l'autre
Bernard Guetta est chroniqueur de politique internationale à France Inter, Libération et la Repubblica. Après avoir couvert pour Le Monde la naissance de Solidarité en Pologne, l'essor du néolibéralisme dans l'Amérique de Reagan et l'effondrement communiste dans l'URSS de Gorbatchev, il a dirigé les rédactions de L'Expansion et du Nouvel Observateur.

MÉTÉO

	AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN		
	Ensoleillé Max.26-Min.13	Ensoleillé Max.26 - Min.11
MOSTAGANEM		
	Ensoleillé Max.26-Min.13	Ensoleillé Max.25-Min.11
TLEMCEN		
	Peu nuageux Max.27 -Min.9	Peu nuageux Max.25 - Min.8
MASCARA		
	Ensoleillé Max.27 -Min.11	Ensoleillé Max.26 - Min.9
TIARET		
	Ensoleillé Max.21- Min.6	Ensoleillé Max.22 - Min.7
CHLEF		
	Peu nuageux Max.27- Min.11	Ensoleillé Max.28- Min.12
BÉCHAR		
	Vent Max.24- Min.11	Vent Max.24-Min.11
ALGER		
	Ensoleillé Max.20- Min.7	Ensoleillé Max.23- Min.10
CONSTANTINE		
	Ensoleillé Max.17 - Min.2	Ensoleillé Max.20 - Min.6
ANNABA		
	Peu nuageux Max.16 -Min.4	Ensoleillé Max.19 - Min.7

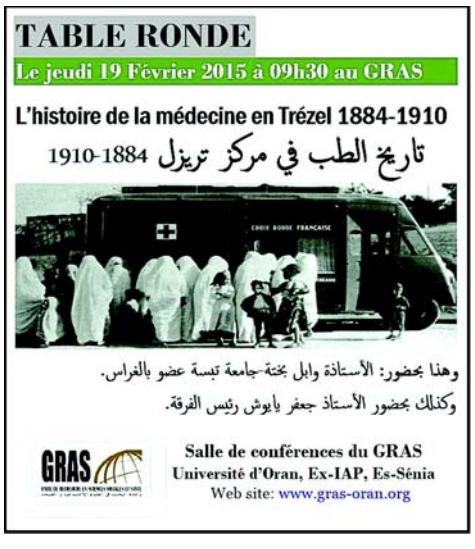

Selon une étude menée en Australie

Faire de l'exercice de manière soutenue, clé de la longévité

Faire de l'exercice physique de manière soutenue est essentiel pour éviter une mort prématurée, selon une vaste étude menée en Australie avec des personnes d'âge moyen et plus âgées, publiée lundi aux Etats-Unis dans la revue JAMA Internal Medicine. Les chercheurs ont suivi 204.542 sujets de plus de 45 ans pendant plus de six ans, répartis dans trois groupes. L'un était sédentaire, un autre faisait de l'exercice d'intensité modérée, comme de la natation, tandis que d'autres faisaient des efforts vigoureux, couraient régulièrement, faisaient de l'aérobic ou du tennis. Les auteurs ont constaté que ceux qui faisaient de l'exercice vigoureux avaient une réduction de 13% du risque de mortalité par rapport aux sédentaires et de 9% pour ceux dont l'exercice était moins énergique. «Les bienfaits d'une activité physique soutenue ont été observés chez des hommes et des femmes de tous âges et étaient indépendants du temps passé à être actif», explique le Dr Klaus Gebel du Centre de prévention des maladies chroniques de l'Université James Cook en Australie, l'un des auteurs de cette recherche. «L'exercice physique soutenu peut produire des effets importants pour la longévité, que l'on souffre ou pas d'une maladie cardiaque, d'obésité ou de diabète», souligne-t-il.

Pour le Dr Melody Ding, de la faculté de santé publique de l'Université de Sydney, cette recherche indique que des activités physiques énergiques devraient être davantage encouragées par les médecins et les autorités sanitaires. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les autorités sanitaires aux Etats-Unis, en Europe et en Australie recommandent qu'un adulte fasse au moins 150 minutes d'activité physique modérée par semaine, ou 75 minutes d'activité vigoureuse. «Notre recherche indique qu'encourager des efforts physiques plus intenses pourrait contribuer à empêcher des décès évitables plus jeunes», note le Dr Ding. «Notre étude indique que même de petites doses d'activités physiques soutenues peuvent aider à réduire le risque de mort prématurée», acquiesce le Dr Gebel. Par ailleurs, une autre recherche publiée lundi dans la revue médicale Circulation de l'American Heart Association indique que les arrêts cardiaques pendant le sport d'adultes d'âge moyen et physiquement actifs sont rares. Cette étude a analysé 1.247 cas de crises cardiaques chez des hommes et femmes âgés de 35 à 65 ans. Elle révèle que 63, ou 5%, ont coïncidé avec une activité sportive, comme le jogging (27%), le basketball (17%) et le cyclisme (14%). Dans deux-tiers des cas, les patients souffraient d'une maladie cardiovasculaire déjà diagnostiquée ou avaient eu des symptômes. En appliquant ces résultats à l'ensemble de la population américaine, les chercheurs ont calculé que 2.269 arrêts cardiaques soudains se produiront annuellement chez les hommes et 136 parmi les femmes dans le groupe des 35 à 65 ans. «Notre étude conforte l'idée des bienfaits de l'exercice physique et du fait qu'il ne représente qu'un faible risque cardiaque chez les personnes d'âge moyen», souligne le Dr Sumeet Chugh de l'Institut du coeur Cedars-Sinai à Los Angeles, le principal auteur. Il met aussi en avant l'importance d'enseigner «la réanimation cardio-respiratoire, à l'heure où la population américaine vieillit et que la génération du Baby Boom est de plus en plus impliquée dans des activités sportives pour tenter de prolonger sa vie».

Pérou

Elle meurt à 117 ans, un an après avoir touché sa première retraite

Filomena Taipe, originaire d'un hameau au coeur de la Cordillère des Andes et considérée comme la doyenne du Pérou, est décédée à l'âge de 117 ans, un an à peine après avoir touché sa première pension de retraite, ont indiqué les autorités lundi. Le ministère du Développement a indiqué que la centenaire s'est éteinte dimanche, sans en préciser les causes.

Elle était née le 20 décembre 1897, selon sa carte d'identité, et était l'une des dernières personnes sur la planète à être nées au 19e siècle. Filomena Taipe avait encaissé son premier chèque de retraitée l'an dernier dans le cadre du programme Pension 65 bénéficiant aux personnes âgées vivant dans l'extrême pauvreté, soit quelque 250 Soles (65 dollars). «Mon secret de longévité, c'est l'alimentation naturelle» à base de pommes de terre, de viande, de fèves, de lait et de fromage de chèvre, avait alors confié la vieille dame, qui n'avait jamais quitté son village de Pocuto, dans la province de Huancavelica.

«Tout ce que je cuisine vient de mon jardin, affirmait-elle, je n'ai jamais mangé de conserves ni bu de boissons gazeuses.» Veuve très jeune avec neuf enfants à charge, elle avait raconté «travailler dur pour les élever». Seuls trois d'entre eux lui survivent. La Japonaise Misao Okawa, qui se prévalait du titre de doyenne de l'humanité, est décédée mercredi, également à l'âge de 117 ans. Elle était toutefois née le 5 mars 1898, soit trois mois après ce qu'indiquent les documents d'identité de Mme Taipe.

Des chercheurs produisent de l'hydrogène bon marché, carburant propre

Des scientifiques américains ont produit de l'hydrogène par un procédé expérimental qui pourrait permettre de fortement diminuer le temps et les coûts de production de ce carburant potentiellement prometteur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, a-t-on appris lundi. Cette avancée, publiée dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS), pourrait contribuer à accélérer l'arrivée à grande échelle de véhicules fonctionnant à l'hydrogène, plus économiques et ne produisant pas de dioxyde de carbone (CO2), selon des experts. Actuellement, l'un des plus grands obstacles à la production à grande échelle d'hydrogène est son coût élevé, car produit à partir du gaz naturel. Sa distribution pour les utilisateurs de véhicules dotés de piles à combustible constitue un autre défi. Les chercheurs de l'Institut de Technologie de Virginie (Virginia Tech) ont élaboré un processus biologique qui utilise des enzymes permettant de produire de l'hydrogène rapidement avec de hauts rendements à partir du glucose et du xylose, des sucres que l'on trouve en abondance dans les tiges, les épis et les cosses de maïs.

Pour obtenir ces sucres, les auteurs utilisent un cocktail d'enzymes commerciaux. Grâce à un modèle informatique ils ont pu déterminer les enzymes — molécule permettant d'accélérer jusqu'à des millions de fois les réactions chimiques du métabolisme— celles qui permettaient d'obtenir le plus d'hydrogène

à partir de cette biomasse. Ce qui a permis de tripler le taux de production d'hydrogène comparativement aux taux obtenus en utilisant des concentrations standard, selon les chercheurs. «Cela signifie que nous avons fait la démonstration de l'étape la plus importante vers une économie fondée sur l'hydrogène à savoir produire et distribuer de l'hydrogène verte pas chère provenant de la biomasse locale», estime Percival Zhang, professeur au département ingénierie des systèmes biologiques de Virginia Tech. L'équipe de chercheurs a indiqué avoir déjà reçu un montant significatif de fonds pour financer la production à échelle industrielle. «Bien qu'il soit difficile à ce stade de prédire le coût de production à grande échelle, cette nouvelle technique représente une approche révolutionnaire qui offre de nombreux avantages», explique Lonnie Ingram, directeur du centre des carburants renouvelables à l'Université de Floride, qui n'a pas participé à ces travaux. A la différence des autres méthodes de production qui dépendent du haut degré de transformation des sucres, les chercheurs de Virginia Tech utilisent les déchets de la biomasse. Cela réduit les coûts de production et permet d'utiliser une source qui est largement disponible à proximité de l'unité de production. Ce projet a été financé en partie par Shell dans le cadre de l'initiative «GameChanger» («changer la donne») et la Fondation Nationale américaine des Sciences.

Inde

20 personnes tuées dans un affrontement entre police et trafiquants de bois

Au moins 20 personnes ont été tuées mardi lorsque la police indienne a ouvert le feu sur des trafiquants présumés de bois de santal, dans l'Etat méridional d'Andhra Pradesh, selon un commandant local. Les policiers ont agi en légitime défense en ouvrant le feu après avoir sommé les contrebandiers d'abandonner leur butin, a déclaré à l'AFP l'inspecteur général adjoint M. Kantha Rao. Les trafiquants présumés étaient au nombre d'une centaine. «Notre équipe leur a demandé de remettre les bûches de bois, ce que les contrebandiers ont refusé de faire», a-t-il dit. «Au bout du compte, agissant en légitime défense, les policiers ont ouvert le feu sur les trafiquants». Un porte-parole du département local des forêts a dit pour sa part à l'AFP que les contrebandiers avaient attaqué les policiers à coups de hache, de bâtons et de pierres dans deux sites différents de la forêt. Neuf corps ont été trouvés dans un endroit, 11 dans un autre endroit, a ajouté M. Rao, qui dirige une équipe spécialement mise en place pour lutter contre la contrebande de bois de santal. Six ou sept policiers ont été blessés dans ces affrontements, survenus dans le district de Chittoor, à 480 kilomètres au nord d'Hyderabad, la capitale de l'Etat. Les associations de défense des droits de l'Homme d'Andhra Pradesh expliquent que la contrebande de bois de santal, très recherché en Chine voisine, est la source d'affrontements fréquents. V.S. Krishna, secrétaire général du Forum des droits de l'Homme de cet état, a déclaré que la police avait décrit un incident similaire comme étant une fusillade alors qu'en fait les policiers avaient tiré «unilatéralement».

D'après lui, les victimes de ces affrontements sont des travailleurs pauvres venus de l'Etat voisin de Tamil Nadu. L'Inde a interdit en 2000 la vente de bois de santal rouge après que variété eut été placée sur la liste des variétés végétales en danger mais la contrebande se poursuit. L'essentiel transite par le nord-est de l'Inde vers la Birmanie.

Deux policiers marocains filmés en train de recevoir un bakchich

Deux policiers marocains ont été licenciés après avoir été condamnés pour corruption à la suite de la diffusion d'une vidéo les montrant en train de recevoir un bakchich, ont rapporté lundi des médias locaux. La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a «renvoyé deux policiers en poste à Tan-Tan pour manquement aux règles professionnelles» de la police, a indiqué le site d'information Hespress. Ces deux policiers, dont l'identité n'est pas révélée, avaient été condamnés en janvier à un mois de prison ferme et à une amende de 2.000 dirhams (un peu plus de 180 euros) chacun «pour avoir reçu un pot-de-vin de la part d'un touriste espagnol», a ajouté le site de l'hebdomadaire Tel Quel. La vidéo, qui montre les deux policiers en train de solliciter un bakchich à un motard espagnol en vacances dans le sud marocain d'après Hespress, avait été diffusée sur internet et avait fait grand bruit au Maroc. Cette procédure est une «mise en application» de la politique de lutte contre la corruption, a avancé la DGSN, citée par Hespress. En janvier, dans une autre affaire de corruption, dix gendarmes et 15 policiers avaient été arrêtés après avoir été, eux aussi, filmés à leur insu. Les premiers jugements ont donné lieu à des peines de six mois de prison ferme. Fin janvier, deux agents de police de Casablanca, la capitale économique, avaient à l'inverse été promus pour avoir refusé un pot-de-vin de 100.000 dirhams (plus de 9.000 euros). La corruption est un fléau au Maroc, même si le pays a enregistré une progression de 11 places dans le classement 2014 de Transparency International (de la 91e à la 80e). Vainqueur des législatives de 2011, le parti islamiste Justice et développement (PJD) avait fait de la lutte contre la corruption un cheval de bataille. Trois ans plus tard, une «stratégie nationale» pour barrer la route au «bakchich» commence à peine à voir le jour.

Australie

Un enfant autiste survit quatre jours dans la forêt

Un garçon autiste de 11 ans porté disparu depuis quatre jours dans le bush australien a été retrouvé mardi par la police, qui a parlé de survie «miraculeuse». Luke Shambrook était en train de marcher dans les collines escarpées du Parc national du lac Eildon à environ trois kilomètres du campement d'où il avait disparu vendredi, lorsqu'un hélicoptère de la police l'a aperçu. Sur les bords d'un lac, ce parc s'étend sur plus de 27.000 hectares, à 150 kilomètres au nord-est de Melbourne.

Souffrant de déshydratation et d'hypothermie, l'enfant a été hospitalisé. «C'est quelque part un miracle. Vous savez comme le terrain là-bas est couvert de forêt très dense et comme il y fait froid la nuit. En plus, toute la matinée, il avait plu», a déclaré à la presse un responsable de la police du Victoria, Rick Nugent. «L'apercevoir a été un immense soulagement et il est difficile de décrire la joie que nous avons ressentie», a-t-il ajouté. Les secouristes avaient repris espoir lundi après avoir trouvé, au terme de trois jours de vaines recherches, la casquette de l'enfant. Sa famille avait signalé qu'il était autiste et qu'il était probable qu'il ne réponde pas aux appels, n'ayant peut-être même pas réalisé être perdu. Comme l'enfant, selon ses proches, aime se cacher et est fasciné par l'eau, les investigations s'étaient dans un premier temps orientées vers le lac.

CAN 2017 - Le pays organisateur connu aujourd'hui

Bras de fer entre l'Algérie, le Gabon et le Ghana

L'Algérie, le Gabon ou le Ghana sera désigné pays organisateur de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2017), aujourd'hui au Caire (12h30 françaises), en marge de l'assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF).

Après cette annonce, l'instance procèdera au tirage au sort des poules de qualifications de cette 31e édition de la CAN, qui devait initialement se disputer en Libye avant que ce pays, en proie à une guerre civile, ne se désiste.

Dans un premier temps retenue par la CAF parmi les candidats, l'Egypte a finalement décidé de se retirer fin février, après des heurts entre supporteurs et policiers qui ont fait 19 morts au Caire. Elle a apporté son soutien à l'Algérie, qui a organisé une seule fois la compétition continentale, en 1990, année de sa seule victoire finale.

Le pays du Maghreb, candidat malheureux pour l'organisation des CAN 2019 et 2021, respectivement confiées à la Côte d'Ivoire et au Cameroun, espère enfin être choisi, en dépit du trouble autour de la mort d'Albert Ebossé en août 2014.

Le joueur camerounais de la JS Kabylie est décédé, selon la thèse officielle, après avoir été touché par un projectile lancé des tribunes par des supporteurs, ce qui reflète un sérieux manque de sécurité dans les stades. Mais une contre-autopsie a ensuite évoqué des coups reçus dans les vestiaires. Face à l'Algérie se dresse d'abord le Gabon, qui avait co-organisé l'édition 2012 avec la Guinée équatoriale et qui offre donc des garanties en terme d'infrastructures et d'expérience face à un tel évènement. Reste enfin le Ghana, trois fois pays organisateur dont la dernière en 2008, qui possède des stades aux normes et peut espérer bénéficier d'une alternance en tant que pays anglophone, avant trois CAN qui se dérouleront dans trois pays francophones, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Guinée en 2023. Une fois que sera connu le pays hôte de cette CAN qui célèbrera son 60e anniversaire, le tirage au sort des éliminatoires aura lieu et concernera 52 nations engagées, réparties dans 13 groupes de 4 équipes. Le premier de chaque groupe ainsi que les deux meilleurs deuxièmes seront qualifiés pour la phase finale. Une phase qualificative à laquelle participera bien le Maroc, qui vient d'en recevoir l'autorisation par la Confédération africaine. Le royaume chérifien avait pourtant été suspendu en vue des éliminatoires des CAN 2017 et 2019, pour avoir refusé d'organiser la CAN 2015 par crainte d'Ebola, la Guinée équatoriale accueillant alors au dernier moment cette édition. Mais l'instance s'est finalement rangée derrière la décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) d'annuler ces sanctions.

La Tunisie aussi sera bien engagée, son différend avec la même instance étant également clos après les récentes excuses présentées par sa fédération. Cette dernière avait accusé la Confédération africaine d'avoir favorisé la Guinée équatoriale, qualifiée pour les demi-finales de la CAN 2015 après avoir bénéficié d'un penalty litigieux.

Optimisme dans le camp algérien

L'Algérie, candidate malheureuse pour l'organisation des Coupes d'Afrique des nations de 2019 et 2021, espère être «compensée» en accueillant la prochaine édition de 2017 à l'occasion du vote du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) qui se tiendra aujourd'hui au Caire. Tous les regards seront ainsi braqués sur la capitale égyptienne où les assistants de l'homme fort du football africain, le Camerounais Issa Hayatou, auront à départager les candidatures de l'Algérie, du Ghana et du Gabon, l'Egypte s'étant retirée de la course, selon les déclarations de ses responsables. L'optimisme est de mise dans le camp algérien.

C'est du moins ce qui se dégage des propos tenus par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, qui se trouve depuis lundi au Caire pour justement défendre davantage le dossier algérien. «Sur le plan technique, la candidature algérienne ne souffre d'aucune contestation. Elle est de loin la plus séduisante, mais cela risque de ne pas suffire pour triompher», ne cessait de répéter le premier responsable du secteur des sports dans le pays. C'est que Tahmi semble bien retenir la leçon de la candidature algérienne pour l'organisation des CAN 2019 et 2021.

Le même dossier a été présenté mais il a été voué à l'échec. Le Cameroun et la Côte d'Ivoire ont respectivement bénéficié de la «bénédiction» des membres du comité exécutif de l'instance footballistique continentale.

Un échec duquel s'était dégagée une odeur de «jeux de coulisses», avaient commenté alors les observateurs qui craignent la reproduction du même scénario à l'occasion du vote de mercredi.

Raison pour laquelle le ministre des Sports ne voulait désormais jurer de rien. Mieux, il n'a pas hésité à préparer les Algériens à toutes les éventualités en affirmant que l'organisation de la prochaine CAN est certes un objectif pour les pouvoirs publics mais pas une fin en soi. «Toutes les infrastructures sportives que nous sommes en train de réaliser entrent certes dans le cadre de nos préparatifs pour accueillir éventuellement la CAN 2017, mais leur rôle sera plus vital, étant donné qu'elles vont servir au développement du football, en particulier, et du sport algérien, en général», expliquait le ministre de la tutelle. Tahmi a d'ailleurs tout le temps rappelé les efforts de l'Etat dans la construction de nouvelles infrastructures sportives. «Le stade du 5-Juillet est en rénovation et en modernisation. De nouveaux stades à Oran, Tizi Ouzou, Baraki et Douéra sont en construction, alors que le stade d'Annaba va bientôt connaître une vaste opération de réhabilitation», précisait-il. Outre cet enjeu, celui sportif est pris en compte également dans la candidature algérienne pour l'organisation de la CAN 2017 qui avait été confiée auparavant à la Libye avant qu'elle ne se désiste en raison de la situation sécuritaire prévalant dans ce pays. En effet, une éventuelle ''consécration'' algérienne baliserait le chemin aux Verts pour décrocher un trophée africain remporté une seule fois, de surcroît lorsque l'Algérie avait abrité l'édition de 1990, l'unique organisée sur le sol algérien jusque-là.

Hormis cette première distinction africaine, les Verts ne se sont jamais imposés en dehors de l'Algérie. Même la légendaire formation de l'année 1982 a connu le même sort. Le meilleur parcours algérien dans ce registre remonte à 1980 lorsque les coéquipiers de Lakhdar Belloumi avaient atteint la finale de l'édition du Nigeria avant de s'incliner face à la sélection du pays hôte (3-0).

Les espoirs placés dernièrement sur la nouvelle génération composée des Brahimi, Feghouli, Ghoulam, Bentaleb et autres Slimani et M'bolhi pour offrir à l'Algérie sa deuxième étoile, ont fondu comme neige au soleil, et la bande de l'entraîneur français, Christian Gourcuff, a quitté l'édition de 2015 déroulée en Guinée équatoriale dès les quarts de finale. Les camarades du nouveau capitaine d'équipe, Rafik Halliche, ont vérifié à leurs dépens les conditions très difficiles de la pratique du jeu à onze au fin fond du continent. Ils prient désormais pour que la prochaine CAN se déroule en Algérie afin d'écrire une nouvelle page de l'histoire du football algérien après avoir brillé au Mondial 2014 avec une qualification historique aux huitièmes de finale.

Un tour où ils ont perdu face aux Allemands, futurs champions du monde, mais non sans leur donner des sueurs froides (2-1 après prolongation).

Présidence FIFA

L'Afrique apporte son soutien à Blatter

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou, a réaffirmé hier au Caire que l'«Afrique» soutenait fermement la candidature du patron sortant de la FIFA, Joseph Blatter, qui brigue un cinquième mandat à 79 ans et sous le feu des critiques.

Le Suisse Sepp Blatter, patron du foot mondial depuis 1998, sera confronté à trois autres candidats à l'élection, le 29 mai à Zurich, du président de la Fédération internationale de football éclaboussée par les soupçons de corruption. «Son action pour l'Afrique parle pour lui. Pour nous, il est toujours l'homme de la situation», a lancé Hayatou à l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle de la CAF à son siège du Caire. Hayatou a rappelé que le comité exécutif de la Confédération africaine avait lancé en septembre 2014 une «motion de soutien à la candidature» de Blatter, qui s'est traduite par «une exhortation aux 54 fédérations membres de la CAF à garantir leurs votes en faveur» du Suisse «le moment venu». «Cher Sepp, l'Afrique est heureuse de vous avoir avec elle, elle est avec vous», a conclu Hayatou, selon la traduction anglaise officielle de son discours en français. Blatter, ainsi que ses trois challengers déclarés -le prince jordanien Ali bin Al Hussein, le Néerlandais Michael van Praag et l'ancien Ballon d'Or portugais Luis Figo-, étaient présents au Caire pour cette assemblée générale de la CAF qui doit notamment désigner aujourd'hui le pays hôte de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) en 2017 et le tirage au sort des groupes pour les éliminatoires de cette compétition.

Les quatre rivaux n'avaient pas le droit de s'exprimer publiquement en tant que candidats, selon un organisateur, mais Blatter, invité à s'adresser à l'assemblée générale en tant que président de la FIFA, ne s'est pas privé de mettre en avant son bilan pour l'Afrique. «Ensemble, nous avons construit le football en Afrique», a-t-il lancé, assurant notamment: «Nous, FIFA, avons investi quelque 760 millions de dollars en Afrique». «L'institution FIFA a besoin de transparence, personne ne sait ce qui se passe en ce moment derrière le rideau et comment les décisions sont prises», a regretté le candidat Michael van Praag, président de la Fédération des Pays-Bas, dans un entretien avec l'AFP après les discours. «Beaucoup, beaucoup, beaucoup de choses qui s'y passent sont franchement antidémocratiques», a-t-il lancé à propos de la FIFA, concluant : «Je pense que les fédérations devraient savoir jusqu'au dernier centime où et comment est dépensé l'argent et, en ce moment, ce n'est pas le cas».

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■Vends Appart F3 nouvelle construction - Loue Appart F3, 1er étage, usage commercial, en plein centre-ville – Tél : 0776.49.90.91 - 0552.71.21.50 - Visite à partir de 13 H 00

■ AG. Mon Rêve - 0557.10.29.94 - 0771.91.66.82 – Vente - Achat et cherche Location des Villas – Apparts – Locaux – Terrains

■A vendre Appart F3 au RDC aux Amandiers - ORAN – Tél : 0561.35.28.23

■Vends joli F3 centre-ville d'ORAN - RDC élevé - Convient Prof. libérale - dans un immeuble propre et calme - Libre de suite – Tél : 0777.69.29.82 – Prix après visite

■Loue ou à vendre F1 équipé centre-ville d'ORAN au 3ème étage. Prix de location : 2,6 U Nég. - Prix de vente : 950 U Nég. - Tél : 0557.67.26.96 / 0664.60.34.23 - Pas de courtiers S.V.P.

■Vends F4 - Acté - 2ème étage les Falaises Gambetta. Bon voisinage. Refait à neuf - Cuisine équipée + SDB + Fenêtres Mischler double vitrage – Tél : 0560.35.53.69

■Vente un bel F3 à Maraval, ORAN. 3ème étage - près de la Ligne 16 – Tél : 0771.65.40.71

■Vds Duplex : 4 Pces + Gde terrasse + 2 SDB + cuisiner - de 2 étages - bien situé à ORAN Castors - Entrée individuelle. Convient Habitation ou Bureaux - Labo - Cabinet médical… Tél : 0771.92.82.21

■Vds Logt 1er étage à usage professionnel, plus de 40 m², Rue Lamartine - ORAN – Tél : 0556.79.15.94

■TLEMCEN : A louer Appart F3 en plein centre-ville. Convient Fonction libérale - toutes commodités - Libre de suite - Tél : 0553.44.80.31

■A louer F3 - Akid Lotfi. 4ème étage, en face Le Méridien – Tél : 0550.206.630

■A louer Appart RDC de villa : 2 Gdes pièces, cuisine, SDB, sanitaires, Gd couloir, jardin, petite cour – à St Hubert - ORAN – Tél : 0791.14.44.67

■Mets en vente 4 Appartements F3 à Haï El Yasmine en face Hasnaoui - Tél : 041.53.32.29

■Loue Appart F4 neuf, équipé, à Sananès - ORAN – Tél : 0776.18.98.58

■Vds Appart F4 - 2ème étage Cité Lobet. 96 m². Double façade. Acté - Vds petit Haouch R+1 - 50 m² dans une impasse à Victor Hugo - Tél : 0555.82.99.85 - 0561.32.40.00

■Cherche Appartement à louer F3 / F4 – 70 / 90 m² à ORAN - Contacter le 0660.83.05.17 - Prix Max. 30.000 DA

■Vds Appart 3 Pces. Cuis. SDB - au 1er étage – Ensoleillé - Acté + Livret foncier – Bien situé à Haï Saâda ex-Brunie - ORAN - 2 façades - Prix après visite – Tél : 0672.54.46.38

■Vends Appart super luxe F3 : 2 Pces + Cuis. + 1 Salon + SDB + 2 balcons - Fini 100% au 8ème étage avec Ascenseur à AADL Militaire NOUR – Tél : 0772.27.23.76

■Vends Appart 120 m². 1er étage dans un immeuble de 3 propriétaires, situé à Coop. Panorama Belgaïd en face salle Cristal – Tél : 0771.71.00.35

■Vends Apparts F3 et F4 avec garages + chaudières + cuisines équipées dans très bel endroit à Belgaïd - ORAN – Tél : 0550.46.18.22

■A vendre F2 à ORAN - Acté – Ensoleillé. 2 façades. Situé à la Cité des Amandiers – Tél : 0699.35.93.09

■Vends F4 Gd standing 118 m² : 4 Pces. Cuis. SDB. Hall + couloir. 1er et dernier étage - ORAN - Plateau – 0555.91.72.29

■F3 A vendre - Tout confort - Haï Yasmine – Tél : 0554.18.66.76

■Loue F2 + petite Pièce à Choupot Sidi Senouci 2ème étage - Prix 30.000 DA – 0792.69.12.10

■Vds Appartement F2 - 4ème étage. Désistement - Haï Sabah - ORAN - Mob : 0771.58.34.39 - 0541.69.26.44

ANNIVERSAIRE

Aujourd'hui tu fêtes tes deux bougies. Ton papa MOKHTAR et ta maman FATI, tes oncles te souhaitent une longue vie remplie de bonheur et que tes jours soient radieux et pleins de joies exquises. Joyeux Anniversaire Amina Retej GHRISS

■A Vendre Appart à ORAN : F3 – 3ème étage à Hay Yasmine (2) à côté de Commissariat – 73,36 m² - Acté - Bon voisinage + Ascenseur + Parking – Tél : 0559.51.69.55

■Vends Appart F3 à Cité Dalila 4ème étage en face commissariat 11ème Gambetta avec cave individuelle plus Livret foncier – Tél : 0556.92.66.06

■Vends F2 - SDB + cuisine au 1er étage dans un immeuble propre pas loin de Place des Victoires - Convient pour Profession libérale – Tél : 0773.19.06.80

■Vds beaux Appart F3 : 114 m² et 77 m². Dalle de Sol - Faïence 1er choix. Faux plafond. Portes et Fenêtres Mischler - Parking S/Sol - Haï Bendaoud face Station d' Essence 4ème Périphérique Bir El Djir – Tél : 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

■Loue : F3 Yasmine 3ème (2,5 U) - F5 Bouisseville 4ème (2,5 U) - F3 Bureau Bd Emir AEK 1er (4 U) - F1 à Coca 3ème (1,5 U) - Villa Misserghine (5 U) – AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■Loue F4 - 1er étg. à Point du Jour. 2 façades. Libre de suite pour Prof. libérale - Vends / Loue F3 – 5ème étg. à Akid Lotfi. Libre de suite – 0778.88.89.38

■A vendre : Appartement F4 - 1er étage. Bien situé côté Villas à la Cité Makam Chahid à SIDI BEL ABBES - Nous contacter au : 0549.23.00.41

■Vends Appart F4 bien aménagé situé à la Cité Lauriers Roses Maraval, 2ème étage avec 2 Gds balcons - Chauffe-bain - Tél. fixe + Internet – 0772.55.21.48 - 0555.49.25.82

■Loue des Apparts meublés, équipés et toutes commodités - Eau H24 - Garage - dans un quartier calme à Trouville - Aïn Turck - ORAN – Tél : 0783.11.00.82

■Loue à Aïn El-Turck (Cap Falcon - ORAN) Apparts F2 et F3 meublés, toutes commodités, vue sur mer, garage - Possibilité location courte durée et réservation pour l'Eté – 0774.42.78.56 - 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

■Vends Appart (Niveau Villa) luxe - 207 m² - 2 façades - au 1er étage à Maraval - Tél : 0542.20.26.85 - 041.22.21.18

■URGENT - A vendre T6 Mobilart 236 m² - 23ème étage - Tout équipé - Curieux s'abstenir – Tél : 0550.87.01.81

■ORAN : Vends F5 standing - Double façade - 6ème étage. Bd Front de Mer – Tél : 0771.31.91.52

■A vendre des Appartements F3 et F4 bien équipés, immeuble construction neuve de 5 étages avec Ascenseur et très bien situé à Medioni en face jardin public - Tél. 0555.33.54.73

■Vends F4 les Pyramides USTO - 4ème étage - Tél : 0661.20.07.27

■A vendre Appart - Acté - Haut standing F4 - 98 m² - Entrée individuelle sur le 4ème Périphérique (Es-Sabah) - Tél : 0556.77.72.90

VILLAS

■A vendre Carcasse 86,24 m² - R+2 - Finie 70% - Actée - à Coop. Hachimia - Belgaïd - Tél : 0775.57.71.07 - 0552.73.68.03

■Vends au Camp 5 (BETHIOUA) une Habitation de 320 m² - Actée - Composée d'un R+1 et d'un Bungalow avec garage, 2 salons, Hammam, 6 pièces, 2 SDB, 2 cuisines, cour et jardin – Tél : 0790.44.01.47

■Vends Immeuble de 3 étages à El Makkari St Eugène. RDC : 2 Restaurants / 1er étg.: 2 F2 - 2ème étg. : 4 Pces - 3ème étg. : 4 Pces - 1 Seule. façade - 110 m² - Tél : 0561.95.97.56 - 0772.66.93.50

■Vds belles Villas avec ou sans Piscine à : Canastel - Fernandville - Pt du Jour - St Hubert - Les Palmiers - Castors - Pépinière - Belgaïd - Bir-El-DJir – Tél : 0772.25.08.10 - 0555.11.71.13

■Vds Villas : Bethioua 170 m² R+2. 1,6 MD / 230 m² R+2 Millenium 4,2 MDS / 295 m² Misserghine R+1. 2,8 MDS / R+1. 528 m² Bel Air 7 MDS / 420 m² Castors Bd 14 MDS / 265 m² Canastel 4 MDS / 300 m² Protin 5 MDS – 0797.11.86.68

■Vds M. Maître - Actée - à Aïn Beïda. R + 1 + terrasse. 3 Pces. Gd salon. Cuisine. SDB. Bâche Eau. Garage. 2 Cours - Possib. d'extension - Route goudronnée - à 100 m du Lycée - CEM – Primaire – Tél : 0778.21.01.80

■B. Immobilier Maraval - 041.21.36.69 - 0555.444.172 – Loue : Hawch à Choupot convient crèche 4 U - Local 70 m² à Choupot - Local 65 m² à Maraval - Villa Promoteur Karma - Hawch 200 Logts. Acté

■Vds Villa St Hubert 430 m². Surface bâtie 250 m² : Cave + RDC + 1er étage - Jardin - Pas de vis-à-vis - Tranquillité et sécurité – Tél : 0540.09.90.63 - 0696.19.64.75

■Loue pour Sté Villa 250 m² R+2 - RDC : Garage + local - 1er étg : Hall - Sal. - Ch. - Cuis.- SDB + terrasse 100 m² - 2ème étg : 4 Ch. + SDB + terrasse - sur Gd Bd Fernandville – AG BAKHTAOUI : 0774.43.59.65 - 0557.12.03.44

■A vendre Immeuble. Sup. 635.45 m². Route Nationale ZAHANA - 29 Km d'ORAN - Tél : 0771.56.42.06

■Vds Villa 170 m². R+2. Style moderne. Bien située - toutes commodités : garage 2 V + Bâche eau - Finie à 70 % - à côté de mosquée El-Qods Fernandville – Tél : 0791.48.70.41

■A vendre Villa Actée - R+1 - à Choupot en face jardin - 216 m² : 5 Pces + salon + garage 62 m² commercial + petit jardin et cour – Tél : 0773.33.45.50 - 0558.02.63.34 - 0557.00.09.14

■Vds Villa 150 m² : 5 Pces + 1 salon + garage + cuisine + SDB + terrasse + 2 Ptes cours - à Fernandville aux environs de l'Hôpital Pédiatrie Canastel – Tél : 0771.79.93.79

■A vendre Villa à Boutlélis Cité CNEP - R + 2 étages - 140 m² + jardin. 2 Gds salons + 4 Pces + cuisine + 2 salles de bain + garage + 2 terrasses - Bâche d'eau – Tél : 0791.95.58.34 - Prix après visite

■Vends / Loue Villa 125 m². 1 Faç. RDC : Garage - Salon + SDB + WC - 1er étage : 3 Chambres - Cuisine - Douche + WC - 2ème étage : entourage - à BENFREHA. W. ORAN - Tél : 0550.02.53.49

■Vends villa double façade 130 m². 3 Niveaux – Salon – Cuisine – Toilettes - Garage - 4 Chambres - Terrasse accessible 1 pièce – Coop. Djazairia à côté Dispens. Haï Daya - Tél : 0558.96.27.95 - 14 h 20 h

■Vds / Loue Maison 140 m² (7 x 20 m). Local R+3. Niv. finie à 100 %. Faç. vitrée 1er et 2ème surface libre. 3ème : 3 Pces à ORAN. Maraval Rue Zaoui Med pour activité commerciale + 2 Rideaux électriques - 0661.76.10.32

■Loue pour société ou particulier Villa R+1 + garage, dotée de toutes commodités et équipée à Cap-Falcon (ORAN) – N° Tél : 0665.10.56.26

■Vends Villa. Actée. 1er étage. 75 m² à Aïn El-Beïda. Endroit stratégique. R : Gd local, salle, 1 chambre, WC - 1er étg.: Gde salle, 2 chambres, cuisine - SVP curieux s'abstenir – Tél : 0792.21.72.95

■A vendre Villa à Gambetta de 350 m² - R+2 - avec 2 locaux et très bon voisinage - Prix après visite – Tél : 0553.74.90.97

■TLEMCEN : Vends Maison 2 niveaux 143 m² Lotissement Yellès Aïn El Kelb - Kiffane - Tél : 0549.12.93.01

■Vends Maison individuelle R+2 - 150 m². Actée à Misserghine Cité EPLF. Très bien située - Libre de suite - Curieux ou intermédiaire s'abstenir – Tél : 0661.24.70.00

■TLEMCEN : Vends Maison 3 niveaux 195 m² Lotissement Yellès Aïn El Kelb - Kiffane - Tél : 0549.12.93.01

■Loue Villa 444 m². 2 Faç. R+1 / R : Garage 300 m² + Salon. 1er : Gd Hall + 4 Gdes Chambres + Gde Cuisine + S. à manger + sanitaires - à SENIA Route Misserghine pour Sté - Possib. Loue local seulement – 0550.24.91.11

■Vends Villa à la Cité FORAT Millenium - ORAN - R+2 avec cour - 2,9 Négociable – Tél : 0557.00.27.97

■Vends Maison Cité CNL avec Local en face le Bd Millenium - ORAN - Bien aménagé – Tél : 0773.19.06.80

■Vends M.M. - Finie - 130 m² à Barki - ORAN – Tél : 0556.08.02.39

■Vends Villa Top. R+2 - 220 m² avec : 2 Suites - 3 Pièces - 2 Salons - 1 Séjour - 2 Salles d'eau - Chauff. Cent. - Piscine - Jardin - Garage – Cuisine équipée – Canastel - ORAN – Tél : 0796.34.34.47 – 0774.00.03.48

■Vds M.M. à Sidi Chahmi - Actée - 228 m². 150 m² Bâti : 3 Pces. Salon. Cuisine. Douche. Garage. B. Eau. Cour - 1ère dalle et entourage – 0776.47.86.98 - 0794.97.55.99

■Vends Maison de Maître au bord de la mer (Pieds dans l'eau) bien aménagée à Claire-Fontaine (Aïn El Turck - ORAN) - Prix après visite – Tél : 0779.55.51.58 - 0780.05.69.31

■Vends Villa - Actée - 126 m². Double façade. R + 1 + terrasse - Finie à 80% - Très bien située à Coop. Panorama. Belgaïd. ORAN - P. Off. : 2,6 MDS (pas loin) – Tél : 0559.74.65.68

■A vendre Carcasse 260 m² - 15 m Faç. 17,5 M. 210 m² de dalle. 26 piliers et jardin - Située à Hassi Ghalla-Village Isawi Bouziane – Tél: 0772.37.00.06

■A vendre M.M. 135 m². 2 Faç.: 2 Pces. Salon. Cuisine. WC. Garage. Terrasse - Village Issawi Bouziane. Hassi Ghalla – Tél : 0772.37.00.06

■Vds M.M. 1er : 1 G. S. - 1 SDB - WC - Douche - 2 G.P. - 1 Cuis. - 2 Façades. Sup. 160 m² + Garage - B. Eau - 380 V - Terrasse avec buanderie - Finie 90% - Désistement - Acte en cours – Tél : 0770.29.80.04

■Vends Immeuble de 310 m² idéalement situé à ORAN avec 2 façades : 6 Appartements avec chauffage central. 4 Locaux avec sous-sol - Idéal pour Clinique - Hôtel ou autres – Tél : 0560.00.67.00

■Vends en FRANCE à 100 Km de Paris pour Investisseur : Maison 2 niveaux composée de 4 Appartements et 04 Garages - Bien située centre-ville - Superficie 1.200 m² - Contacter : 0555.06.05.20 / 00.33.684.071.360

■Vds Villa à Es-Sénia Cité 23 Octobre à côté de Gendarmerie. 250 m². R+1. Finie. Dans un quartier calme, goudronné, proche de toutes commodités - Tél : N° 0770.87.40.84

■A vendre Villa 210 m² à Fernandville - ORAN : 4 pièces, 2 salons, cuisine équipée + séjour - Hammam + salle de bain - cour et avant-cour - Sous-sol pour 5 voitures - Tél : 0559.88.53.03

■SAÏDA - Vends grande Villa avec commerces en 2 Livrets Fonciers - Livret 1 : 3 Salons. 2 Cuisines. 6 Pièces. Cave et Grenier - Livret 2 : 2 Apparts + Boulangerie et Epicerie en activité et 3ème Gd Magasin. Bien situés centre-ville. Possibilité de vendre séparément - Tél. 0661.23.74.77 - 048.51.71.89

LOCAUX

■SIDI BEL ABBES - Location d'un Hangar de 1.500 m² qui peut être extensible au double (3.000 m²) : Eau - Elect. - Sol en béton - Etanchéité - Administ. R+1 - Caméra de surveillance… Prix après visite - Courtier s'abstenir – Tél : 0541.83.11.77

■Vends / Echange Magasin équipé en Pizzeria. Toutes commodités (Four - Clim - Plasma - Tables - Chaises…). Sup. 45 m² - au 100, Rue de Mostaganem - ORAN – Tél : 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

■A vendre 3 Locaux commerciaux en activité. 3 Faç. Sup. 264 m² : Cafétéria - Boulangerie - Vulcanisateur - à Sidi El Houari en face la Banque – Tél : 0662.65.61.77 - 0772.45.69.27

■TLEMCEN : A louer Local 200 m² - 4 m de hauteur à Oujlida sur un axe - convient pour Dépôt ou Activité de Gros - Tél : 0792.72.39.75

■TLEMCEN : Vds Local de 50 m² soupente 25 m², aménagé à KIFFANE - Convient pour Pharmacie – Assurance… etc. – Tél : 0559.43.53.90

■Vends à ORAN Akid Lotfi : Local commercial 75 m² - Acté avec 3 rideaux. Très bien fini. Résidence Mehdi en face du CEM - Curieux s'abstenir - Tél : 0561.685.676

■Local à vendre 27 m² - Aménagé (WC + Arrière-boutique) à Haï Yasmine à côté des villas bâties par BATIOR – Tél : 0794.83.66.75

■Vends à ORAN. Hippodrome St Eugène : Local 1.600 m² - 66 m de façade - dont Immeuble de 2 étages avec puits – Tél : 0553.84.15.35 - 0551.11.80.31

■Deux (02) Locaux à louer - Bien situés à Choupot – Sup. : (1) 130 m² - (2) 25 m² - Tél : 0663.80.55.10

■Loue un Local équipé au niveau des Castors (ORAN) Haï El Makkari, Haouès El Houari – Tél : 0776.10.39.66

■A louer ou à vendre Local 30 m² 26.000 m ou 600 U et Local 40 m² plus soupente bien aménagé 52.000 Da ou 1,5 MD centre-ville ORAN - 0798.67.94.69 / 0555.18.33.09

■Vends Local commercial à Akid Lotfi - Superf. 305 m² et compris l'entresol avec 2 Entrées - Intermédiaire s'abstenir – Tél : 0541.64.29.78 - à partir de 11 H 00

■Donne en location pour Banque ou Siège administratif très bon Local sur 2 niveaux emplacement St Hubert – Tél : 0661.214.534

■A louer : Crèche 120 m² équipée à Choupot - Magasin 70 m². 6 m façades à Choupot - Tél : 0550.54.24.62

■TLEMCEN : Loue Magasin fini - 120 m² - Centre-ville – Tél : 0770.40.73.90

■Vends joli petit Magasin, bien aménagé avec Soupente : Dalles de sol - Faux plafond avec spots - situé à USTO - ORAN – Tél : 0771.03.20.39

■Part. vend Local à Akid Lotfi – Sup. 32 m² avec sous-sol de 29 m². Bien aménagé - Possibilité Promesse de vente – Tél : 0555.49.99.64

■Vends Locaux : 1 / Plein centre-ville ORAN 35 m² - 5,5 millions - 2 / Carteaux - ORAN 50 m² - 15 millions - Tél : 0664.59.65.23 P / Visites - Intermédiaires s'abstenir

■Espace à louer Rez-de-chaussée avec Soupente vitrée - Superficie 200 m² villa en face tribunal Cité Djamel – Tél : 0673.81.15.83 / 28.97.32

■Loue / Vends : Aires de stockage Sup. 6.000 m². Couverte 4.000 m². H : 7 m. Clôturées - Toutes Commod. - Devant carrefour (Péage) Autoroute Est - Ouest à 20 min d'ORAN – Tél : 0553.91.46.44 – Prix après visite

■Loue 2 Locaux 40 m² + 40 m². Rideau électrique. Faux plafond : Rue Bab Hara ADL CHOP N° 54 Rue Bessol Allel - ORAN - Choupot – 0799.46.63.97

■Loue Dépôt 1.000 m² bien situé avec 350 m² couvert centre-ville ORAN - Contacter : 0661.21.24.08

■Loue Local climatisé, bien situé, rue commerçante Haï Daya avec façade. RDC 100 m² + étage 100 m². Bien aménagé pour tout commerce - Contacter : 0661.21.24.08

■Loue Bureau double façade vue panoramique conception en mur rideau, 2ème étage, bien aménagé. Superficie 100 m² - Contacter : 0661.21.24.08

■Loue Parc non couvert - Sup. 1.300 m² - situé à côté du Rond-point Palais d'Or (Les Falaises) + Loge gardien - pour Stockage ou pour Bus ou Poclain - Tél : 0560.01.26.07

■Loue Local commercial. RDC : 150 m² - 1er étage : 180 m² - Gambetta - Tél : 0661.20.66.32

■Cherche Location de Dépôts. Superficie de 1.500 m² à 2.500 m² avec Bureaux en Zone Industrielle des Wilayas de TLEMCEN - CHLEF - MASCARA - AG. LA LOFA - 0550.46.13.22 / 0550.46.13.63

EMPLOIS

■Fille Handicapée moteur âgée de 30 ans, cherche Femme non mariée pour s'occuper d'elle pour ses besoins de la journée, de préférence hors W. d'Oran et logée – N° T : 0542.84.66.92 - 0795.79.22.88

■Société privée cherche une Femme de ménage célibataire, compétente - Habite à ORAN – Tél : 0661.100.459

■Société de Taxi EL YAOUMI recrute des Chauffeurs de Taxi diplômés avec expérience - Adr : Haï El Yasmine II - ORAN - 0560.08.32.07

■Particulier cherche une Nourrice pour Bébé de 4 mois qui se déplace au domicile - Expérience exigée - Envoyez CV au : 041.61.76.17

■Jeune Homme âgé de 30 ans, niveau Secondaire, sérieux et dynamique, habite à ORAN : Cherche du Travail dans n'importe quel domaine à ORAN ou autre Wilaya de l'Ouest - Tél : 0557.67.44.55 - 0794.14.76.38

■Recrutons de suite Gardien, de préférence retraité, maximum 65 ans, apte avec expérience Jour & Nuit - Réside à ORAN sachant lire et écrire - Envoyer Fax au : 041.32.51.90

■Avec plus de 20 ans dans l'Immobilier, je propose mes services aux Agences Immobilières - Tél : 0666.85.23.60

■Recrute Prof de : Cuisine - Gâteaux - Pâtisserie - Premier Secours - Coiffure Dames - Esthétique - Educatrice d'enfants - Photographe - Contacter : 040.21.00.97 - 0771.31.15.38

■Société spécialisée dans l'importation des Produits cosmétiques, cherche Commerciale : Diplôme dans la filière - Possédant véhicule - Maîtrise parfaite du français - Résidant à Oran -Envoyez votre CV : sarlalqadomi.mosta@gmail.com

■Pocédant Local 100 m² à TLEMCEN, aménagé pour crèche : Cherche Educatrice pour Association ou Location - Tél : 0792.72.39.75

■Recrute Secrétaire, bilingue, bonne expérience en outils informatiques en Arabe, présentable (C.V. avec Photo) - Me contacter au : 0556.84.50.79 ou laissez S.M.S.

■Un nouveau journal sportif installé à Oran et Alger : Recrute Journaliste pour occuper le poste de Directeur de publication - Minimum 5 ans d'expérience - Licence ou Magistère en Journalisme - Envoyer CV au : recrute31@hotmail.com

■Pizzeria à ES-SENIA Kara 2 cherche Pizzaiolo - Contacter : 0795.19.61.68

■Cherche pour Atelier de couture : Une Secrétaire de bureau et des Ouvrières – Tél : 0771.43.86.00

■Salon de coiffure Dames à Cité Petit - ORAN cherche Coiffeuse qualifiée et Apprentie – Tél : 0790.82.09.21

■Grand Magasin de Meuble à AÏN TEMOUCHENT cherche Vendeuses et Chauffeur expérimenté - Ouvriers (Montage et Bricolage) - Contacter : 0550.92.26.72 – 0550.92.26.73

■Recrute Vendeuse sérieuse, dynamique et présentable - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■Clinique cherche un Médecin Spécialiste en Radio - Diagnostic pour son Service de Radiologie – Contact Tél : 045.80.28.82 - Mobile : 0770.45.25.37

■Cafétéria à ORAN cherche des Serveures et des Plongeurs - Appelez le : 0661.20.45.39 ou le 0772.35.38.99

■Hôtel 03 Etoiles cherche : 01 Femme de ménage - 01 Plongeur - 01 Serveur - Résidant au centre-ville d'Oran - Tél : 041.29.17.44 ou drhrecrutehotel@gmail.com

■Jeune Homme, sérieux, dynamique, marié, possède Permis C. « Léger - Lourd et Semi » - Expér. 15 ans : Cherche Emploi comme Chauffeur ou autre – Etudie toutes propositions – Tél : 0772.38.22.71 - 0550.53.36.69

■Sté privée dans le domaine médical recrute Assistant (e) commercial (e) maîtrise l'outil informatique et les appels d'offres - Envoyer CV + photo au : recrute0015@gmail.com

■Sté privée dans le domaine médical recrute : Magasinier - Agents de recouvrement - Envoyer CV + photo au : recrute0015@gmail.com

■Cherche Femme de ménage sérieuse et dynamique pour travailler, qu'elle soit du Sud (Sahara), Marocaine, ou de préférence Chinoise - Veuillez vous présenter à l'adresse : 28, Boulevard de l'ALN Front de Mer - ORAN (1er étage chez Djamel, Agence Immobilière Spécialiste Affaire Immobilière)

■Cherche Peintre en Bâtiment expérimenté dans la Monochouche, travail de haute qualité exigé, validation du profil est soumise à la présentation de quelques projets aboutis – Tél : 0661.20.08.90

■Station Essence RYAD à GDYEL recrute 05 Pompistes et 1 Vidangiste qualifiés – Tél : 0781.25.80.34

■Sté à ORAN recrute une Commerciale - Expérience exigée - Apte à se déplacer - Envoyer CV + photo par email : cvrouxoran@yahoo.fr

■Pharmacie cherche Vendeur qualifié - Emploi stable - Horaire de travail de 16 H à 21 H - Tél : 0551.27.66.24

■Groupe de Sociétés industrielles recrute : - Mécaniciens Industriels 5 ans d'expériences - Cariste – Fax au : 041.53.83.87

■Cherche une Coiffeuse et Esthéticienne qualifiée avec un bon salaire à Haï El-Yasmine – Tél : 0560.07.00.88

■Sté à ORAN recrute pour le compte d'un groupe français Téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

TERRAINS

■Vds Terrain Agr. 5500 m². 2 Faç. V. S/mer. Entourage. Puits (Acte + L.F. + Plan Cadast. + Permis clôture) + Arbr. Fruit. - à MOSTAGANEM – Comm. El Hadjaj - Douar Zarifa (BOSQUET) – Tél : 0549.45.35.98

■Vends Lot de terrain - Acté - 200 m². 11 m façade à Canastel Coop. Moudjahidine - N° T. : 0665.69.93.10

■Vends Lot Terrain. Surface 300 m² avec puits. 15 m de façade - A la Rue Casablanca – Sananès - ORAN - Avec Acte de propriété – Tél : 0561.78.78.16

■Vends Lot de terrain de 150 m² - 10 m façade - Acté - Viabilisé - Situé à Belgaïd-Centre - Route goudronnée – Tél : 0774.90.37.89

■Part vend un Terrain de 247.5 m² (15 x 16,5) à Belgaïd Coop. El-Aaraf - ORAN - Cité viabilisée, construite à 80% - Prix 80 mille DA/m² (non négociable) – Tél : 0771.73.57.40

■Part vend 03 Lots mitoyens superficie globale 724 m². 03 Faç. - Lot 1 : 1 Fac. 180 m² - Lot 2 : 2 Faç. 234 m² - Lot 3 : 2 Faç. 310 m² - Ad : Coop. En Nasr - Bir El Djir - ORAN - Prix : 90 M/m² (Ferme) – Tél : 0770.35.40.50

■Vends Terrain nu 280 m² avec vue sur mer - Bahara / Ouled Boughalem / ACHACHA - MOSTAGANEM - Prix demandé 15.000 DA/m² - Mobile : 0542.60.48.03

■Vends Lot de terrain situé à Delmonte dans la parallèle de l'Avenue Sidi Chahmi. Deux façades. Superficie 1421 m² - Acté avec Livret foncier – 0560.13.12.83 - 0770.62.00.46

■A vendre Lots de terrain de 100 m² à 220 m² - Actés et viabilisés totalement à BOUFATIS - Prix intéressant - Tél : 0552.13.04.97 - 0555.91.58.42 - de 9 H à 18 H

■Vente Terrain Sup. 957 m². Acte notarié avec entourage de 4 m de Hauteur - Double façade Route Nationale de BETHIOUA - SIG - ORAN – Tél : 0772.44.48.93

■A vendre Terre agricole à TAFRAOUI 2 Hectares 31 Ares 92 Centiares - Acté + L.F. - Route Nvlle - Convient pour Hangar élevage - céréales – Tél : 0798.19.44.44

■Vends à MAZAGRAN en face Canetière Chrétien. à 2 Km du port de MOSTAGANEM : Parc clôturé avec terrain détourné 1.740 m² - Eau forte pression – Elect. + force – Cont. HABIB : 0550.72.11.19

■Vds des beaux Lots de terrains. Sup. 150 m² - 180 m² - 190 m² dans une cité clôturée - endroit très calme - à 5 min de la route d'ORAN - ARZEW – Tél : 0550.46.18.22

■A vendre Terrain 2 façades de 250 m² - Acté - à Belgaïd juste le Terminus 31 + Terrain de 100 m² de côte - Tél : 0770.11.43.08

■Vends Terrain Agricole 13,50 Ha à ORAN - 2 façades sur la route + Hangar – Tél : 0775.98.00.29

■Vends à OUED TLELAT Terrain urbanisable R+9 - Tél : 0559.69.25.74

■Vente Terrains : 200 m² Maraval Coop. Djamil - 250 m² Maraval + Vds Appart 300 m² Maraval 2ème étage. Fini à 50% - Tél : 0550.30.89.84

■A vendre Lot terrain 602 m² double façade de 25 m sur 24 m - Bien situé à Fernandville. ORAN - Tél : 0559.88.53.03

DIVERS

■ASS. SANNABIL ERRAHMA 50 Bd Bendj. lance un Appel pour Récupération médicaments auprès des familles, pharmacies… Votre aide servira au besoin des malades – 0777.02.99.05 – 0559.02.05.40

■Vends Poste soudure 220 x 380 W type SIDAL très peu servi au plus offrant - Tél : 0770.32.59.75 / 0556.91.95.76

■A vendre 2 Groupes Chambre Froide Négative. 15 Chevaux et 7,5 et divers Matériels - Tél : 0551.70.75.53

■Votre Traitement de Paie Mensuelle en 02 minutes. Logiciel de la paie 2015 - Tél : 0550.98.49.18 / 041.33.11.02 - wwww.sourcing-ouest.com - soucrcing-ouest@hotmail.com

■Vendons à ORAN : Chaîne complète de gaufrettes HAAS très bon état : Four SWAK 48 plaques - Frigo ARC - Tartineuse - Turbo à pâte + crème - Moulin à sucre – Tél : 0553.84.15.35 - 0551.11.80.31

■Vends Ligne complète pour Barres Chocolaterie genre « MINDI » + 2 Enrobeuses avec Tunnel de fond T.B.E. une 600 mm et l'autre 400 mm – Tél : 0553.84.15.35 - 0551.11.80.31

■Groupe qualifié prend en charge des Travaux de : Démolition - Gros Oeuvres - Maçonnerie Gle - T.C.E. - Fourniture et Pose - Décoration Façade – Tél : 0770.42.47.57

■A vendre un Massicot POLAR ouverture 115 avec Table soufflante. Bon état – Tél : 0770.52.30.81 / 0669.42.77.60

■Vends Menuiserie Bois SNLB : Fenêtre 120 x 120 - Porte pleine 90 x 215 - Porte Isoplane vitre 90 x 215 - Très bon état – Tél : 0770.32.59.75 / 0556.91.95.76

■Vends Matériel Boulangerie : Four TIBILITI Réf. B11 avec 5 Chariots - Pétrin FEBUS – Diviseuse Façonneuse BERTRAND – Tél : 0771.17.23.02

■A louer Licence de Taxi ORAN - 31 (Dix Mille Dinars / Mois -10.000) - Avance 2 ans - 24 mois - Appelez au N° 0552.07.28.64

■Cherche Associé ayant l'Agrément de carrière pour vendre du meilleur Sable jaune, située à Ouled Mâallah (MOSTAGANEM) – Tél : 0553.03.38.63

■Vends Plastique recyclé PEHD et PEBD Polyéthylène Haute Densité et Basse Densité pour Tuyaux PE 100 et PE 80 et Film plastique - Tél : 0771.67.35.35

■Vends Voiture à pédale pour Enfant (3 - 10 ans) importée de la HOLLANDE – Tél : 0793.71.32.99 - 0773.69.99.51

■« Réparateur Machine à laver Oran » sur Google pour retrouver mon téléphone. MERAD Réda : 0552.65.23.94 – Intervention à domicile sur Lave-linge - Lave-vaisselle - Sèche-linge - sur ORAN et Banlieue

■Vous entendez mais vous ne comprenez pas - Vous augmentez la télévision - Téléphonez à AUDIOLEF pour un RDV à MASCARA - RELIZANE - SIDI BEL-ABBES - SAÏDA : 0661.10.35.26

■Vends joli petit Magasin, bien aménagé avec Soupente : Dalles de sol - Faux plafond avec spots - situé à USTO - ORAN – Tél : 0771.03.20.39

■A vendre Machine neuve servant à découper les grands Tuyaux de gaz et pétrole (Pipe et Gazoduc) – Tél : 0551.74.43.68

■Cause Retraite : Vends Agence de voyages Agréée - Email : voyageshassane@yahoo.fr

■A vendre Broyeur italien marque PREVIERO - Puiss. 120 CV. MV 508 - avec Refroidisseur pour PET - PEHD - PVC - Excellent état - Rotor plein - Tél : 0555.69.66.69

■Vends Ligne d'Extrusion neuve de PVC : 1 Extrudeuse - 2 Bacs de refroidissement – Coupeuse - Tireuse - Balancier - Tulipeuse + Outillage - Contacter : 0661.21.24.08

■Donne en Location longue durée : 2 Silos de 5000 T, charge et décharge rapide – Tél : 0796.242.595

VEHICULES

■ A vendre POLO A/M - 4 phares - Année 2011 - Compteur 99.000 - Tél : 0771.30.45.60

■Vends HONDA CIVIC boîte automatique 2005 - Bon état et Vends toutes pièces d'origine HONDA Civic, EL, GL, IXI, LXI, CRV, City… etc. – Tél : 0780.88.44.12 - 0672.46.62.66

■TLEMCEN : Location Bulldozer D 155 A. KOMATSU + Niveleuse, état neuf – Tél : 0549.12.93.01

■A vendre 1 Fourgon neuf marque PEUGEOT Boxer. Année 18-12-2014 - Compteur 2.000 Km - avec toute option - Tél : 0772.79.59.34 - ORAN

■Achat Véhicule accidenté ou en panne, Léger et Lourd - 021.91.35.62 - 0771.39.49.82 - 0550.59.03.60

MAÎTRE KADA KELLOUCHA B. / COMMISSAIRE-PRISEUR PRES LE TRIBUNAL D'AÏN TEMOUCHENT
46, RUE RABHI SAÏD - AÏN TEMOUCHENT - TEL/FAX : 043.78.29.17 – MOB : 07.71.32.51.17

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Avec Admission de Soumissions Cachetées
LE MERCREDI 15 / 04 / 2015

A 09 H 30 AU PARC DE LA SARL C.O.G.E. OUEST située à AÏN EL BEÏDA Zone Industrielle, en exécution de diverses ordonnances de saisie, vente du Matériel désigné ci-dessous :

N° Ordre	Désignation
1	**- P/Compte de la BEA Oran et au préjudice de la SARL C.O.G.E. OUEST** Les équipements complets d'une Usine de traitement de sardine et de thon en très bon état : 01 Saumurateur de 06 Pts. continu pourvu d'1 dépôt pour saumure et bande transporteuse - 02 Emballeuses type FLASH PACK - 600 Grilles de Cuisson - 01 Cuiseur automatique type HRV-V- 02 Sertisseuses automatiques type 444 - format 1/4 cap. 150 Btes /min - 02 Outillages pour sertir - 02 Autoclaves automatiques - 01 Chaudière à Vapeur type EL- 50 Horizontale + divers Accessoires y afférents
2	**P/C de la BDL HBH et au préjudice de Mr Boulefdaoui Kouider :** - 01 Treuil avec potence et Accessoires – 01 Groupe électrogène 4.1 KVA - 01 Bétonnière ATLAS 440 – Brouettes (Lieu de visite : Domicile de l'intéressé à H.B.H.)
3	**P/C de la BDL HBH et au préjudice de Melle Benrached Nadia :** - 01 Mixeur 20 L - 01 Pétrin 10 Kg - 01 Four électrique – Plats - 01 Frigo Présentoir (Lieu de visite : Domicile de l'intéressée à H.B.H.)
4	**P/C de la BDL A.T. et au préjudice de Mr Benallouche Fayçal :** - 01 Bétonnière ATLAS 440 - 01 Elévateur 500 Kg + support - 01 Groupe électrogène DG6500 - Brouettes - 01 Meuleuse d'angle G23 - 01 Marteau Perforateur - 01 Scie Circulaire (Lieu de visite : Domicile de l'intéressé à A.T.)
5	**P/C de la BDL A.T. et au préjudice de Mr Benali Mohamed :** - 01 Autobus ISUZU 40 places Imm. 00030.410.46 en état de marche (Lieu de visite : Fourrière A.T.)
6	**P/C de la BDL A.T. et au préjudice de Mr Oul Kadi El Houari** - 01 Véhicule RENAULT Dacia Imm. 01171.110.46 en état de marche

Conditions de Vente : Vente sans garanties - Paiement d'un acompte de 21% non remboursable en cas de désistement - Règlement intégral dans les huit jours sous peine d'annulation. ***Le Commissaire-priseur***

Avis au public

Une Antenne :

ALLIANCE ASSURANCE

est ouverte sur l'itinéraire de

la LIGNE 102

à 100 mètres avant

le terminus de la LIGNE 102.

Adresse : Haï El Yasmine 2,

Cité 164 Logements - ORAN

DELE 2015

Instituto Cervantes
o r á n

DELE
Inscriptions DELE
Jusqu'au 08/04/2015
Examens : 22/05/15

Session Avril :
Cours 3 fois par semaine
Début des cours : 12/04/2015
Cours pour enfants seulement le Samedi.

ORAN
13, Rue Beni Soulem
(ex rue Léonie)
Tél. : 041.24.96.61
0697.13.21.27

MOSTAGANEM
Faculté des Lettres
et des Langues
(ex ITA)
Tél. / Mobil :
0772.20.53.27

PENSÉE

Cela fait 3 ans que nous a quittés notre cher père, frère et époux
M. MESSAOUDI Ahmed
à l'âge de 53 ans
En cette douloureuse circonstance, ses enfants, son épouse ainsi que toutes les familles (MESSAOUDI, BOUANANI, LAKMECH et BOURICHE) demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Puisse Dieu le Tout-Puissant lui accorder sa miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis ! Repose en paix, tu resteras à jamais dans nos cœurs.

PENSÉE

Le 08 Avril 2014 nous a quittés notre défunt père et grand-père ***BOUCHIKHI NOUREDDINE*** *à l'âge de 65 ans, ancien directeur du « CEM EL EMIR de MASCARA ».*
En cette douloureuse date, sa veuve, ses enfants et petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Ta famille qui t'aime et qui ne t'oubliera jamais.

40ÈME JOUR

Cela fait 40 jours, le 28/02/2015, que nous a quittés notre très cher et inoubliable
M. HAOUAS ABDELHAMID.
C'est avec souffrance que nous pensons à toi, souffrance car ton départ a été brutal, toi le meilleur des hommes, ton souvenir est partout où nos regards se posent, ton image est gravée dans notre mémoire à jamais.
Sa sœur, ses nièces demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimé d'avoir une meilleure pensée à sa mémoire - Que Dieu l'accueille en Son Vaste Paradis.

PENSÉE

DEKHILI Abdelkader
(08-04-2011).
Le souvenir des êtres aimés ne peut s'éteindre car la lueur de leur passé nous suit toujours à jamais. Affectueux, généreux et plein de bonté, Papa tu nous as guidés vers la lumière. Merci beaucoup. Tu resteras toujours vivant dans nos mémoires. ALLAH Yarhmek.
Ton épouse, tes fils et filles et petits-enfants
Famille DEKHILI

PENSÉE

Les familles GORA et AMIEUR. Le 21 Mars 2015 nous a quittés notre cher et regretté époux et père
Mr AMIEUR Noureddine
Avocat auprès de la Cour d'Oran. Un être sage, affectueux, généreux et plein de bonté qui a laissé un vide immense que rien ni personne ne peut combler. En ce douloureux souvenir, on demande à tous ceux qui l'ont connu de lui accorder une pieuse pensée. ALLAH Yarhmak Papa. « On est à Dieu et à Lui nous retournons ». Repose en paix.
Sa femme et ses enfants

OFFICE PUBLIC Maître : MOSTEFA HANCHOUR MOSTEFA
Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem
BT18 (B) N° 202 CIA - MOSTAGANEM - Tél : (045) 30.82.21

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques du Matériel réformé appartenant à « CASSAP DE HADJADJ » Mostaganem.

Le 20 / 04 / 2015 à 10 H 00

N°	Désignation des lots	Matricule
01	Tracteur Agricole 65 CV En marche	00066-691-27
02	Tracteur Agricole 65 CV En marche	00067-691-27
03	Tracteur Agricole grand modèle 150 CV En marche	00751-610-27
04	Véhicule 307 PEUGEOT	02295-105-27
05	Véhicule 307 PEUGEOT	01236-105-27
06	Lot de Tuile Rouge environ 4 000 Pièces	
07	Lot de Ferrailles	

Conditions de vente : Habituelles. Le Commissaire-priseur

Vente des Lots de Terrains

de 200 m² entièrement viabilisés dans un nouveau lotissement à ORAN, quartier SIDI MAAROUF.
Téléphone : 041 240 338 / Mobile : 0560 069 555 (Joignable de 09 h à 17 h)
Siège : 03, Rue Beni Handel (Ex-Vaucluse) Boulanger - ORAN

DÉCÈS

Les familles SAÏOUALDIH, BRIHMAT, parents et alliés, font part du décès subit de leur chère et regrettée mère et grand-mère
Madame Veuve SAÏOUALDIH née BRIHMAT Yamina
Veuve du Moudjahid Si M'hamed SAÏOUALDIH
ravie aux siens le 07 Avril 2015 à l'âge de 93 ans.
L'enterrement aura lieu aujourd'hui 08 Avril au cimetière de Aïn El Beïda.
Domicile mortuaire : 11, Rue Yagoubi AEK - Maraval.

إنا لله و إنا إليه راجعون

AVIS DE DÉCÈS

La famille MECHETI a la douleur de vous faire part du décès de son cher père et grand-père

MECHETI SID AHMED

survenu le 04 Avril 2015 à PARIS.

L'enterrement aura lieu le Jeudi 9 Avril 2015 à 12 H.

Domicile mortuaire : Villa N° 122 Cité Noor. La Lofa. ES-SENIA.

إنا لله و إنا إليه راجعون

CONDOLÉANCES

Mr GHENIM Kamal et Mr CHOUKRI Sedik ainsi que l'ensemble du personnel de la SARL UNILAB Pharmaceuticals, présente à Mr BENBEROU Dahmane, Propriétaire de Pharma Medic Chlef leurs sincères condoléances suite au décès de son frère
Maamar BENBEROU.
Que Dieu Tout-Puissant lui accorde Son Infinie Miséricorde et l'accueille dans Son Eternel Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons.

Groupe Industriel et Commercial

Installé à Es-Sénia - Oran

Recherche pour son activité de distribution de meubles et accessoires de décoration :

DES CADRES EXPERIMENTES en :
- Marketing / Communication
- Merchandising

01 DFC
- Etudes Supérieures en Finance et Comptabilité
- Qualifications et expériences requises

Autres conditions :
- Libres de tout engagement et résidant à Oran ou environs immédiats

Transmettre CV + photo récente à :
ressources.h.dz@gmail.com

Le volley-ball à Chlef, une riche histoire

Par Abaci M'Hamed

Il nous semble bon de faire revivre la mémoire collective très peu ancrée dans la vie de notre nation. En effet, c'est un sujet qui mérite certainement d'être évoqué aujourd'hui, car une nation qui oublie, qui marginalise ou ne donne pas de l'importance aux valeurs humaines n'a sûrement pas d'avenir, et qu'il est urgent qu'on lutte contre l'oubli afin de réhabiliter et rétablir les valeurs humaines dans notre pays à l'instar des sociétés évoluées dans le monde. Il s'agit de jeter des passerelles entre les générations en sachant qu'il s'agit d'un sujet-clé de société à l'heure où la mémoire collective a tendance à disparaître et à se mettre en marge des principes de l'éthique et des valeurs de notre société ainsi du mode de fonctionnement de nos institutions. Ce genre d'écrits est important pour promouvoir la culture des valeurs humaines, pour rappeler justement l'histoire des générations qui se veut une marque de reconnaissance à l'endroit des hommes du monde de la culture, du sport, de l'économie ou de la politique qui ont dignement servi notre pays par leurs talents et sont restés fidèles, modestes et intègres. Pour notre part, nous voulons parler et en nous rappelant la légendaire équipe de la prestigieuse école de volley-ball de Chlef, ex- El Asnam des années 1963 à 1986, qui mérite de sortir de l'oubli, car c'est une grande famille sportive bien connue du volley-ball et elle est sans doute celle qui a marqué son temps notamment.

Son mérite est d'avoir contribué grandement à cette discipline qui est considérée comme étant aujourd'hui bel et bien un reflet d'une grande équipe de l'histoire du développement du volley-ball algérien, mais aussi qui a honoré les couleurs du pays particulièrement par des sportifs qui mouillaient honnêtement leurs maillots et qui respectaient les couleurs de la ville. C'est pour cela que nous avons estimé d'apporter notre modeste contribution afin d'ouvrir une page d'histoire sportive sur le volley-ball dans la ville d'El Asnam qui a donné une génération de sportifs volleyeurs qui se sont illustrés à l'échelle nationale et internationale durant deux décennies avec quatre clubs de volley à Chlef dans le championnat national tout en servant de réservoir pour l'équipe nationale. On citera entre autres : Benmokhtar, Bentayeb, Houari Nacer, Kaici, Benbouali, Benyamina Zerika, Dekkiche, Sid-Ahmed Fedlaoui, Hamadouche, Djelloul, Moussaoui, Guemour, Bouhalla Salim et enfin la célèbre Oukazi Fatma Zohra, et la liste est encore longue. Comme il est utile de rappeler que les Benmokhtar, Guemour Djillali et Bouhalla Salim ont tous marqués leur passage au sein de la direction technique de l'équipe nationale en tant qu'entraîneurs des différentes catégories..

En effet, comme nous le verrons par la suite pour tous ceux qui ont vécu la période de cette génération des années d'or du volley-ball asnami, ils constateront en toute objectivité que ce que cette rétrospective n'a rien de superflu. En effet, cette génération au riche répertoire par ses qualités sportives et humaines est sans doute parmi les meilleurs volleyeurs que Chlef a enfanté, car ils forcent toujours l'admiration de toute une ville. C'est d'ailleurs le seul sport collectif qui est devenu aussi populaire que le football. L'émergence du volley-ball à Chlef a pris son véritable décollage grâce à une politique de formation ouverte aux jeunes d'où la création de quatre clubs évoluant en championnat national. C'est un devoir de mémoire envers ces grands sportifs qui ont œuvré à honorer les couleurs de la ville et du pays par leur talent mais qui, hélas, n'ont jamais été honorés à leur juste valeur.

L'hommage protocolaire est en inadéquation avec le parcours exceptionnel et le sacrifice de ces hommes dont bon nombre d'entre eux nous ont quittés alors que d'autres sont malades et souffrent grandement de cet oubli, eux dont le patriotisme ne peut être mis en doute. Mais le fait de se remémorer l'histoire de ses générations qui ont fait le bonheur de l'équipe nationale ou de l'Algérie en général, est un modèle de nationalisme et d'éthique pour les jeunes, notamment en ces temps où l'aspect matériel est prédominant, où l'on parle beaucoup plus d'argent que de valeurs du sport. Aujourd'hui, les sportifs bénéficient de tout le confort voulu et de la meilleure prise en charge possible dans leurs clubs. La renommée de cette discipline, symbole d'une école et d'une ville, remonte à l'époque post-indépendance qui a été par le passé le creuset du volley-ball national en occupant les premiers rangs dans le championnat national à l'instar du POC Chlef. Ce dernier est notoirement connu à l'échelle nationale et africaine, et le volley-ball est l'une des premières sections omnisports fondée en 1963 dans le sillage du club de football l'ASO Chlef.

Lors de la réforme sportive en 1977, l'équipe a bénéficié du statut de club de performance (ASP) sous la tutelle de la DNC avant de passer en 1985 sous la coupe de l'Entreprise nationale des plastiques et caoutchoucs (POC) avec dans ses rangs des sportifs exceptionnels, tous des enfants de Chlef, qui ont sacrifié leur jeunesse et leurs intérêts professionnels. Tous les Chélifiens ne pourront oublier les Ahmed Benmokhtar (entraîneur-joueur), le défunt Mehdi Bouhaik dit le Bombardier, Jover J.Marie, Kiouar, les frères Houari, Benbouali Benkheira, Benbouali El Hadj, Talbi, Guemour Djillali, Teboudj, le défunt Moussaoui, Zerika, Benyamina, Hamadouche, Bouziane, Dekkiche, Benkaouda, Belhabib, El-Hachemi, Riadh, Belgharbi, Benkaouda…. Leurs noms sont intimement liés à l'histoire de cette discipline à Chlef .

de g. à d. : Harchouche, Ould Larbi, Kiouar-Houari- Guemour-Teboudj- Houari Yacine-Moulfi-Belmokhtar.
Accroupis Benbouali Hadj- X-Hachemi- Benbouali Benkheira.

Ces joueurs de grande classe ont contribué à l'essor du volley-ball. Tout ce beau monde travaillait dans des conditions difficiles avec les moyens du bord sous la conduite de Ahmed Benmokhtar et Della abdelkader, maître de sport et spécialiste dans la prospection des jeunes, aidé par un staff technico-administratif porteur d'un projet pour les jeunes. Avec ces pionniers, cette discipline est parvenue au summum d'autant que l'outil de travail se résumait à un terrain au centre Albert Camus, aujourd'hui Larbi Tébessi. L'on ne peut évoquer l'histoire glorieuse du volley-ball dans la ville de Chlef sans citer Ahmed Benmokhtar qui était un joueur de haut niveau, selon bon nombre de techniciens et sportifs. En effet, il s'était fait remarquer par ses qualités technico-tactiques et son style athlétique. Aussi, il a été l'artisan de la création de la section volley-ball en 1963 avec l'aide précieuse de feu Moulfi Laid, dirigeant sportif et ex-P /APW. Durant toute sa carrière sportive, il a transmis son expérience aux jeunes. Sélectionné en équipe nationale universitaire en 1968 à 1970, entraîneur national des cadets de 1968 à 1970, des juniors-seniors universitaires de 1972 à 1982, il a fait honneur à la ville de Chlef sur le plan sportif, mais également sur le plan professionnel où il était enseignant au collège technique (CET) As Salem. Tout ceci lui a valu le respect et la notoriété dans le monde sportif.

Durant deux décennies, les volleyeurs chélifiens se sont illustrés à l'échelle nationale et internationale avec plusieurs titres et trophées lors de plusieurs participations avec l'équipe nationale A de 1975 à 1986, avec les Bentayeb, Houari Yacine, Kaici, Benbouali, Benyamina, Zerika, Dekkiche, Moulfi Abdelkader, Moussaoui, Djelloul, Hamadouche, Kiouar, Benbouali, Houari Yacine…

Les anciens ont légué une page glorieuse aux générations futures. Puisse cet article pousser les responsables locaux à honorer les anciennes gloires qui se sont données corps et âme et qui sont encore parmi nous ainsi que ceux qui nous ont quittés. Cette initiative est une forme de reconnaissance pour tous ces sportifs et anciens dirigeants. Nous espérons enfin que cette modeste contribution servira à mieux connaître les serviteurs de cette discipline.

Palmarès du POC

Champion de la ligue d'Alger et d'Algérie en 1968, champion d'Algérie en 1985, 1986 et 2009, Coupe d'Algérie en 1985.
Ghalia sportif Chlef
Champion d'Algérie en 2006 et Coupe d'Algérie en 2005
WO Chlef : Coupe d'Algérie en 2013
Nedjemet Riadhi Chlef : championne d'Algérie 2013

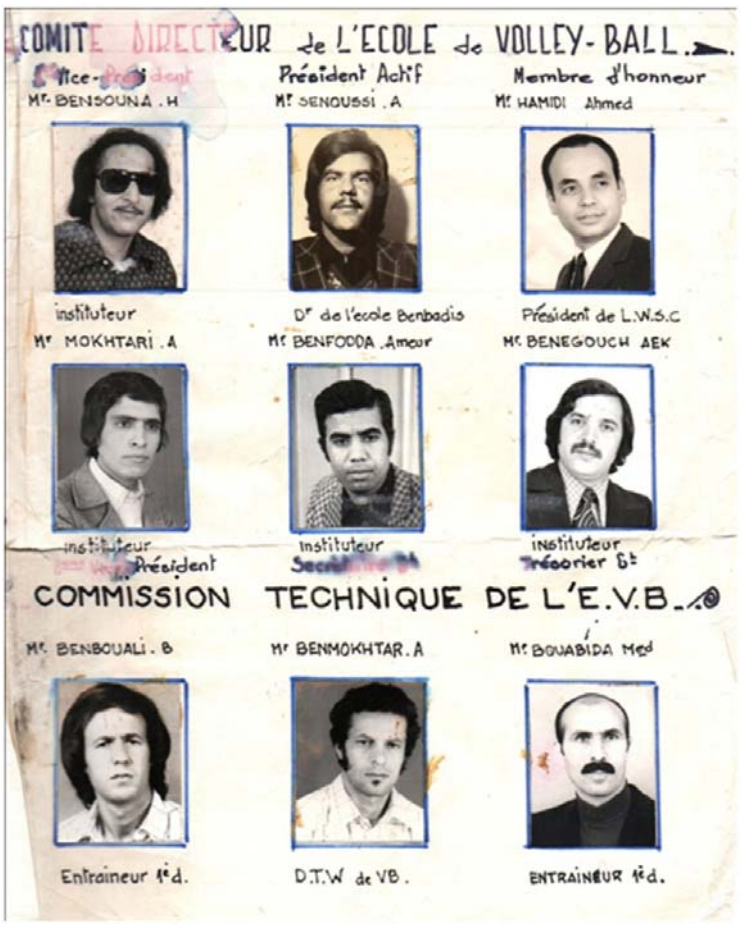

IRB Maghnia

Une situation embarrassante

Chergui Abdelghani

A six journées du bais ser de rideau sur le championnat inter-régions Ouest, l'IRBM se trouve dans une situation embarrassante suite à la défaite concédée vendredi dernier à Aïn Témouchent face au Zidoria. Même si la direction du club multiplie les déclarations faisant croire que le vieux club maghnaoui est sauvé de la relégation façon de calmer les ardeurs, les puristes, quant à eux, estiment que l'Itihad est en danger et que le scénario de la saison écoulée se profile à l'horizon si les camarades de Hachi ne mettent pas les bouchées doubles afin de glaner le maximum de points, durant la suite du parcours, pour éviter les calculs de fin de saison, surtout lorsqu'on sait que l'IRBM aura affaire à des équipes huppées du groupe, le MB Sidi Chahmi, l'USMO et le CRB Hennaya en déplacement. C'est dire que la mission des capés du duo Zemani-Mansouri ne sera pas facile. Le coach maghnaoui reconnaît que son équipe est dans l'obligation de récolter le maximum de points pour éviter toute mauvaise surprise et réaliser l'objectif tracé et ce, à quelques encablures de la fin de l'exercice en cours. En douzième position avec un total de 25 points et à 3 points seulement du second club concerné par la relégation, l'IRBM n'a plus droit à l'erreur. Donc, la balle est dans le camp des joueurs qui doivent se surpasser afin de sauver le club de la relégation.

Dans le camp des supporters, sans verser dans un optimisme béat, ils misent sur un sursaut d'orgueil de leur équipe et ce, après avoir tiré la sonnette d'alarme depuis belle lurette.

Amel Boussaâda

Le maintien en bonne voie

A. Mallem

Depuis l'arrivée de l'entraîneur Abdelhak Bouguerra à la tête de la barre technique, il y a de cela quatre journées de championnat, l'Amel Boussaâda (ABS) a réalisé une série de trois victoires consécutives, dont une à Tlemcen contre l'équipe locale du WAT, avant de chuter lourdement vendredi dernier à El-Khroub face à l'ASK (1 à 3). Cet échec est resté en travers de la gorge de l'ex-entraîneur du MOC qui s'en est pris à l'arbitre de cette rencontre, qui aurait lésé son équipe. Interrogé sur la situation de l'ABS cette saison, Bouguerra dira sans ambages : « Nous sommes en butte à une crise financière aigue car les différentes subventions et aides promises au club par la mairie, la wilaya et les sponsors, à savoir la Sonelgaz et quelques privés, tardent à rentrer dans les caisses du club, pour des raisons inconnues. Et à cinq journées de la fin du championnat, cette situation risque d'annihiler complètement les efforts que nous déployons pour sauver l'équipe de la relégation. Mais nous n'allons pas baisser la garde et continuerons à travailler pour assurer notre maintien ». Revenant sur le match d'El-Khroub, Abdelhak Bouguerra a souligné, non sans une certaine amertume, qu'il gardera longtemps un mauvais souvenir du passage de son équipe au Khroub. « Mon équipe a été victime d'un arbitrage à sens unique qui a accordé un penalty imaginaire à l'ASK qui a bénéficié d'un troisième but à la validité plus que douteuse. Toutefois, avec un tel arbitrage, on peut s'estimer heureux de n'avoir pas eu de joueurs expulsés ! », ajoutera-t-il. Et de poursuivre qu'« il reste à l'ABS trois matchs à jouer à domicile et si elle les remporte, elle peut assurer son maintien.

Et je pense que cela est dans nos cordes car après les trois victoires successives obtenues avant ce déplacement à El-Khroub, cet objectif a été assuré dans la proportion de 70%».

LFP

Trois matchs à huis clos pour l'USMM Hadjout, un pour l'USM Blida

Les deux pensionnaires de la Ligue 2 professionnelle de football, l'USMM Hadjout et l'USM Blida, ont écopé respectivement de trois et un matchs à huis clos, infligés par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a annoncé cette structure hier sur son site officiel. La formation de Hadjout a été sanctionnée pour «incidents graves», jet de projectiles à plusieurs reprises avec arrêt momentané de la partie, et en fin de partie entraînant blessures d'officiels, lors du match perdu vendredi à domicile face au DRB Tadjenanet (1-0), dans le cadre de la 25e journée. Outre ces griefs retenus contre le club, l'USMMH, relégable (14e, 28 pts), s'est vu sanctionner pour faits aggravants (sanction de mise en garde sur infraction lors de rencontres précédentes et mauvaise organisation).

Pour sa part, l'USM Blida, leader de la Ligue 2, a écopé de la sanction pour jet de projectiles et de pétards, lors de la réception du CABB Arréridj (1-1).

Inter-régions Centre-Est

Le leader et son dauphin sur du velours

Fouad B.

Tout porte à croire qu'on risque de déboucher sur un statu-quo en tête du tableau à l'issue de la 25e journée dans ce groupe où, pour rappel, le RC Boumerdès s'est emparé du fauteuil de leader.

Ce dernier qui compte deux points d'avance sur son rival pour l'accession, l'USMS, semble bien placé ce vendredi pour conforter son fauteuil en recevant l'IRB Berhoum déjà en vacances. De leur côté, les Sétifiens de l'USM Sétif, freinés par le NRB Achir, devraient logiquement renouer avec la victoire sur leur terrain face au FC Bir El Arch afin de maintenir la pression sur le chef de file. En somme, une simple formalité à accomplir pour les poulains de Malik Zorgane qui ont dans leur rétroviseur avec quatre longueurs de retard l'US Beni Douala. La formation kabyle est condamnée à réagir avec la réception du CA Kouba, un adversaire largement à sa portée. De son côté, le CRB Ain Djasser partira chez lui avec l'avantage du terrain et du public dans le derby des Hauts-Plateaux sans enjeu face au NRB Achir, alors que l'AS Bordj Ghedir sera sur ses gardes avec la visite de l'E Sour El Ghozlane, dos au mur avec une seule unité de plus sur la lanterne rouge tout comme le RC Bougaâ, le WA Rouiba et la JS Azazga qui se trouvent dans l'œil du cyclone. Le RCBO sera en appel pour un examen difficile chez le CRB Ouled Djellal qui ne lui fera pas de cadeau pour se mettre définitivement à l'abri.

Quant au WAR, il doit se surpasser en l'absence de ses supporters, huis clos oblige, en croisant le fer avec le MB Rouisset dans un match à six points dans cette zone des turbulences. Enfin, la JSA mettra du cœur à l'ouvrage pour sauter l'obstacle de l'OM Ruisseau.

Vendredi à 15h00

Azazga:	JSA	-		OMR
Barika:	CRBAD	-		NRBA
Bordj Ghdir:	ASBG	-		ESG
Ouled Djellal:	CRBOD	-		RCBO
Khemis Khechna:	WAR	-		MBR
Tizi-Ouzou :	USBD	-		CAK
Boumerdès:	RCB	-		IRBB
Sétif (11h00):	USMS	-		FCBEA

Inter-régions Ouest

Duel des extrêmes à El-Bordj, le CRBH face à un dur obstacle

M. Z.

Le HB El-Bordj parviendra-t-il à relancer de nouveau la course à la première place dans ce groupe ? Le Hillal, en quête de points dans l'optique du maintien, sortira le grand jeu pour atteindre son objectif mais sa mission ne sera guère facile face aux Maghnaouis de l'ASBM. Ces derniers savent pertinemment qu'un succès les rapprocherait du palier supérieur afin de concrétiser le rêve de ses milliers d'inconditionnels. De son côté, le dauphin, à savoir le CRBH, accueillera l'USMO dans un match ouvert à tous les pronostics. Les Unionistes tenteront d'exploiter le huis-clos pour récolter les trois points et rejoindre leurs adversaires du jour à la deuxième place. En bas du tableau, le CRB Bougtob se rendra à Sfisef qui ne devrait pas en principe éprouver de grandes difficultés à s'imposer face à la lanterne rouge, condamné depuis belle lurette au purgatoire. En revanche, l'USB Hassi R'mel est tenue de gagner face à son hôte du jour, le ZSAT, pour maintenir l'espoir d'un éventuel maintien. Il en est de même pour la JS Guir qui sera en danger à Mohammadia devant la JS Sig. A Maghnia, l'IRBM n'a aucune alternative que de l'emporter face au SCM pour améliorer sa position au classement et éviter toute mauvaise surprise. Le NRBB, quant à lui, semble bien disposé à confirmer son renouveau devant le MBSC même si le match est sans enjeu. Enfin, le CRT part favori chez lui devant la JSEA qui ne cesse de décevoir ses fans.

Vendredi à 15h00

Maghnia:	IRBM	-		SCM
El Bordj:	HBEB	-		ASBM
Temouchent:	CRT	-		JSEA
Hennaya:	CRBH	-		USMO
Mohammadia:	JSS	-		JSG
Arzew:	NRBB	-		MBSC
Sfisef:	CRBS	-		CRBB
Hassi R'mel:	USBHR	-		ZSAT

Inter-régions Est

Une autre opportunité pour l'US Tébessa

M. Benboua

C'est la dernière ligne droite pour l'US Tébessa qui affrontera lors de la 25e journée du championnat la JS Pont Blanc dans un match a priori à l'avantage du leader. A quelques encablures de la fin de saison, l'UST compte déjà une confortable avance en tête même si, mathématiquement, elle n'a pas encore validé son billet pour l'étage supérieur. Cette étape est donc une autre belle opportunité pour l'UST afin de se rapprocher de son objectif. Son dauphin, l'IRB El-Hadjar, se rendra à Aïn M'lila pour défier l'ASC Ouled Zouaia avec l'espoir de ne pas revenir bredouille même si son adversaire du jour ambitionne de se mettre définitivement à l'abri. Dans les autres rencontres sans enjeu aucun, on jouera pour une simple formalité. Toutes les équipes aux prises se penchent d'ores et déjà sur le prochain exercice. Au bas du tableau, le MB Constantine, qui a fait ses adieux à cette division, jouera pour l'honneur à El Oued face au NT Souf, alors que le NRB Chréa s'efforcera de battre l'AB Barika afin de garder intactes ses chances de maintien.

Vendredi à 15h00

El-Kala:	NRBEK	-		IRBR
Tébessa:	UST	-		JSPB
Grarem:	NRBG	-		NRBT
Batna:	ESB	-		WMT
El Oued:	NTS	-		MBC
Cheria:	NRBC	-		ABB
Aïn M'lila:	ASCOZ	-		IRBEH

Samedi à 15h00

Kaïs:	CRBK	-		ESBB

Inter-régions Centre-Ouest

Dernière chance pour la lanterne rouge

F. B.

Le CRBT, qui a quasiment les deux pieds en division supérieur avant terme, n'aura qu'une simple formalité à accomplir ce vendredi pour le compte de la 25e journée dans ce groupe.

Les Sudistes pourraient même augmenter leur avance sur leur poursuivant en recevant sur leur terrain une équipe de l'ESB Dahmouni qui ne sera pas en mesure de contrecarrer les desseins des locaux devant leur public qui prépare à l'occasion une grande fête pour célébrer l'accession.

En revanche, cette journée ne sera guère de tout repos pour le dauphin, le CRB Aïn-Ouessara qui a abdiqué après le nul concédé à domicile, cédant ainsi beaucoup de terrain sur le leader.

Le CRBAO sera en effet en appel à Alger où le Hydra AC compte renouer avec la victoire et conforter sa troisième place d'autant qu'il se trouve sous la menace du CRB Boukadir, au pied du podium, lequel devrait logiquement passer l'écueil du FCB Frenda.

Pour sa part, l'IRB Aïn El-Hadjar sera en appel chez l'IRON qui n'a pas d'autre alternative que la victoire pour prendre ses distances avec la zone rouge.

De son côté, la lanterne rouge joue gros avec la réception de l'ARB Ghriss et tout autre résultat que le succès lui serait fatal. En somme, ce sera le match de la dernière chance pour les gars de Mouzaia.

L'ORB Oued Fodda qui se rend chez l'USB Tissemsilt est tenu lui aussi par l'obligation du résultat, sachant que son hôte du jour est déjà en vacances. Il en est de même pour l'autre formation de Tissemsilt, le WABT qui n'a pas intérêt à revenir bredouille de son déplacement chez l'AT Hassi Messaoud. Enfin, le SCAD reçoit sans pression le MB Hassi Messaoud.

Vendredi à 15h00

Ouargla:	CRBT	-		ESBD
Hydra:	HAC	-		CRBAO
Aïn-Defla:	SCAD	-		MBHM
Boukadir:	CRBB	-		FCBF
Tissemsilt:	USBT	-		ORBOF
Mouzaia:	IBM	-		ARBG
Djelfa:	IRON	-		IRBAH
Ouargla (11h00):	ATHM	-		WABT

06.30 Sabah el kheir
09.05 Saïdati
10.00 Dessin animé
10.30 El hout
Feuilleton arabe
11.20 Bialouwan riyadhia
12.15 Fi samim el qanoun
13.00 Journal télévisé
13.30 Siraa el mal
Feuilleton
15.00 Mahla di aâchia
17.00 El mamalik el thalatha
17.30 Casting alhan wa chabeb
18.00 Journal télévisé amazigh
18.25 Taqdar tarbah
18.55 El moustahlik

19.20 Familtna

20.00 Journal télévisé
21.00 Hiwar el saa
22.15 Résumé Tour d'Algérie cycliste-2015
22.30 NCIS : Los Angeles
23.15 Aawalim mansiya
Documentaire

19.52 Coupe de France

- Paris-SG (L1) / Saint-Etienne (L1)
Lucas Digne, Nicolas Douchez et leurs coéquipiers parisiens sont confrontés à un calendrier démentiel. Trois jours avant de disputer la finale de la coupe de la Ligue, et une semaine avant les quarts de finale de la Ligue des Champions, les hommes de Laurent Blanc doivent batailler, ce soir, face à une excellente formation stéphanoise pour espérer atteindre la finale de la coupe de France.
22.05 Un soir à la Tour Eiffel
00.20 Aventures de médecine

10.00 Motus
10.30 Les Z'amours
11.05 Tout le monde veut prendre sa place
12.03 Journal
12.50 En route pour la finale
13.00 Toute une histoire
14.10 L'histoire continue
14.40 Comment ça va bien !
16.15 Mon food truck à la clé
17.15 Joker
17.50 N'oubliez pas les paroles
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.50 Météo 2

19.50 Sur les marchés

A l'ère d'Internet, les marchés restent le bastion de la rencontre humaine, du partage, de l'échange. A Morlaix, en Bretagne, et à Uzès, dans le Gard, des forains, des producteurs et des pêcheurs défendent les produits régionaux et participent au succès des marchés. A Morlaix, Loïc David vend la «demoiselle du Guilvinec», la langoustine qui a fait la fortune du Finistère.
21.50 Grand Soir 3
22.20 Pièces à conviction
23.35 Génération Aix
00.50 Renaud Capuçon et Hélène Grimaud

09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Un cas pour deux
13.55 Questions au gouvernement
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.25 Un livre, un jour
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.18 19/20 : Edition locale
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.20 Plus belle la vie

12.00 Vu sur Terre
12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Orphelins de la nature
14.40 Coup de jeune sur les dinos
15.35 Grandir dans la savane
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.15 Entrée libre
19.40 La maison France 5
20.40 Silence, ça pousse !
21.35 C dans l'air
22.40 Entrée libre
23.00 Laos, au rythme du Mékong
23.55 La tentation du schiste
00.45 Grizzlys contre loups

10.40 Tendresses animales
11.25 360°-GEO
12.20 Arte journal
12.35 Un Américain à Paris
14.30 Norvège
15.25 Dieu le veut
16.20 X.enius
16.50 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
17.15 Sur les ailes des oiseaux
18.00 Les couleurs du désert
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.45 Silex and the City
19.50 Gallipoli
21.40 Le monde selon John Irving
23.15 La nuit nomade
00.35 The Wrong Mans

13.05 Le goût de l'amour
14.00 Questions pour un champion
14.35 Envoyé spécial
16.30 64' le monde en français
17.35 Le vaccin selon Bill Gates
18.55 Sultan marathon des sables
19.05 Un oeil sur la planète
20.45 Le dessous des cartes
21.00 TV5Monde le journal Afrique
21.25 Le journal de la RTS
22.00 Un coeur simple
23.40 Edmond était un âne
00.00 TV5Monde le journal

M6 23.30

HITLER, LA FOLIE D'UN HOMME

Ce documentaire retrace la période qui court de 1933 à 1945. Sous l'influence d'un seul homme, Adolf Hitler, l'Europe, et bientôt le monde entier, vont basculer dans le Seconde Guerre mondiale. Commentées par Philippe Noiret, des images d'archives tout en couleur, témoignent des différents aspects du IIIe Reich : l'Allemagne des années 1930, la vie dans le ghetto de Varsovie, l'entourage proche du Führer, sans oublier les principaux événements du conflit.

CINE+ FRISSON 19.45

ZERO DARK THIRTY

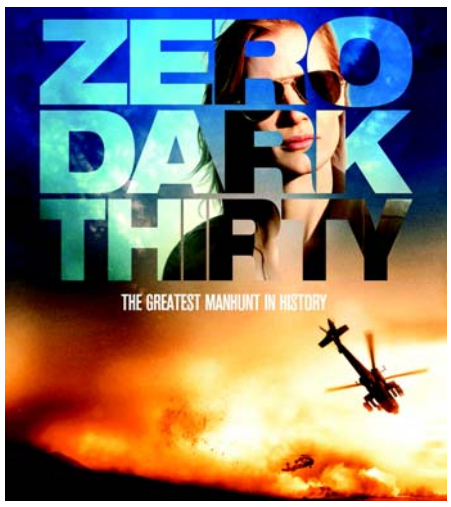

Avec Jessica Chastain, Jason Clarke, Kyle Chandler, Jennifer Ehle
Après le 11 Septembre, la CIA met en place des cellules de recherche pour localiser Ben Laden. La jeune Maya est ainsi envoyée au Pakistan. A l'ambassade, dans une ambiance tendue, elle rejoint l'équipe de Joseph Bradley. Là, elle rencontre Dan qui torture un prisonnier pour essayer d'obtenir des informations sur les réseaux islamistes. Ce dernier leur parle un jour d'Abu Ahmed, qui serait un proche de Ben Laden.

OCS MAX 19.40

ELYSIUM

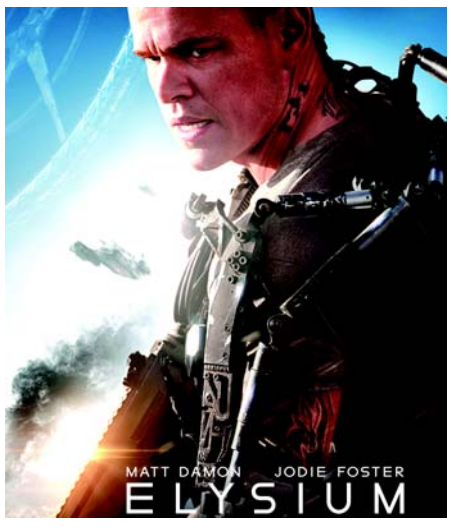

Avec Matt Damon, Jodie Foster, Sharlto Copley, William Fichtner
En 2154, sur une Terre surpeuplée et dévasté. La population s'entasse dans des bidonvilles, tentant d'échapper à la violence d'une société extrêmement inégalitaire. Les riches, eux, se sont réfugiés sur Elysium, une station spatiale ultra-moderne et luxueuse, où toutes les maladies sont devenus curables. Max, un homme ordinaire, est irradié au cours d'une manipulation dans l'usine où il travaille. En sursis, il cherche à se rendre sur Elysium afin d'y être guéri. Parallèlement, il accepte une mission périlleuse et doit affronter la secrétaire à la Défense, la redoutable Jessica Delacourt, qui règle sur Elysium...

11.00 Les douze coups de midi
12.00 Journal
12.40 Petits plats en équilibre
12.45 Météo
12.55 Joséphine, ange gardien
14.35 Nos chers voisins
16.00 Quatre mariages pour une lune de miel
17.00 Bienvenue chez nous
18.00 Le juste prix
18.55 Météo
19.00 Journal
19.35 Météo
19.40 Nos chers voisins

19.55 Grey's Anatomy

Saison 10 - Episode 4
- Soirée de gala
Avec Ellen Pompeo, Patrick Dempsey, Jesse Williams, Sandra Oh
Les médecins organisent un gala de charité pour recueillir des fonds destinés à réparer les dommages causés par la tempête. Chaque service est sollicité pour récolter le plus de dons possible. Meredith prend cette mission très au sérieux et veut à tout prix séduire plus de donateurs que Derek. Pendant ce temps, Shane et Stephanie se retrouvent aux commandes des urgences et gèrent les affaires courantes.
22.30 Esprits criminels
01.50 Grand concert de Lyon 2012

11.45 Le 12.45
12.05 Scènes de ménages
12.42 Astuces de chef
12.45 Une mère, une fille
14.40 Mistresses
15.25 5 salons qui décoiffent
16.20 Les reines du shopping

18.45 Le 19.45
19.10 Scènes de ménages

19.55 L'enfant de Buchenwald

Avec Florian Stetter, Peter Schneider, Sylvester Groth, Sabin Tambrea
Alors sa femme attend un enfant, Hans Pippig est déporté au camp de concentration de Buchenwald en avril 1943. Deux ans plus tard, un Polonais arrive avec une valise dans laquelle Hans découvre un enfant juif de trois ans, Stefan. Avec la complicité d'autres prisonniers ainsi que du Kapo André Hofel, qui l'avait pris sous son aile, le jeune homme décide de protéger le petit coûte que coûte.
22.00 Les évadés du camp de Sobibor
23.30 Hitler, la folie d'un homme
00.40 Damages

09.40 100% cachemire
11.25 La nouvelle édition
11.45 La nouvelle édition, 2e partie
13.05 All Is Lost
14.45 30 minutes par jour
14.55 Spécial investigation
15.45 Babysitting
17.10 Les tutos
17.15 Le Before du grand journal
17.45 Le JT
18.05 Le grand journal
19.05 Le grand journal, la suite
19.25 Le petit journal

20.00 Un amour d'hiver

Avec Colin Farrell, Jessica Brown Findlay, Russell Crowe, Jennifer Connelly
A New York, en 1895, les parents de Peter Lake, immigrants irlandais interdits de séjour pour cause de tuberculose, parviennent à laisser leur enfant avant de repartir. En 1916, Peter est poursuivi par les hommes du criminel Perly Soames, son mentor, qui veulent le tuer. Le jeune homme parvient à s'enfuir sur un cheval volant.
21.55 5 ans avec Jamel
22.50 Prêt à tout
00.25 Royal Pains

11.15 Les zouzous
12.30 Winx Club spécial
13.15 LoliRock
14.30 La famille Delajungle
15.20 La famille Delajungle
15.40 Un jour, une question
15.45 Ninjago
16.55 Titeuf
17.30 Une saison au zoo
19.35 Le point quotidien
19.50 Ma vie en l'air
21.30 Stupeur et tremblements
23.15 La fille du RER
01.10 Monte le son, le live

10.30 Les anges 7, Latin America
12.35 Tellement vrai
14.15 Tellement vrai : la quotidienne
15.05 Les anges 7, Latin America
16.25 Le mag
17.10 Les anges 7, Latin America
17.55 Stargate SG-1
19.50 New York police judiciaire

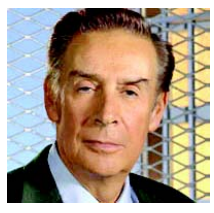

11.25 Talent tout neuf
11.30 Une nounou d'enfer
15.40 Un dîner presque parfait
17.50 Les Marseillais en Thaïlande
19.05 Les Simpson

19.35 Soda
19.50 Marvel : Les agents du S.H.I.E.L.D

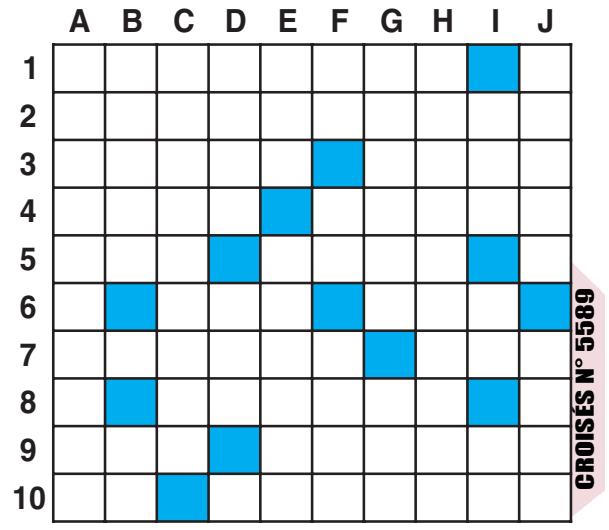

Horizontalement:

1. Juste serrées.
2. Est à baliser.
3. Elle a pris le pli, hélas ! Lot du coeur.
4. Talus. Met au courant.
5. Possessif. Leur enfant est un enfant du peuple, leur fille, une fille publique !
6. Dément fou. Un de ces quatre !
7. Pourries. Fait la planche.
8. Du vent.
9. Enfilé. Particule élémentaire.
10. Préposition. Vouent et dévouent.

Verticalement:

A. Combine.
B. Point d'eau. Dans le coup.
C. Loupes.
D. Voies d'eau. Pré-sida.
E. Soude. Certaine.
F. Partie au ciel. Contracté. Va.
G. Noble. Fait son blé.
H. Fait cracra !
I. Certain montant. Symbole du 22. Pronom.
J. On se monte la tête en s'en faisant. Fouette.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5588

C	A	M	P	A	N	I	L	E	■
H	U	A	I	■	E	L	E	V	E
A	T	T	E	S	T	E	S	■	M
M	O	■	U	A	■	S	E	R	P
P	■	F	■	P	P	■	S	A	R
E	R	O	S	I	O	N	■	V	E
T	I	R	A	D	E	■	B	I	S
R	A	C	L	E	T	T	E	■	S
E	N	E	E	■	E	T	A	L	E
S	T	E	R	E	■	C	U	R	E

FLECHES N°5588

H	E	U	R	E	U	S	E	■	
E	S	S	E	■	N	A	J	A	
N	■	A	C	C	E	S	■	J	
N	I	■	R	A	S	■	B	O	
I	M	P	U	R	■	C	R	U	
S	P	■	T	■	C	H	A	T	
S	O	L	E	S	■	O	S	E	
E	T	■	M	E	N	U	■	E	
M	■	R	E	V	U	E	S	■	
E	P	I	N	E	■	T	O	C	
N	R	■	T	■	A	T	R	E	
T	E	R	■	P	R	E	T	S	

FOUILLIS N°5588 PALMIER (Pâle - Mi - Et)

CODÉS N°5588

1 T	2 I	3 M	4 S	5 R	6 E	7 N	8 D	9 A	10 O	11 U	12 C	13 L
14 B	15 V	16 H	17 P	18 G	19	20	21	22	23	24	25	26

1 S	2 U	3 R	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

4	5	2	6	3	7	7	3	■	7
7	6	■	3	5	■	9	7	2	10
11	12	6	13	6	14	7	1	■	11
13	3	5	6	7	■	14	15	■	7
14	■	14	14	■	7	15	5	8	1
15	7	15	7	■	14	2	■	5	1
7	15	■	4	5	15	7	3	■	12
14	■	3	7	6	5	8	■	8	9
15	5	■	14	7	■	8	13	2	7
7	4	7	15	■	1	7	15	■	1
4	7	11	1	■	5	4	7	14	■
7	■	13	■	5	9	7	14	2	7
14	13	2	7	3	7	14	15	■	15
15	7	15	2	■	2	15	■	14	5
1	■	5	10	7	3	■	4	13	15

CODÉS N° 5589

Jeux proposés par Chérifa Benghani

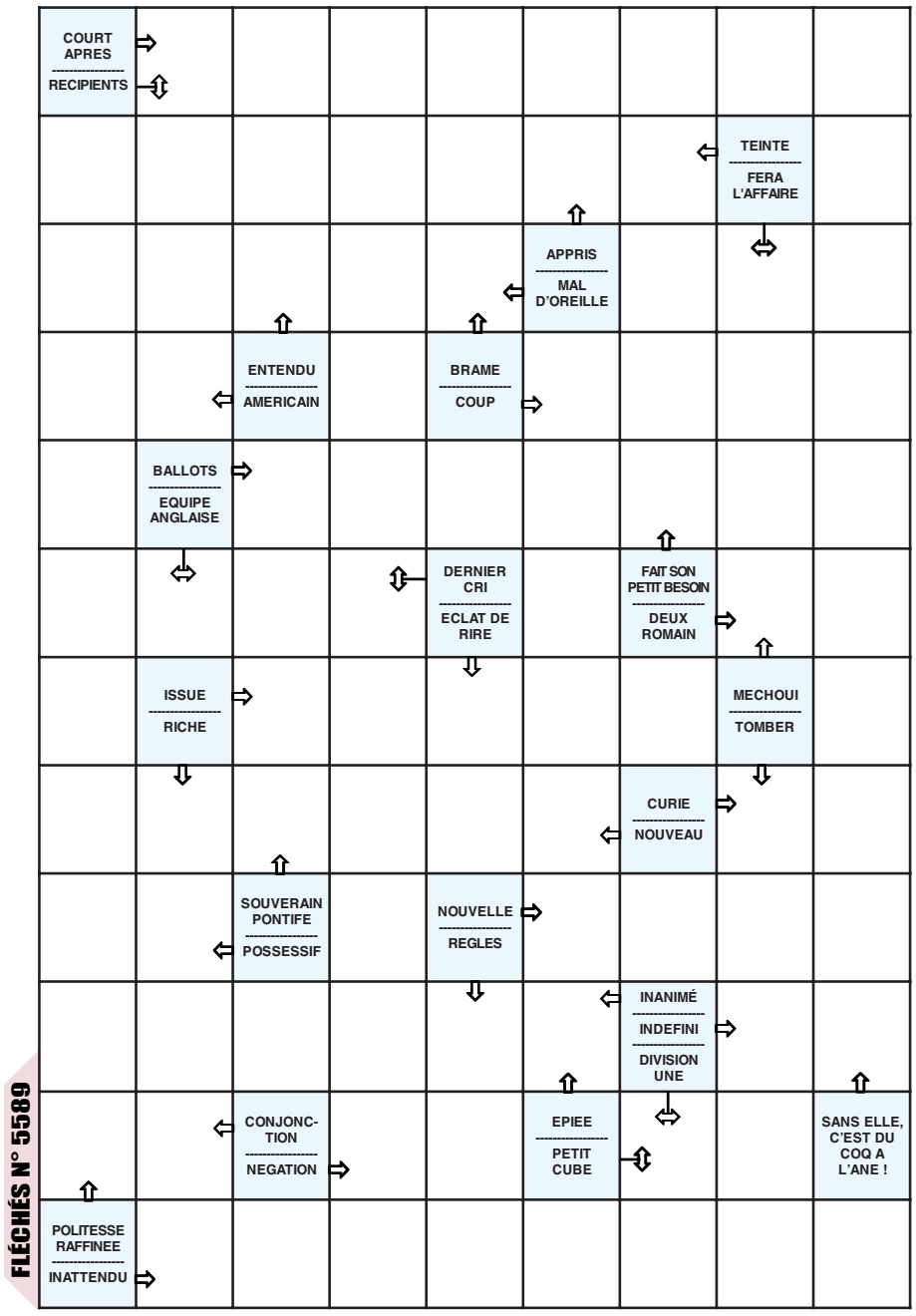

ACADEMIE - ALIGNEMENT - AMEN - AMONT - ANCRE - ANESSE - BOUC - BOULE - BOUT - CHANSON - CHOC - CRAVACHE - DEPOT - DUVET - ETERNITE - FORET - GAIN - GERANIUM - HEROS - JASMIN - LIESSE - LUTTE - MARASME - MINIMUM - MONTAGNE - MOUSCAILLE - NOTE - NUIT - NURSE - OGRESSE - OTAGE - PASSION - PHOTO - POLITESSE - PRECARITE - RIBAMBELLE - SOUPE - TENTATION - TOMATE - VILLE - VISITE.

A	M	O	N	T	E	T	I	N	R	E	T	E	C	G
A	M	E	N	E	I	M	E	D	A	C	A	H	E	E
L	V	E	T	I	R	A	C	E	R	P	A	R	G	F
A	I	D	I	T	E	C	E	R	C	N	A	A	O	L
V	L	U	U	N	M	U	T	B	S	N	T	R	I	E
E	L	V	N	E	S	O	O	O	I	O	E	E	L	E
R	E	E	O	M	A	B	N	U	E	T	S	L	L	A
A	N	T	I	E	R	I	M	T	O	S	I	L	N	E
N	G	E	T	N	A	U	T	M	E	A	E	E	H	N
I	A	T	A	G	M	U	A	T	C	B	S	C	U	O
M	T	I	T	I	L	T	I	S	M	S	A	R	D	I
S	N	S	N	L	E	L	U	A	E	V	S	E	C	S
A	O	I	E	A	O	O	B	R	A	E	P	U	O	S
J	M	V	T	P	M	I	G	R	S	O	R	E	H	A
E	L	U	O	B	R	O	C	O	T	O	H	P	C	P

FOUILLIS N° 5589

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er possède.
- Mon 2e part.
- Mon 3e est un article défini.

Mon tout, c' est gober.

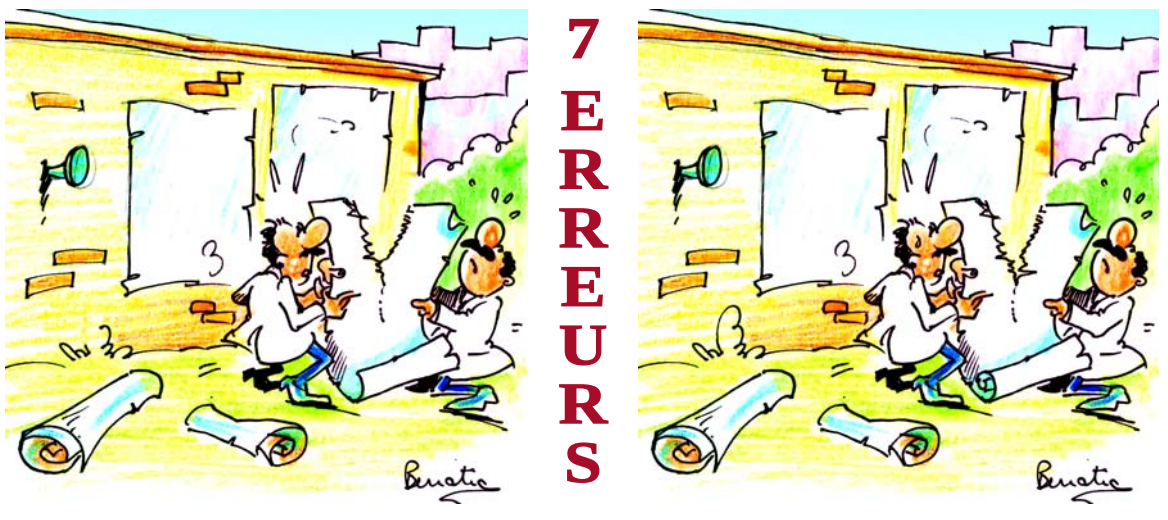

HOROSCOPE

Bélier *21-03 au 20-04*
Vous subissez une légère baisse de régime ce qui n'a rien de dramatique en soi. Vous vous ressaisissez facilement car vous avez la chance inouie de pouvoir garder votre calme face à une provocation arrogante.

Taureau *21-04 au 21-05*
Vous serez sensible à l'opinion de quelqu'un pour qui vous avez beaucoup de considération. Les relations superficielles que vous avez eues jusque-là vont s'améliorer.

Gémeaux *22-05 au 21-06*
Il y a des instants décisifs dans la vie où il faut savoir faire un choix. On ne sait pas ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. C'est sans doute le moment d'envisager des changements déterminants ou même repartir à zéro.

Cancer *22-06 au 22-07*
Une décision importante vous concernant pourrait bien se prendre sans vous prochainement. Vous pensez devoir vous préparer pour en connaître tous les détails.

Lion *23-07 au 23-08*
Il y aurait beaucoup à dire sur un sujet qui vous préoccupe. Regardez-y à deux fois avant de prendre position. Vous avez raison de vouloir en parler publiquement mais vous savez aussi que toute vérité n'est pas toujours bonne à dire surtout en de telles circonstances.

Vierge *24-08 au 23-09*
Un événement ou un désaccord pourrait vous atteindre au cour d'une rencontre amicale. Faites preuve de patience et de compréhension.

Balance *24-09 au 23-10*
Vous avez suffisamment la grande forme pour vous sortir de votre routine journalière. Il faut aller franchement de l'avant. Il n'y a aucune raison de douter de vous car toutes les chances sont de votre côté si vous savez saisir la nouvelle opportunité qui va se présenter.

Scorpion *24-10 au 22-11*
Votre énergie sera à son maximum car vous aurez la chance de pouvoir recharger facilement vos batteries. Vous aurez l'occasion de passer un moment agréable en bonne compagnie.

Sagittaire *23-11 au 21-12*
Les réactions imprévues de quelqu'un que vous estimez vont vous contrarier quelque peu. Vous ne vous formalisez pas de cette attitude présomptueuse. Une chance réelle se présentera et vous pourrez éviter les fâcheuses conséquences d'un acte qui se révèle être anodin.

Capricorne *22-12 au 20-01*
Il se pourrait peut-être que vous rencontriez l'âme sœur. Cette rencontre pourrait se produire tout prochainement. Etant prévenu, vous allez pouvoir vous préparer efficacement à cette heureuse nouvelle.

Verseau *21-01 au 18-02*
Vous aurez la prétention de faire ce que vous voulez, quand vous voulez. Même si vous êtes réellement en forme, ne présumez pas trop de vos forces.

Poissons *19-02 au 20-03*
Une relation lointaine désire se rapprocher de vous mais vos sentiments à son égard vous empêche de faire le premier pas. Une opportunité vous permettra de vous retrouver.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Cheb Khaled condamné pour plagiat

Le «roi du raï» Cheb Khaleb a été condamné vendredi par le tribunal de grande instance de Paris pour avoir plagié la musique d'un auteur algérien, Cheb Rabah, pour la composition de son plus gros tube international, «Didi», a-t-on appris mardi auprès de leurs avocats. «C'est un succès qui reposait sur un mensonge», a commenté Me Jean-Marie Guilloux, avocat de Cheb Rabah. L'avocate de Cheb Khaled, Me Laurence Goldgrab, a annoncé son intention de faire appel du jugement.

Huit militaires iraniens tués par des rebelles à la frontière du Pakistan

Huit militaires iraniens ont été tués dans l'extrême sud-est de l'Iran, près de la frontière pakistanaise, dans une attaque revendiquée mardi par un groupe extrémiste sunnite. «Les terroristes armés dans un acte aveugle ont tué huit gardes-frontières» lundi soir dans la région de Negur, a déclaré Ali Asghar Mirshekari, le vice-gouverneur de la province du Sistan-Balouchistan, cité par l'agence officielle Irna. Après l'attaque «les rebelles se sont enfuis au Pakistan», a précisé le général Saïd Montazer-ol-Mehdi, chef-adjoint de la police iranienne, cité par l'agence Fars.

Selon lui, huit autres membres des forces de sécurité ont été tués depuis mars dans deux attaques séparées dans l'ouest du pays, à la frontière irakienne où vivent également des minorités sunnites. Les auteurs présumés de l'une des deux attaques ont été arrêtés. Un porte-parole du groupe extrémiste sunnite Jaish-ul Adl (Armée de la justice) a revendiqué l'attaque depuis le Pakistan. «Les moujahidine ont détruit leur véhicule et pris leurs armes avant de passer la frontière vers le Pakistan», a dit Mohammad Moussa Moujahid par téléphone à l'AFP.

Faux «mariages chinois» : un sénateur français se suicide

Un sénateur français considéré comme un proche du président socialiste François Hollande s'est suicidé mardi avant le début de son procès, en dénonçant dans une lettre d'adieu une «chasse systématique aux politiques», suscitant une vive émotion en France. Jean Germain, 67 ans, était l'ancien maire de Tours, une ville proche des châteaux de la Loire qui attirent des millions de touristes chaque année. Il était impliqué dans une affaire dite des «mariages chinois», offrant à des couples venus de Chine de célébrer symboliquement, avec sa participation, des «noces romantiques» à l'occasion de voyages en France.

Cet ancien président d'université, père de deux enfants, était accusé de «complicité de prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics» et d'avoir favorisé des malversations lors de l'organisation entre 2007 et 2011 de ces simulacres de mariages, qui en eux-mêmes n'avaient rien d'illégal. Alors que le procès était sur le point de s'ouvrir au palais de justice de Tours, son avocat a annoncé que Jean Germain avait disparu «en laissant une lettre d'adieu». Son corps était retrouvé peu après à proximité de son domicile et la thèse du suicide aussitôt avancée par la police.

Plus de 540 morts et 1.700 blessés au Yémen

Au moins 540 personnes ont été tuées et 1.700 blessées au Yémen depuis le 19 mars, a annoncé mardi à Genève un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce bilan date du 6 avril, a dit le porte-parole Christian Lindmeier lors d'un point de presse. De son côté, un porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Christophe Boulierac, a indiqué qu'»au moins 74 enfants ont été tués et 44 blessés depuis le 26 mars». Mais l'organisation considère «que le nombre d'enfants tués est beaucoup plus élevé», a-t-il ajouté. L'Unicef estime par ailleurs à 1 million le nombre d'enfants qui ne peuvent pas aller à l'école. «Les enfants devraient recevoir une protection immédiate», a déclaré M. Boulierac. Il a indiqué que du personnel sur le terrain essayait de déterminer comment ces enfants étaient morts. Le porte-parole a expliqué, sans donner de détails, que les enfants étaient soit «victimes d'armes directement», soit victimes des «conséquences indirectes de ce conflit» car la violence affecte les infrastructures de santé. «Il y a des morts indirectes» du fait notamment des problèmes d'approvisionnement de matériel médical, a-t-il poursuivi.

Paris promet une «coopération exemplaire» avec la Tunisie

Trois semaines après l'attentat sanglant du musée du Bardo à Tunis, le président tunisien Béji Caïd Essebsi a entamé mardi une visite d'Etat de deux jours en France, où François Hollande a promis une «coopération exemplaire», en matière sécuritaire, économique et culturelle, avec la jeune démocratie tunisienne. Cette visite intervient aussi une dizaine de jours après celle effectuée par le chef de l'Etat français à Tunis pour participer à une grande marche de protestation contre le terrorisme après l'attentat du 18 mars contre le musée du Bardo, qui a fait 22 morts, dont 21 touristes. «Nos deux pays sont côte à côte pour faire face aux épreuves», a d'ailleurs lancé M. Hollande lors d'une conférence de presse commune, en promettant une «coopération exemplaire» de la France avec la Tunisie. Il n'est pas entré dans le détail en matière sécuritaire, se bornant à mentionner des «échanges de renseignement» et un renforcement de la coopération pour assurer la sécurité de la frontière tunisienne, voisine de la Libye en plein chaos.

Le chef de l'Etat a aussi annoncé une conversion de dette à hauteur de 60 millions d'euros, afin d'assurer le financement de projets d'investissements, et a promis que la France serait «l'ambassadeur de la Tunisie en Europe» pour mobiliser le soutien de l'UE.

France: grève des contrôleurs aériens, 40% de vols annulés

Quelque 40% des vols devraient être annulés ce mercredi en France en raison d'une grève des contrôleurs aériens sur l'organisation du travail, a annoncé la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) française. «Des perturbations sont attendues sur l'ensemble du territoire», prévient dans un communiqué la Direction générale de l'aviation civile. Assujettis au service minimum, les contrôleurs aériens peuvent être réquisitionnés pour permettre d'assurer au minimum 50% du trafic. Pour limiter les désordres, la DGAC demande aux compagnies de supprimer 40% de leurs vols mercredi et «invite les passagers à s'informer auprès de leur compagnie aérienne». La DGAC précisera ce mercredi en fin de matinée les conséquences de cette grève pour la journée de jeudi.

Le SNCTA, premier syndicat (41%) parmi les 4.000 contrôleurs aériens, a appelé les aiguilleurs à des arrêts de travail du 8 au 9 avril, du 16 au 18 avril et du 29 avril au 2 mai. Il réclame des négociations, notamment sur l'organisation du travail et le recul à 59 ans de l'âge limite de départ à la retraite des aiguilleurs du ciel.

El Kala : le corps de l'un des deux frères portés disparus repêché

Le corps de l'un des deux frères portés disparus depuis vendredi passé au lac Oubeira, à El Kala, a été repêché hier vers 10h par un plongeur bénévole de la Protection civile. Il s'agit du frère aîné âgé de 16 ans alors que son frère cadet, âgé de 14 ans, fait toujours l'objet d'intenses recherches. Pour rappel, les deux frères qui habitent à El Gantra El Hamra dans la commune d'El Kala étaient sortis sur une barque au lac Oubeira, avant d'être portés disparus. **A.Ouelaa**

Irak: Daech décapite quatre hommes pour vol et meurtre

Le groupe Etat islamique (Daech) a décapité devant une large foule quatre hommes accusés de vol à main armée et meurtre dans la province irakienne de Ninive, selon une vidéo de propagande visionnée mardi par l'AFP. Cette vidéo, qui n'est pas datée, est vraisemblablement destinée à montrer que le groupe ultra-radical sunnite est toujours capable d'imposer sa loi dans le nord de l'Irak malgré de récents revers militaires. L'EI a notamment été chassé de Tikrit par les forces gouvernementales et leurs alliés. Elle montre un militant masqué lisant, face à une foule réunie sur la place d'une ville, le verdict de la «cour islamique de l'Etat de Ninive». Un bourreau masqué décapite ensuite les quatre condamnés, puis leurs corps sont exposés à l'arrière d'un véhicule pick-up. La vidéo montre auparavant des hommes, présentés comme les propriétaires de sommes d'argent dérobées par les accusés, en train de récupérer cet argent et de signer un reçu.

Ooredoo présente ses innovations au SICOM

Pour la septième année, Ooredoo participe au Salon International de l'Informatique, de la Bureautique et de la Communication (SICOM 2015) dans sa 24ème édition qui se tient du 08 au 12 Avril, au Palais des Expositions-Pins-Maritimes à Alger, sous la thématique «Maintenance Informatique, Mobilité et Sécurité des données». Cet évènement, organisé par la SAFEX et MIRA Cards Edition, est dédié aux professionnels du secteur des TIC et de la bureautique, aux responsables IT ainsi qu'au grand public. Ooredoo prend part au 24ème SICOM à travers un stand d'exposition au niveau duquel des conseillers commerciaux de «Ooredoo Business» sont présents pour répondre aux questions des visiteurs professionnels et leur proposer les offres et produits de Ooredoo. Aussi, des ateliers sont prevus au niveau du stand de Ooredoo portant sur les solutions : Voix & Data, Cloud Services, Push To Talk et ERP sur Mobile.

EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

HARKI, HARKA ET LE SENS DES MOTS

Les mots ont les consonances et les explications qu'on veut bien leur donner. Les définitions qu'on leur accorde ont souvent des représentations arbitraires qui s'avèrent restreintes par rapport à leur bien-fondé. Un des débats de cette semaine tourne autour des harkis. Le sujet prend de l'ampleur et l'on observe une guéguerre de mots échangés comme si l'Algérie n'avait pas trop à faire ailleurs pour se fixer sur un thème qui n'intéresse plus que les discoureurs qui aiment s'écouter parler.

Ils seraient 400 000. Un peu plus, un peu moins, peu importe, le conflit verbal et littéraire repose sur l'affirmation d'un écrivain français méconnu qui a juré par ses dieux que les trois quarts d'entre eux n'ont jamais quitté l'Algérie. L'affirmation n'engage que lui, mais voici une vague humeur sur un point noir de l'Histoire algérienne qui a vite interpellé des âmes effarouchées pour contraindre les oisifs endormis à regarder au travers d'un rétroviseur factice pour se fixer sur un lointain passé qui n'a de sens que par la définition des mots qu'on veut lui donner.

Un harki est un traître et on le sait depuis longtemps. Même s'il fallait replacer son mauvais engagement dans une conjoncture particulière qui l'aurait contraint à la totale abolition de l'infime patriotisme qui l'aurait ennobli. Il a été le supplétif d'une force étrangère pour pérenniser la dépendance et l'injustice. Il a tourné le dos à ses frères au moment où ils avaient besoin d'une large et forte adhésion pour recouvrer leur dignité d'hommes. Il a servi contre l'honneur et le progrès. Il aura donc surtout accouché d'un sombre qualificatif légué à un mot méconnu jusqu'alors pour que tous ceux qui manœuvrent contre l'intérêt de leur pays soient des harkis. Qui donc des simplets illettrés et va-nu-pieds qui ont pris les armes contre leurs frères hier et des seigneurs de la rapine d'aujourd'hui sont les plus harkis ?

Sans doute faudrait-il accorder raison à l'intrusion de l'écrivain français mais en lui adjoignant une lourde correction. Les harkis en Algérie sont autrement plus nombreux. Il suffirait de s'entendre sur la vraie définition des mots.